



MIEUX FAIRE | VOIR GRAND | BÂTIR DEMAIN

RAPPORT ANNUEL 2016

1

Chiffres clés

2

Messages

4

Équipe
de direction

5

Revue de l'année

24

Revue financière

81

Conseil
d'administration

87

Gouvernance

Les renseignements contenus dans le présent rapport tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 24 février 2017.

Notre mission

Nous fournissons une alimentation électrique fiable et des services de grande qualité. Grâce à l'exploitation de la ressource hydraulique, nous contribuons de manière importante à la richesse collective et nous jouons un rôle central dans l'instauration d'une économie à faible empreinte carbone. Reconnus comme des leaders de l'hydroélectricité et des grands réseaux électriques, nous exportons une énergie propre et renouvelable et valorisons notre expertise ainsi que nos innovations sur les marchés mondiaux.



Une monteuse installe le système MILE (maintenance intelligente de lignes électriques) sur une ligne de distribution dans les Laurentides.

« Nous avons défini clairement les comportements attendus des cadres et des employés, en fonction de nos valeurs, de notre mission et de nos priorités stratégiques. En gros, notre culture cible sera caractérisée par le **travail d'équipe**, l'**agilité** et l'**ouverture** aux nouveautés et aux occasions de croissance. C'est en plaçant toujours les **clients au cœur de nos décisions** et en nous appuyant sur nos **compétences** que nous atteindrons des **résultats** dont nous serons tous **fiers**. »

Une ressource verte issue à
plus de

99 %

de sources renouvelables

Une capacité de
production de

36 908 MW

grâce à 86 centrales gérées
par Hydro-Québec

Un bénéfice net de

2 861 M\$

en 2016

Des investissements de

3 460 M\$

au Québec en 2016

Un effectif de

19 552

employés permanents et temporaires

Des ventes
d'électricité de

202,0 TWh

dont 32,7 TWh à l'exportation

Un tarif résidentiel de

7,23 ¢/kWh

qui est le plus bas de
l'Amérique du Nord

Des achats de biens
et de services de

2 772 M\$

au Québec en 2016

Message du président du Conseil d'administration

D'entrée de jeu, je tiens à souligner la solide gestion de l'équipe de direction d'Hydro-Québec : l'entreprise présente des résultats financiers élevés, avec un bénéfice net supérieur à 2,8 milliards de dollars. De plus, les efforts déployés tout au long de l'année pour offrir à la clientèle des services à la mesure de ses attentes ont porté leurs fruits avec un taux de satisfaction de la clientèle atteignant 91 % en 2016 contre 82 % en 2015. Enfin, je me dois de mentionner qu'Hydro-Québec a respecté son engagement de limiter les demandes de hausse tarifaire à un niveau égal ou inférieur à l'inflation prévue.



Michael D. Penner
Président du
Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Hydro-Québec a également connu en 2016 une période d'intense activité durant laquelle de très importantes décisions ont été prises relativement à des dossiers d'envergure. S'est ajouté un travail considérable en vue de l'adoption du *Plan stratégique 2016-2020*. La contribution des membres du Conseil a été essentielle au renouvellement de la pensée stratégique de l'entreprise, qui guide les actions de celle-ci pour les prochaines années. Par ailleurs, le Conseil d'administration a pris part à l'exercice visant à évaluer son fonctionnement.

Au cours de ces douze mois, la composition du Conseil a été modifiée avec le départ de trois de ses membres – MM. Jacques Leblanc, Gilbert Charland et Éric Forest – et l'arrivée de trois nouveaux administrateurs – M^{mes} Anne-Marie Croteau et Marie-Josée Morency, ainsi que M. Robert Keating. Ces nominations font en sorte que le Conseil d'administration d'Hydro-Québec, qui compte maintenant seize membres dont neuf administratrices, présente un niveau élevé de représentation féminine, lequel constitue, davantage qu'un symbole, un exemple à suivre.

À la suite d'une présentation portant sur l'exploitation de nouvelles avenues de croissance de la Société et sur les principes qui encadreront ses futurs investissements à l'étranger, les membres du Conseil ont pu constater qu'Hydro-Québec a mis en place tous les mécanismes requis pour atteindre un des objectifs qu'elle s'est fixés dans son *Plan stratégique 2016-2020*, soit celui de doubler ses revenus d'ici quinze ans afin d'augmenter ses profits. Le Conseil participe à l'atteinte de cet objectif du Plan stratégique en appuyant le président-directeur général et son équipe de direction dans leurs actions visant à favoriser la croissance d'Hydro-Québec à l'international.

En 2016, nous avons accordé une attention toute particulière au fonctionnement du Comité des technologies de l'information créé à l'automne 2015. L'un des mandats de ce comité a été de suivre de près le projet de transformation des services liés à ces technologies amorcé au sein de l'entreprise en 2015, le renforcement de la cybersécurité, ainsi que les indicateurs de performance de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications.

Soulignons qu'un comité spécial a été mis sur pied par le Conseil d'administration à la toute fin de 2016 à la suite de quelques accidents graves sur nos chantiers. Ce comité a le mandat d'examiner les pratiques de la Société en matière de santé et de sécurité et de recommander au Conseil d'administration les changements requis pour assurer que les normes les plus strictes y sont appliquées. Le comité a embauché une entreprise externe pour l'accompagner dans cette démarche.

Toujours soucieux d'adopter les meilleures pratiques en matière de gouvernance, le Conseil a décidé d'instaurer un mode de rémunération fixe pour le vérificateur interne d'Hydro-Québec. Afin de contribuer à la mise en place d'un contexte organisationnel favorisant l'indépendance et l'objectivité du vérificateur interne de l'entreprise, deux principes fondamentaux essentiels à l'exercice de sa fonction, nous avons décidé de soustraire le vérificateur interne à l'application de la politique de rémunération variable à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le 27 septembre dernier, nous avons lancé la 40^e campagne Centraide d'Hydro-Québec. C'est en effet en 1976 qu'a eu lieu la première campagne, qui touchait les employés de Montréal. Deux ans plus tard, la campagne s'étendait à l'ensemble des employés au Québec. À titre de coprésident de la campagne 2016, je suis très fier de la somme record que nous avons amassée cette année, soit 5 708 883 \$ qui soutiendront des organismes œuvrant auprès de gens en situation difficile pour améliorer leur qualité de vie.

Message du président-directeur général

En arrivant à Hydro-Québec, je métais engagé à améliorer l'image de l'entreprise et à faire en sorte qu'elle redevienne une source de fierté pour tous les Québécois. Pour ce faire, nous avons placé nos clients au cœur de nos décisions et amélioré la performance de nos centres de relations clientèle. Les efforts que nous avons déployés pour mieux répondre aux attentes de nos clients commencent à porter leurs fruits, comme en témoigne un niveau de satisfaction générale de 91 % en 2016 comparativement à 82 % en 2015.



Éric Martel
Président-directeur général

En 2016, au chapitre des services à la clientèle, nous pouvons être fiers d'avoir réduit de 58 % le délai moyen de réponse téléphonique et d'avoir diminué le nombre de plaintes de 33 %. De plus, le pourcentage d'appels ayant reçu réponse en moins de 210 secondes est passé de 62 % en 2015 à 90 % en 2016, un résultat qui dépasse largement l'objectif de 80 % que nous nous étions fixé il y a un an.

En matière de communication avec notre clientèle, nous avons amorcé un virage numérique qui a soutenu notre action et qui nous a permis d'expliquer plus efficacement nos activités, nos contextes d'affaires, nos enjeux ainsi que notre contribution à l'économie québécoise. En optant pour une communication de proximité axée sur l'utilisation de moyens comme le Web et plus particulièrement les médias sociaux, nous avons pu favoriser des échanges directs et rapides avec nos clients.

De 2003 à 2015, nos investissements en efficacité énergétique se sont traduits par des économies d'énergie de 8,8 TWh, soit l'équivalent de la consommation de 500 000 ménages. Ce résultat montre bien que nos clients intègrent de plus en plus l'efficacité énergétique à leurs habitudes de consommation d'électricité.

Cette tendance ira en s'accroissant et aura un effet certain sur la demande au cours des prochaines années. Si bien que les économies réalisées par nos clients nous permettront de commercialiser davantage d'énergie sur les marchés extérieurs.

Certains de nos clients manifestent un intérêt de plus en plus grand pour des sources d'énergie de remplacement comme le solaire photovoltaïque. Tout en ayant elle aussi un effet sur la croissance de la demande du secteur résidentiel, l'utilisation de cette source d'énergie, en libérant des kWh que nous pourrions commercialiser outre-frontières, pourrait fort bien constituer pour nous une occasion d'affaires à saisir.

De nouvelles tendances se dessinent dans le secteur résidentiel où différentes technologies numériques (compteurs intelligents, commandes à distance et automatisation) transformeront à terme les habitudes de consommation et la gestion de la consommation. Le réseau de demain verra s'accroître les échanges d'énergie avec nos clients résidentiels en raison de la disponibilité de plus en plus grande de technologies bidirectionnelles. Plus que jamais, nous devons accompagner l'émergence de ces technologies et en tirer profit.

Par ailleurs, l'amélioration en continu de notre productivité mobilise aussi toutes nos énergies. Nous avons ainsi fixé des cibles de réduction des charges d'exploitation à l'échelle de l'entreprise.

La performance et l'engagement de nos employés contribuent largement à instaurer un dynamisme qui fera d'Hydro-Québec un modèle sur plusieurs plans. Je les remercie de contribuer quotidiennement à notre réussite.

Je remercie également les membres du Conseil d'administration pour la diligence avec laquelle ils ont procédé à l'examen des différents dossiers qui leur ont été soumis et notamment pour tout le travail qu'ils ont effectué dans le cadre de l'adoption du *Plan stratégique 2016-2020*.

Pour 2016
notre bénéfice net est de

2 861 M\$

Une contribution de plus de

4 G\$

aux revenus du gouvernement
du Québec pour 2016

Notre équipe de direction

Pour devenir un chef de file en matière de service à la clientèle, assurer la croissance de son chiffre d'affaires et instaurer un environnement stimulant pour ses employés, Hydro-Québec compte sur une équipe de direction capable de faire face aux multiples enjeux qui se dessinent devant elle. À cette fin, de nouveaux visages et de nouvelles compétences se sont ajoutés au cours des derniers mois. Ensemble, nous œuvrons à établir un lien de confiance durable avec nos clients, à rapprocher nos pratiques de nos valeurs et à mobiliser nos employés.



À l'avant-plan : Éric Martel, président-directeur général; Réal Laporte, président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie-James; Stella Leney, vice-présidente – Affaires corporatives et secrétaire générale; Élise Proulx, vice-présidente – Communications et affaires gouvernementales; Richard Cacchione, président d'Hydro-Québec Production.
À l'arrière-plan : Johanne Duhaime, vice-présidente – Technologies de l'information et des communications; David Murray, président d'Hydro-Québec Distribution; Lise Croteau, vice-présidente exécutive et chef de la direction financière; Jean-Hugues Lafleur, vice-président – Financement, trésorerie et caisse de retraite; Bruno Gingras, vice-président – Ressources humaines; Marc Boucher, président d'Hydro-Québec TransÉnergie; Michel Ménard, vice-président – Transformation, santé et sécurité; Steve Demers, vice-président – Développement des affaires.

NOS CLIENTS

Les services à la clientèle sont au cœur de notre activité de fourniture d'électricité. Améliorer la performance de nos centres de relations clientèle est une de nos priorités de tous les instants. Nous avons ainsi étendu les heures d'ouverture de nos services à la clientèle, enrichi notre offre de libres-services Web, amélioré l'accessibilité de nos services et poursuivi nos efforts en vue de réduire les délais de raccordement. De plus, nous nous sommes engagés à limiter les hausses tarifaires à un niveau égal ou inférieur à l'inflation. Notre objectif est de devenir une référence en matière de services à la clientèle.



Des services améliorés

Nous avons franchi un cap important : depuis le 25 juin, nos centres de relations clientèle sont ouverts les soirs de semaine et la fin de semaine pour mieux répondre aux besoins des clients. Cette extension des heures de service a été instaurée juste à temps pour la période très achalandée des déménagements. Nos centres ont aussi été ouverts de 9 h à 17 h le 1^{er} juillet, jour de la fête du Canada, une première à Hydro-Québec. Nos représentants des services à la clientèle ont répondu à 3 758 appels ce jour-là et, en moyenne, à 4 000 appels par fin de semaine depuis l'entrée en vigueur du nouvel horaire.

Ce changement a été rendu possible par la collaboration de nos employés, qui se sont ralliés avec conviction à cette nouvelle orientation, ainsi que par la réceptivité de nos partenaires syndicaux. Il fallait en effet que nos façons de faire évoluent. On a dû adapter les horaires de travail en fonction de la répartition des appels, dont une partie s'est déplacée vers les nouvelles plages d'activité. Certaines des personnes déjà en poste sont passées à de nouveaux horaires, notamment des plages de soir et de fin de semaine, établis en collaboration avec le syndicat.

Nos clients peuvent maintenant demander qu'un représentant des services à la clientèle les rappelle le jour, le soir ou la fin de semaine, à l'heure qui leur convient. Les rendez-vous sont pris par téléphone ou sur le site Web d'Hydro-Québec.

Un soutien plus efficace

La mise en place, au cours de 2016, d'un soutien téléphonique de premier niveau pour les représentants des services à la clientèle a réduit le nombre de rappels des clients. Le représentant peut maintenant s'adresser à une ressource de soutien qui l'accompagne durant les échanges téléphoniques avec les clients. Dans les cas plus complexes, une personne plus expérimentée peut prendre le relais. Nous cherchons par ailleurs à simplifier les procédures de travail visant la résolution des demandes dès le premier appel, dans le but de fournir un meilleur service à nos clients.

Une formation évolutive

Nous avons mis en place de nouvelles possibilités de parcours de carrière afin d'offrir aux représentants des services à la clientèle un environnement qui favorise l'accomplissement professionnel de chacun et l'amélioration de la performance individuelle. Tous les représentants reçoivent une formation axée sur les compétences de base. Lorsqu'ils maîtrisent ces dernières, ils peuvent acquérir des compétences additionnelles qui leur donnent accès à d'autres activités ou à des postes de niveau supérieur. La plupart des programmes de formation ont été remodelés en conséquence.

Une utilisation accrue du Web

Afin d'accroître l'utilisation de ses canaux numériques, Hydro-Québec a lancé un projet pilote pour motiver ses clients résidentiels à effectuer leur changement d'adresse de manière autonome sur le Web. Ils évitent ainsi les frais de 20 \$ ou de 50 \$ pour la gestion ou la création de leur dossier. Au total, notre libre-service Web a enregistré plus de 173 000 transactions du 11 avril au 30 septembre 2016, comparativement à environ 97 000 pendant la même période l'année précédente, soit une augmentation notable de 78 %. Cette meilleure exploitation du Web a réduit le volume d'appels dans les centres de relations clientèle, le nombre de transactions effectuées au moyen du système de réponse vocale interactive (RVI) ainsi que le nombre de demandes de changement d'adresse transmises par la poste.

UNE ORIENTATION WEB MOBILE

Dans une optique d'amélioration de l'expérience client, Hydro-Québec suit sa trajectoire Web mobile afin de rendre ses clients autonomes dans la gestion de leur abonnement et le suivi de leurs demandes. Cette orientation se traduit par la diversification de l'offre et l'amélioration de la performance des libres-services Web accessibles à partir d'ordinateurs traditionnels et d'appareils mobiles. Nous avons optimisé les parcours des clients au sein des libres-services, notamment en y insérant des foires aux questions ou en clarifiant certaines étapes, afin de faciliter les transactions.

Depuis décembre 2016, les clients peuvent signaler les pannes depuis leur ordinateur ou leur appareil mobile. Les interruptions planifiées à venir ont été ajoutées à la carte Info-pannes, ce qui permet le repérage rapide des interventions à venir touchant un secteur donné.

Les clients et leurs maîtres électriciens ont maintenant la possibilité de suivre l'état d'avancement de leurs demandes de travaux (raccordement, déplacement de poteaux et autres) sur notre site Web. Le libre-service Suivre une demande rappelle les actions à effectuer relativement à une demande et affiche la date prévue des travaux ainsi que toute modification à celle-ci.

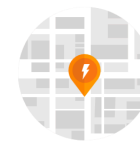
Nous tirons profit de la technologie des compteurs de nouvelle génération pour aider nos clients à mieux gérer leur consommation. Grâce aux données fournies par les compteurs, les clients peuvent visualiser leur consommation quotidienne sur le Web, alors qu'ils n'avaient accès auparavant qu'aux totaux mensuels et annuels. La consommation peut s'afficher en kilowattheures ou en dollars.

Dans le but d'améliorer la prise en charge de la clientèle en difficulté, Hydro-Québec a ajouté à son offre libre-service la conclusion d'ententes de paiement à moyen terme (de trois à six mois), qui s'ajoute à la création d'ententes à court terme, possible depuis juin 2015. En 2016, 29 106 ententes à court ou moyen terme ont été conclues à l'aide de ce service. De plus, une nouvelle section du site Web présente les différentes solutions offertes aux clients en difficulté de paiement.

Par ailleurs, Hydro-Québec indique aux clients qui déménagent le montant estimatif de leur facture annuelle, le montant de leur facture la plus élevée de l'année écoulée et celui de leur mensualité s'ils étaient inscrits au Mode de versements égaux. De plus, ces clients peuvent demander une estimation de la consommation annuelle d'une habitation dans laquelle ils envisagent de s'installer.

Info-pannes

Notre engagement : rétablir votre service dans les meilleurs délais



État du réseau

> [Voir sur la carte](#)
Repérez les pannes et les interruptions planifiées dans votre secteur.

> [Bilan des interruptions de service](#)
Voyez le nombre de clients privés d'électricité dans chaque région du Québec.

Application Hydro-Québec

Suivez l'évolution des pannes et restez informé grâce aux notifications.

Télécharger dans



ou



LA FACTURE INTERNET EN VEDETTE

Du 6 septembre au 6 décembre 2016, une campagne de promotion encourageait nos clients à s'inscrire à la Facture Internet. Pour chaque inscription, Hydro-Québec a remis 3 \$ au Centraide de la région concernée, ce qui a représenté un don total de 276 735 \$. De plus, une Volt de Chevrolet a été attribuée à un utilisateur du service par tirage au sort parmi les anciens et les nouveaux inscrits. Pendant la campagne, 92 245 clients se sont inscrits à la Facture Internet. En plus d'éviter la consommation de papier, ce service comporte des avantages indéniables pour nos clients. Dès que leur facture est prête, ils sont avisés par courriel. Ils peuvent également s'inscrire au courriel de rappel transmis avant la date limite de paiement de la facture et consulter en tout temps leurs factures, qui sont archivées pour une période de deux ans.

Au 31 décembre 2016, 1 019 620 de nos clients étaient inscrits à la Facture Internet, ce qui évite l'impression de plus de 9,8 millions de factures chaque année. La diminution du volume de papier ainsi que la réduction du transport par voie postale représentent un gain environnemental important.



Tous nos sites Nouvelles Nous joindre Info-pannes English Me connecter

Hydro Québec Résidentiel Affaires À propos Mot(s)-clé(s)

Espace clients Mieux consommer Conseils de sécurité

Résidentiel > Espace clients > Compte et facture >
Facture Internet

Concours
Gagnez à vous simplifier la vie !
Adhrez à la Facture Internet et courez la chance de **gagner une Volt de Chevrolet**.
Les clients déjà inscrits à la facture Internet sont automatiquement inscrits au concours.
[Voir le règlement](#)

Hydro-Québec remettra 3 \$ à Centraide de votre région pour toute nouvelle adhésion à la facture Internet.



Des conducteurs à moyenne tension sont remplacés dans un quartier résidentiel.

Le baromètre de notre performance annuelle

2016 **91 %** 2015 **82 %**

Indice de satisfaction générale

En 2016, la proportion de clients très ou assez satisfaits d'Hydro-Québec a atteint 91 %. Ce taux reflète les efforts déployés pour mieux répondre aux attentes de nos clients, grâce à l'amélioration de nos services et de nos façons de communiquer.

2016 **87** 2015 **205**

Délai moyen de réponse téléphonique — clientèle résidentielle (secondes)

Le délai moyen de réponse téléphonique s'est grandement amélioré au cours de 2016. La réduction de 58 % en regard de l'année précédente reflète nos gains d'efficacité dans ce domaine.

2016 **90 %** 2015 **62 %**

Indice de réponse téléphonique

Le pourcentage d'appels ayant reçu réponse en moins de 210 secondes est passé de 62 % en 2015 à 90 % en 2016. Ce résultat dépasse l'objectif de 80 % que nous nous étions fixé il y a un an.

2016 **3 838** 2015 **5 762**

Nombre de plaintes

Le nombre de plaintes a diminué de 33 % en 2016. Cette baisse témoigne des améliorations apportées dans les domaines d'interaction avec la clientèle.

2016 **90 %** 2015 **83 %**

Indice de réalisation des raccordements simples

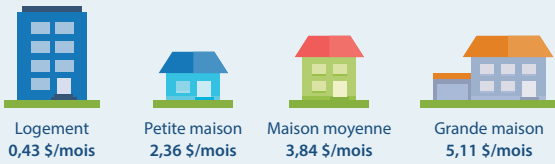
Cet indice correspond au pourcentage de raccordements simples effectués dans un délai de dix jours ouvrables. Il a atteint 90 % en 2016, en nette progression par rapport à l'année précédente.

2016 **92 %** 2015 **55 %**

Indice de réalisation des raccordements à intervenants multiples

Cet indice reflète les cas où les services techniques assurés par différents intervenants ont été rendus à la date indiquée. L'amélioration notable en 2016 est attribuable à la mise en place du Centre de gestion des services techniques aux clients (CGSTAC).

L'IMPACT DE LA HAUSSE DEMANDÉE POUR 2017 SUR LES RÉSIDENCES CHAUFFÉES À L'ÉLECTRICITÉ



Un avantage indéniable

Les tarifs d'électricité demeurent très avantageux au Québec comparativement au reste de l'Amérique du Nord. Ils participent à l'équilibre budgétaire des ménages et constituent un avantage concurrentiel de poids pour toutes les entreprises québécoises.

De façon à préserver ces avantages tirés de l'hydroélectricité, Hydro-Québec s'est engagée à limiter les hausses tarifaires des prochaines années à un niveau égal ou inférieur à l'inflation. C'est pourquoi nous devons, en tout temps, contenir nos coûts d'exploitation et améliorer notre productivité.

La Régie de l'énergie a autorisé une hausse de 0,7 % des tarifs d'électricité au 1^{er} avril 2016 pour tous les clients résidentiels et la majorité des clients d'affaires, ce qui équivaut au tiers de l'inflation prévue pour l'année d'application. Nous demandons une augmentation de 1,6 % au 1^{er} avril 2017 pour les mêmes segments de clientèle, justifiée notamment par les investissements nécessaires pour assurer la pérennité des lignes et des postes de transport.

Une maintenance intelligente

Nous poursuivons le déploiement progressif du système de maintenance intelligente de lignes électriques (MILE), qui suit en temps réel l'état des lignes. Ce système permet de repérer de façon très précise plusieurs types de défauts électriques attribuables, entre autres, à la végétation, aux animaux ou aux bris d'équipement. Au 31 décembre 2016, le système était déployé sur 27 lignes alimentant environ 41 000 clients situés principalement dans les Laurentides et en Montérégie.

Les informations fournies par MILE aident les ingénieurs et les techniciens à donner suite aux insatisfactions de clients, à optimiser la protection du réseau et à planifier les interventions les plus appropriées. Si, par exemple, une ligne alimentant une station de ski subit des coupures de courant à répétition pendant la fabrication de la neige artificielle, le système MILE permet de déterminer qu'un isolateur défectueux situé sur le segment de ligne traversant la montagne est responsable de la situation.

La révision des conditions de service

Dans un contexte où nous déployons d'importants efforts pour améliorer les services à la clientèle, nous avons déposé auprès de la Régie de l'énergie une version entièrement renouvelée de nos Conditions de service, fruit notamment d'ateliers de travail auxquels ont participé treize organismes. Nous visons à simplifier les conditions qui encadrent nos relations avec nos clients, afin entre autres que ceux-ci n'aient à communiquer qu'une fois avec nous pour faire une demande, que ce soit par téléphone ou, de plus en plus, par Internet. Nos représentants seront alors plus disponibles pour traiter les situations complexes. Nous

proposons également pour les travaux demandés par nos clients une tarification simplifiée qui contribuera à réduire les délais de réalisation.

Un nouveau centre de gestion

En avril 2016, nous avons mis en place le Centre de gestion des services techniques aux clients (CGSTAC) en vue d'améliorer les communications avec les clients qui demandent la réalisation d'un raccordement ou d'autres travaux. Le CGSTAC prend en charge la demande de sa réception à la mise en service et est en mesure de fixer une date de réalisation à la fois personnalisée et fiable. En plus d'assurer un traitement plus rapide des demandes, il maintient le contact avec les clients et leurs maîtres électriciens tout au long de la démarche et élargit l'accès à l'information sur le Web.

Une facture simplifiée

Nous revoyons la présentation de l'information sur la facture d'électricité afin qu'elle soit plus facile à comprendre. Nous avons consulté à cet égard nos clients, nos représentants des services à la clientèle et des associations de clients au moyen de sondages, de rencontres et de groupes de discussion.

DES HABITUDES EFFICACES

Hydro-Québec constate que ses clients cherchent à intégrer l'efficacité énergétique dans leurs habitudes de consommation d'électricité. Cette tendance est reflétée dans les prévisions de la demande des dix prochaines années : la croissance moyenne des besoins en énergie et en puissance ne sera que de respectivement 0,4 % et 0,6 % par année durant la période couverte par le *Plan d'approvisionnement 2017-2026*.

Nous poursuivons nos efforts en matière d'efficacité énergétique. À cela s'ajoutent l'incidence de nouvelles habitudes de réduction de la consommation des clients de même que l'effet de l'utilisation de produits efficaces.

Les comportements visant la réduction du chauffage engendrés par de récents hivers particulièrement rigoureux se sont maintenus pendant l'hiver 2015-2016, alors que les clients ayant modifié leurs habitudes ont abaissé leurs thermostats de 2,6 °C en moyenne.

Les ampoules à DEL et fluocompactes ont pénétré le marché de manière accélérée, comme en témoigne l'installation de plus de 39 millions d'ampoules au cours des trois dernières années.

Les nouvelles constructions sont mieux isolées et jusqu'à 20 % plus efficaces sur le plan énergétique.





Le service est rétabli à la suite d'une tempête de neige survenue en décembre.

Les réseaux autonomes de demain

Hydro-Québec procédera, d'ici 2020, à des appels de propositions visant chacun des réseaux autonomes en vue de réduire le coût de l'approvisionnement en énergie. Ces réseaux utilisant actuellement le diesel sont appelés à se convertir, en totalité ou en partie, à des sources d'énergie renouvelables, dans le respect des exigences des milieux locaux et d'Hydro-Québec.

Déjà en 2015, nous avons fait un appel de propositions visant 6 MW d'énergie éolienne aux Îles-de-la-Madeleine. À l'automne 2016, un appel de propositions pour l'approvisionnement d'Obedjiwan en énergie produite à partir de la biomasse forestière a été lancé afin de réduire la dépendance au diesel et, de là, les émissions de gaz à effet de serre. De plus, cette démarche favorisera la réalisation de projets qui auront des retombées économiques.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos campagnes de sensibilisation auprès de l'ensemble de la clientèle des réseaux autonomes, en particulier aux Îles-de-la-Madeleine, en Basse-Côte-Nord, en Haute-Mauricie, à Schefferville et au Nunavik, afin de l'encourager à consommer judicieusement l'électricité en hiver et durant les périodes de pointe. Un sondage confirme l'atteinte des objectifs de la campagne : plus des deux tiers des répondants ont modifié certains comportements et mieux consommé l'électricité par temps froid.

UN TARIF POUR BORNES DE RECHARGE

Dans l'optique de l'électrification des transports, Hydro-Québec propose d'introduire un tarif expérimental pour l'alimentation des bornes de recharge rapides qui soit mieux adapté à cet usage de l'électricité peu gourmand en énergie. Ce nouveau tarif, désigné BR pour borne de recharge, fera l'objet d'un projet pilote d'une durée de cinq ans. Le projet pilote permettra à la fois de suivre le déploiement des bornes de recharge au Québec, de documenter ce nouvel usage et de conserver une souplesse en matière de tarification durant les prochaines années.



Un guichet de services unique

Hydro-Québec a poursuivi sa collaboration avec le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) en vue de déployer une offre intégrée adaptée aux besoins des ménages à faible revenu, par l'intermédiaire d'un guichet unique. Les principales mesures d'efficacité énergétique proposées dans le cadre d'un projet pilote sont le calfeutrage, l'installation de thermostats électroniques, d'ampoules à DEL et de produits économiseurs d'eau et d'énergie, le remplacement de réfrigérateurs énergivores ainsi que la sensibilisation aux comportements écoresponsables.

LES TARIFS LES PLUS BAS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Depuis 2009, les tarifs offerts aux clients résidentiels d'Hydro-Québec sont les plus bas de l'Amérique du Nord. Au 1^{er} avril 2016, un client québécois consommant 1000 kWh par mois payait 7,23 ¢/kWh, alors qu'à Toronto, un client résidentiel payait plus du double, soit 17,81 ¢/kWh.



Facture mensuelle (avant taxes) pour une consommation de 1000 kWh

UN ENGAGEMENT DURABLE

Le Circuit électrique a mis en service 220 bornes de recharge au cours de l'année, ce qui porte le total à 794 bornes. Le réseau de bornes de recharge rapide s'est étendu à la grandeur du Québec, notamment le long de l'autoroute 20 entre Montréal et le Bas-Saint-Laurent, et sur les routes ceinturant la Gaspésie. Le réseau comptait 66 de ces bornes rapides à la fin de 2016, contre 29 un an auparavant.

Les partenaires du Circuit électrique peuvent dorénavant offrir la recharge à tarif horaire sur leurs bornes standards à 240 volts afin de mieux répondre aux besoins des membres du réseau. Pour la première fois, le Circuit électrique fera une incursion hors du Québec en prolongeant son réseau sur quatre grands axes routiers du nord-est de l'Ontario jusqu'à la municipalité de Prescott, en passant par Cornwall, et jusque dans la ville d'Ottawa.

Parmi les projets futurs du Circuit électrique figure la mise en service d'une superstation de recharge pour véhicules électriques comprenant plusieurs bornes rapides. De plus, Hydro-Québec collaborera avec le gouvernement du Québec à la création de stations mult carburants (électricité, essence, hydrogène, gaz propane, gaz naturel et biocarburants).

Hydro-Québec s'est engagée à soutenir le développement d'une infrastructure électrique destinée aux transports collectifs. Elle collabore notamment au projet du Réseau électrique métropolitain (REM), un système léger sur rail proposé par CDPQ Infra, ainsi qu'au projet Cité Mobilité Montréal visant l'acquisition d'autobus électriques, piloté par la Société de transport de Montréal.

Signe du dynamisme québécois en électrification des transports, Montréal a accueilli la 29^e Conférence internationale sur les véhicules électriques (EVS29) en juin 2016.



794 bornes de recharge publiques (dont 66 bornes rapides)



Présence dans **16 régions** administratives



181 partenaires



11 458 membres

La demande de puissance

Le succès du projet pilote de réduction de la demande de puissance, réalisé au cours de l'hiver 2015-2016, nous a incités à lancer une nouvelle offre le 1^{er} avril 2016. Cette offre s'applique aux bâtiments des secteurs commercial et institutionnel de même qu'à certains de ceux du secteur industriel (petite et moyenne puissance). Elle propose une compensation financière aux clients qui réduisent leur puissance appelée en période de pointe. Cette initiative de gestion de la demande de puissance a suscité un vif intérêt dès son lancement. Les 280 projets inscrits au programme pourraient permettre de retrancher jusqu'à 130 MW de puissance au cours de l'hiver 2016-2017.

Une amélioration de la compétitivité

Les systèmes de gestion de l'énergie électrique (SGEE) permettent d'instaurer une gestion méthodique de l'énergie. Les entreprises industrielles peuvent ainsi rehausser leur compétitivité grâce aux économies réalisées et à l'amélioration des procédures de travail. Les clients admissibles au volet SGEE de notre programme Systèmes industriels reçoivent un appui financier pour la mise en œuvre de tels systèmes. À titre d'exemple, les entreprises Waterville TG et Domtar-Windsor, qui ont participé au programme en 2016, ont réduit leur consommation d'électricité sans investir dans les équipements de production ni compromettre la qualité des produits.

Un tarif de développement économique

Hydro-Québec disposera de plus d'énergie que le Québec n'en a besoin au cours des prochaines années. Pour que ce bilan positif profite à l'ensemble de la collectivité, l'entreprise a lancé en 2015 un tarif de développement économique offrant une réduction initiale de 20 % par rapport au tarif normalement applicable. Les activités visées sont les projets d'investissement énergivores dans des secteurs d'activité porteurs de croissance. Une dizaine de clients, principalement des centres de données, ont conclu des ententes fondées sur ce tarif.

Une utilisation concertée

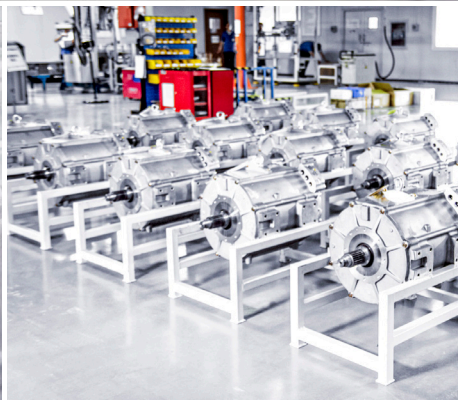
Une entente-cadre a été conclue avec l'Union des municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités afin de promouvoir une utilisation concertée de l'emprise publique municipale. Les gains d'efficacité profiteront à l'ensemble de la population.



En octobre 2016, Hydro-Québec s'est distinguée parmi plus de 200 entreprises de l'est de l'Amérique du Nord en recevant un prix pour sa grande contribution en tant qu'entreprise d'électricité ayant fourni le plus d'appuis en situation difficile au cours des douze mois précédents. Le North Atlantic Mutual Assistance Group (NAMAG) a ainsi souligné le fait que plus de 200 monteurs d'Hydro-Québec ont été mobilisés pour prêter assistance à leurs collègues de Long Island (État de New York) en janvier, puis de Long Island et du New Jersey en septembre.

NOS AVENUES DE CROISSANCE

Les nouvelles avenues de croissance qu'emprunte dorénavant Hydro-Québec – dans ses marchés d'exportation, au chapitre de ses investissements au-delà de nos frontières ou encore dans la commercialisation de ses technologies – sont essentielles à l'atteinte de son objectif de doubler ses revenus d'ici 2030 et d'accroître ainsi son bénéfice net. L'augmentation de la puissance du parc de production constitue également une avenue de croissance prometteuse. Au cours des années à venir, l'ensemble de nos actions nous permettra de contribuer davantage à la prospérité du Québec.



Notre positionnement commercial

La croissance de l'entreprise passe par la conclusion de nouveaux contrats à long terme sur nos marchés d'exportation et par des investissements dans des actifs de production et de transport d'électricité à l'extérieur du Québec.

La participation à la transition énergétique

L'Accord de Paris sur le climat, entré en vigueur en 2016, a réaffirmé l'engagement des signataires à effectuer la transition vers des sources d'énergie moins émettrices de gaz à effet de serre. Hydro-Québec est le plus important producteur d'énergie propre de l'Amérique du Nord. Nous voulons participer à cette transition mondiale en commercialisant notre électricité renouvelable et nos innovations technologiques, mais aussi en mettant à contribution notre expertise technique et notre savoir-faire en exploitation de réseaux électriques.

Nous avons placé l'équipe chargée de la croissance hors Québec au sein de la vice-présidence – Développement des affaires. Cette vice-présidence fait appel à l'ensemble des ressources de l'entreprise afin de remplir sa mission.

Des ententes pour réduire les gaz à effet de serre

Hydro-Québec est un partenaire de longue date des fournisseurs d'électricité du Nord-Est américain. Nous exportons déjà d'importants volumes d'énergie renouvelable vers leurs marchés et nous avons démontré que nous pouvons faire plus pour assurer l'établissement d'un système électrique fiable et à faible empreinte carbone. La conclusion d'ententes avec nos partenaires leur offre l'avantage supplémentaire de prix stables à long terme.

Nous déployons ainsi d'importants efforts pour négocier de nouveaux contrats à long terme de vente d'électricité aux réseaux voisins du Québec. Dans ces marchés, des cibles ambitieuses de réduction des émissions ont été fixées.

C'est ainsi qu'à l'automne 2016, la Société indépendante d'exploitation du réseau électrique (SIERE) de l'Ontario et Hydro-Québec ont conclu une entente pour la période de 2017 à 2023 qui prévoit notamment la vente de 2 TWh par an par Hydro-Québec à l'Ontario dans le but de limiter les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production d'électricité à partir du gaz naturel.

Après avoir répondu à l'appel de propositions de trois États de la Nouvelle-Angleterre, nous préparons notre réponse à l'appel de propositions qui sera lancé par le Massachusetts en 2017.

L'appel de propositions du Massachusetts fait suite à la promulgation par cet État, à l'été 2016, d'une loi sur l'énergie propre soulignant l'importance de l'hydroélectricité dans son portefeuille énergétique. Cette loi autorise, pour la première fois, l'achat de quantités substantielles d'énergie hydroélectrique et la mise en place des infrastructures de transport nécessaires pour cette énergie propre. Le Massachusetts sera donc mieux placé pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 conformément au *Global Warming Solutions Act* (loi sur les solutions au réchauffement climatique). Cette loi jette en outre les bases d'une collaboration de tous les États de la Nouvelle-Angleterre pour une transition à coût raisonnable vers les énergies propres.

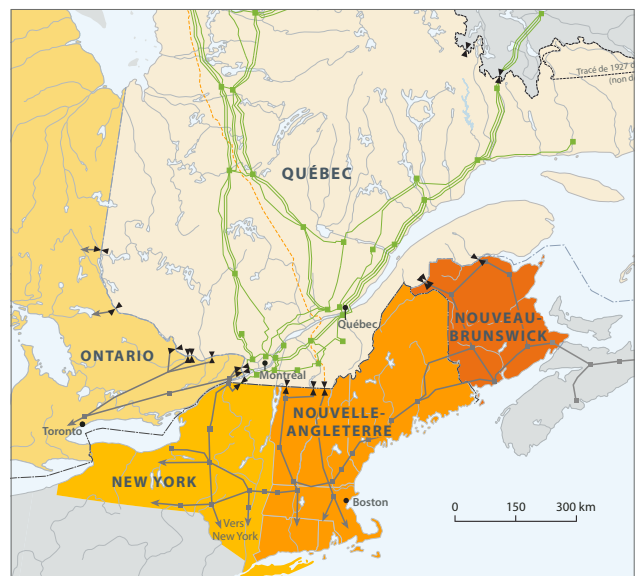
Nous discutons également avec les autorités new-yorkaises qui visent à faire en sorte que 50 % de l'énergie consommée à l'échelle de l'État soit de source renouvelable d'ici 2030. La Ville de New York souhaite de son côté approvisionner à 100 % l'ensemble de ses bâtiments administratifs avec de l'énergie renouvelable.

Nous participons de plus à une initiative du Massachusetts Institute of Technology (MIT), d'Ouranos et de HEC Montréal qui vise en particulier à modéliser l'utilisation future des énergies renouvelables en Nouvelle-Angleterre dans un contexte de changements climatiques.

L'évolution de la demande au Québec

Le *Plan d'approvisionnement 2017-2026* déposé en novembre 2016 prévoit une croissance moyenne des besoins en énergie de 0,4 % par année à compter de 2017. La faiblesse de la croissance est notamment due à la transformation des habitudes de consommation et à la disponibilité d'appareils plus efficaces pour la clientèle résidentielle.

Il en résultera un volume moyen d'électricité disponible de 11,3 TWh par année pour les dix prochaines années. À cet égard, Hydro-Québec travaille déjà à exploiter cette énergie et a annoncé, en mai 2016, une offensive pour attirer au Québec des centres de données, installations reconnues pour leur importante consommation d'énergie. Ces nouveaux centres pourront

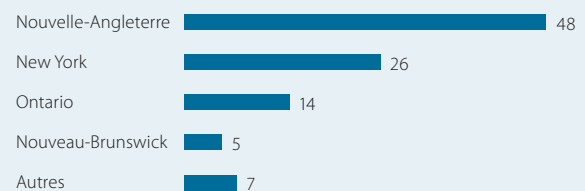


LA CONTRIBUTION DE NOS EXPORTATIONS

Nos marchés d'exportation ont généré des profits de 803 millions de dollars en 2016, soit 28 % du bénéfice net de l'entreprise. Soulignons que l'année 2016 est une année record sur le plan du volume des exportations, soit 32,6 TWh.

VENTES HORS QUÉBEC EN 2016

EN POURCENTAGE



compter sur une énergie électrique fiable, renouvelable et propre, des tarifs d'électricité très concurrentiels, un climat qui permet de réduire la consommation d'énergie, un portefeuille de terrains représentant plus de 25 millions de pieds carrés et situés à des endroits stratégiques, un service d'accompagnement permettant d'accélérer la réalisation des projets ainsi qu'une expertise en efficacité énergétique pour réduire la consommation d'énergie.

En ayant recours à des actions concrètes pour augmenter ses ventes au Québec, l'entreprise prend les moyens pour respecter son engagement de limiter les hausses tarifaires à un niveau égal ou inférieur à l'inflation.

Des acquisitions et des prises de participation

Nous pouvons aussi contribuer à la transition énergétique par des acquisitions ou des prises de participation touchant la production hydroélectrique et le transport d'électricité, deux domaines au cœur de notre réputation et de notre expertise.

Nous agissons en partenariat. Hydro-Québec est un allié stratégique à long terme qui met son expertise de pointe et ses technologies innovantes au service de ses partenaires. Nous nous démarquons puisque nous sommes non seulement des investisseurs, mais aussi des exploitants expérimentés.

UN PARTENAIRE DE CHOIX

Le Réseau de transport d'électricité (RTE) est un collaborateur de choix pour Hydro-Québec. Partenaires de longue date, les deux entreprises exploitent l'une et l'autre un vaste réseau de transport d'électricité et ont décidé d'élargir leur collaboration, qui repose sur une culture commune de service public. En novembre 2016, elles ont signé un protocole d'entente établissant un partenariat stratégique qui leur permettra de faire face ensemble aux défis technologiques que représente la transition énergétique en Europe et en Amérique du Nord.

En vertu de ce protocole, les deux entreprises pourront réaliser ensemble des études pour déterminer des occasions d'acquisition, conjointes ou non, d'actifs stratégiques de réseaux de transport d'électricité. Le protocole prévoit également le recensement des possibilités de création de structures communes pour la commercialisation de solutions innovantes mises au point par les équipes de R-D des deux entreprises. Enfin, il prévoit un partage des savoir-faire notamment en matière de sécurité du travail.



Éric Martel, président-directeur général d'Hydro-Québec, et François Brottes, président du directoire de RTE, soulignent la signature du protocole d'entente liant les deux entreprises.

En 2016, nous avons regardé principalement du côté des Amériques et de l'Europe. Le marché est dynamique et nous avons examiné les occasions ayant le potentiel de correspondre à nos critères d'investissement.

Ainsi, nous avons mené des démarches pour prendre une participation dans le plus important réseau de transport d'électricité à haute tension d'Europe, soit le réseau de transport français appartenant à Électricité de France (EDF), appelé RTE (Réseau de transport d'électricité). Cette transaction n'a pu se réaliser, mais elle a ouvert la voie à un partenariat stratégique entre Hydro-Québec et RTE.

UN INVESTISSEMENT POUR L'AVENIR

Au printemps 2016, nous avons investi dans la ligne à courant continu entre le poste de Radisson (photo) et le poste Sandy Pond afin de maintenir la fiabilité de nos livraisons vers la Nouvelle-Angleterre. Notre efficacité dans l'exécution des travaux nous a fait gagner deux semaines sur le calendrier initial, ce qui a permis de reprendre les exportations plus tôt que prévu.

Au début des années 1990, Hydro-Québec a inauguré la ligne de Radisson–Nicolet–des Cantons, une ligne à courant continu à 450 kV au départ du complexe La Grande, à la Baie-James, dont le prolongement au sud de la frontière rejoint le poste Sandy Pond, en banlieue de Boston. Sa construction a été rendue possible par un partenariat entre Hydro-Québec et des entreprises d'électricité de la Nouvelle-Angleterre.

La ligne reliant le poste de Radisson et le poste Sandy Pond fait plus de 1 500 km et est la plus importante interconnexion entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre. Depuis sa mise en service, plus de 100 milliards de kilowattheures d'électricité ont été acheminés vers nos voisins du sud au moyen de cette importante infrastructure.



L'innovation : un levier de croissance et de performance

Plus que jamais, les travaux que mène l'Institut de recherche d'Hydro-Québec (IREQ), sa solide expertise et son excellence scientifique continueront à maintenir l'entreprise comme un chef de file de l'innovation dans le domaine de l'électricité.

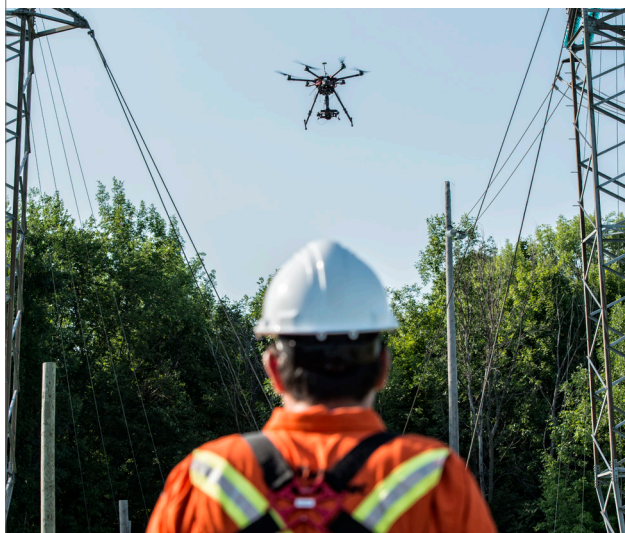
Un environnement changeant

Le secteur de l'électricité connaît une vague de changements importants. En plus d'accueillir les énergies renouvelables, de faire une place à la production décentralisée et de recourir au stockage d'énergie de grande capacité, nous devons apprendre, dans l'intérêt de nos clients, à maximiser l'utilisation d'impressionnantes masses de données au moyen des techniques de pointe de l'ère numérique.

L'IREQ a déterminé lesquelles de ses pistes d'innovation seront essentielles à la performance de l'entreprise au cours de la prochaine décennie. À cet effet, quatre programmes pilotes d'innovation ont été lancés en 2016, dans autant de domaines de pointe : algorithmique avancée pour l'optimisation des réseaux électriques; simulation numérique des équipements et des installations; diagnostic et pronostic du comportement d'équipements; clients participatifs.

INNOVATION ET PERFORMANCE

Hydro-Québec occupe le 24^e rang du classement des 100 entreprises canadiennes investissant le plus en recherche-développement publié en novembre dernier par ReSearch Infosource, alors qu'elle arrivait au 29^e rang en 2014. Elle est toutefois au premier rang dans ce domaine dans le secteur canadien de l'électricité grâce à l'IREQ, son centre de recherche de calibre mondial, véritable leader technologique dans de multiples champs d'activité liés aux réseaux électriques et aux énergies renouvelables. Les chercheurs de l'IREQ s'intéressent notamment à l'utilisation de drones pour l'inspection des lignes de transport et de distribution (photo). Avec 1 100 brevets en poche et le potentiel créatif de ses 500 employés, l'IREQ s'affirme comme un acteur de premier plan en matière d'innovation pour Hydro-Québec et l'ensemble de la société québécoise. Grâce à ses apports, nous saurons mettre au point les solutions technologiques de pointe qui viendront soutenir nos activités, ouvrir des marchés et créer de nouvelles possibilités de rayonnement.



L'avenir du stockage

L'IREQ a conclu avec des organisations renommées dans le domaine, telles que Sony (Japon), Arkema (France), BASF (Allemagne) et le Département de l'énergie (États-Unis), des partenariats qui sont un signe incontestable de la qualité de ses travaux sur les matériaux de batterie. Jusqu'à maintenant, ces activités ont donné lieu à l'attribution de 30 licences actives et à l'obtention de 848 brevets relatifs à divers types de matériaux.

Technologies Esstalion, coentreprise d'Hydro-Québec et de Sony, a mis au point un système de stockage d'énergie de grande capacité, capable de fournir 2,4 MWh, soit deux fois plus que le permettait la génération précédente. Un prototype sera mis à l'essai en 2017 à l'IREQ, puis raccordé à une ligne au départ du poste de Hemmingford, en Montérégie.

En 2016, les activités de recherche sur les électrolytes et sur les batteries ont commencé au laboratoire que notre filiale SCE France exploite conjointement avec Arkema dans l'Hôtel de Jeunes Entreprises Chemstart'up situé à Lacq, en France. Ces travaux ont mené au dépôt de deux demandes de brevet en Europe.

Nos besoins futurs en énergie

L'électricité que nous produisons est issue à plus de 99 % de sources renouvelables et nous comptons bien demeurer un producteur d'électricité verte. Nous devons toutefois réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour accroître à terme notre offre énergétique en vue de répondre aux besoins futurs de notre clientèle. Nous aurons donc à faire un choix clair en matière de nouvelles sources renouvelables, ce que l'IREQ pourrait fort efficacement nous aider à faire. Quel que soit le choix que nous ferons, il devra contribuer au maintien des tarifs résidentiels les plus bas de l'Amérique du Nord et nous permettra de rapidement récupérer notre investissement.

La maintenance prévisionnelle des actifs

Une gestion et une maintenance rigoureuses des actifs sont gages de la performance, de la fiabilité du réseau et de la continuité du service. Les travaux de maintenance ont évidemment un impact direct sur les activités et les résultats de l'entreprise. Nos équipes élaborent donc des solutions technologiques et des méthodes en vue de réduire les travaux de maintenance et leur durée, pour les rendre transparents pour l'exploitation, pour prolonger la vie des équipements et des installations et pour définir les phénomènes susceptibles d'avoir un impact sur les équipements du réseau et leur fiabilité. Aujourd'hui, il ne suffit plus de connaître l'état des équipements et des installations, il faut des outils de pronostic pour optimiser les stratégies de maintenance des actifs en les basant sur une approche prévisionnelle et des instruments d'aide à la décision.

L'une de nos équipes de recherche a conçu une méthode d'évaluation du degré de vieillissement des transformateurs de puissance. Il est maintenant possible de déterminer la durée de vie restante de l'isolant solide sans ouvrir ces appareils ou les retirer du réseau. Cette procédure a déjà donné des résultats concrets dans plusieurs installations d'Hydro-Québec TransÉnergie et elle suscite l'attention de plusieurs entreprises et groupes de recherche du domaine de l'électricité. Cette innovation va de pair avec notre approche de maintenance prévisionnelle des transformateurs. Elle contribuera à réduire

la durée des interventions et à maintenir la disponibilité des équipements, et aura un effet positif sur la continuité du service.

La maîtrise de la consommation

Un outil d'établissement et de classification des profils de puissance nous a permis de présenter à 19 clients industriels des données réelles sur leur utilisation de puissance. À l'automne 2016, devant le succès de ce projet pilote, l'offre a été étendue à environ 600 entreprises du secteur industriel.

Un acier choisi pour les roues de turbines

L'IREQ a mené une importante réflexion sur le type d'acier à utiliser pour les roues de turbine, qui a débouché sur la livraison à la centrale des Cèdres, en février 2016, de la première roue de turbine en acier au carbone à haute limite élastique par le fabricant Voith. Il s'agit de la première roue à aubes creuses en usage à Hydro-Québec. L'IREQ a aussi doté la roue d'instruments de mesure en vue de la caractérisation de son comportement.

UNE MISE À NIVEAU RÉUSSIE

L'IREQ a mis à profit sa solide expertise en simulation de réseaux dans le cadre du projet de remplacement des systèmes de commande et de protection d'un important équipement de transport, le réseau multiterminal à courant continu (RMCC) qui comporte une ligne à 450 kV reliant les postes de Radisson (Baie-James) et Sandy Pond (près de Boston). De nouveaux systèmes numériques ont pu être testés à l'aide de son simulateur de réseau Hypersim. Ainsi, environ un millier d'essais ont été réalisés, ce qui a permis une reprise rapide des exportations, soit deux semaines plus tôt que prévu, limitant ainsi l'impact de l'arrêt du RMCC lié à la mise en œuvre de ces nouveaux systèmes. Rappelons que le RMCC permet l'exportation d'énergie vers la Nouvelle-Angleterre et que son exploitation représente une contribution importante aux exportations d'Hydro-Québec.



Un partenariat en commercialisation

CGI, un fournisseur de services en technologies de l'information présent à l'échelle internationale, assurera la commercialisation et la vente du système MILE développé à l'IREQ. Le système MILE repère les défauts non permanents sur les lignes de distribution et cerne leur cause probable. Nous l'utilisons déjà en maintenance préventive sur notre réseau, et il a permis d'améliorer la qualité du service en aidant à remédier très rapidement à des perturbations. Le transfert de technologie a déjà commencé dans le cadre d'une entente signée en 2016. Quelques entreprises d'électricité hors Québec ont déjà manifesté leur intérêt pour cette solution.



UN APPORT REMARQUÉ AU TRANSPORT DURABLE

Par l'entremise de sa filiale TM4, Hydro-Québec participe à l'essor des véhicules électriques rechargeables. TM4 se consacre en effet à l'industrialisation du procédé de fabrication de ses systèmes de motorisation électrique et hybride ainsi qu'à la commercialisation de ces systèmes sur les grands marchés mondiaux.

En 2016, TM4 a obtenu un contrat visant la fourniture de moteurs et d'onduleurs pour l'alimentation en air du module de pile à combustible FCveloCity-HD de Ballard Power Systems (Canada). Conçu pour équiper les véhicules à l'hydrogène, ce module doit pouvoir compter sur un débit d'air très précis. La série de moteurs TM4 MOTIVE a été sélectionnée pour sa fiabilité éprouvée, sa qualité et sa puissance massive élevée.

La société Prestolite E-Pulsion Systems (PEPS), créée par TM4 et Prestolite Electric Beijing (Chine), a obtenu la certification ISO/TS 16949:2009 pour la conception et la fabrication de systèmes de motorisation électrique. PEPS possède une licence d'exploitation des technologies de TM4. Elle développe, fabrique et commercialise des groupes motopropulseurs électriques et hybrides pour le marché chinois. Cette certification montre qu'elle respecte les normes de qualité les plus élevées de l'industrie automobile. Notons que TM4, par l'entremise de PEPS, a vendu 900 systèmes de motorisation électrique en 2015 et 5 000 en 2016. Ce nombre pourrait encore augmenter considérablement en 2017.

Le constructeur d'autocars, d'autobus et de camions légers TEMSA (Turquie) a mis en service une nouvelle plateforme pour autobus électriques, appelée MD9 electriCITY, équipée d'un système de motorisation SUMO™ produit par TM4.

L'augmentation de la puissance et l'approvisionnement de nos clients

Au cours des prochaines années, nous accroîtrons de 1 140 MW la puissance de nos installations de production hydroélectrique situées sur le territoire du Plan Nord et mettrons en service de nouvelles installations de transport.

Les chantiers de la Romaine

En 2016, la construction d'aménagements hydroélectriques s'est poursuivie en Minganie. Les centrales de la Romaine-2 et de la Romaine-1 ayant été mises en service respectivement en 2014 et en 2015, nos équipes ont consacré leurs efforts aux aménagements de la Romaine-3 (395 MW) et de la Romaine-4 (245 MW). Les travaux ont porté sur la construction du poste de la Romaine-3, de la ligne qui reliera ce poste à celui de la Romaine-4 ainsi que de la ligne qui s'étendra du poste de la Romaine-4 au poste des Montagnais pour raccorder les centrales au réseau.

Après le bétonnage de la centrale de la Romaine-3, nous avons amorcé le montage des groupes turbines-alternateurs ainsi que les travaux d'installation des équipements mécaniques, électriques et architecturaux. Les vannes de l'évacuateur de crues et de la dérivation provisoire sont installées. Le poste de départ de la centrale de la Romaine-3 est en place depuis l'automne 2016. La mise en service commerciale est prévue pour 2017.

À la centrale de la Romaine-4 (245 MW), nous avons notamment attribué des contrats relatifs aux groupes turbines-alternateurs, aux vannes de la dérivation provisoire, au barrage et au blindage des conduites forcées. Le déboisement des sites des ouvrages permanents et l'aménagement des accès routiers sont les principales interventions réalisées sur le terrain au cours de 2016. L'excavation de la dérivation provisoire et de la centrale a commencé. L'aménagement produira ses premiers mégawatts en 2020.



La mise en service commerciale de la centrale de la Romaine-3 est prévue pour 2017.

MAIN-D'ŒUVRE ET RETOMBÉES

En 2016, 48 % des 1 611 travailleurs présents sur les chantiers de la Romaine provenaient de municipalités de la Côte-Nord (767 travailleurs) et 9 % étaient des Innus (147 travailleurs). Les sommes investies dans la région de la Côte-Nord en 2016 en achats de biens et de services, en salaires et en versements aux différents fonds prévus en vertu des ententes avec les communautés locales continuent d'être importantes. Les dépenses de construction effectuées depuis le début du projet auprès d'entreprises de la Côte-Nord, y compris la sous-traitance régionale, font d'Hydro-Québec un acteur économique de premier plan dans cette région.



La réhabilitation de centrales

En 2016, nous avons consacré 344 millions de dollars à la réfection d'ouvrages de production et au rééquipement de centrales, dont des projets majeurs aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois, des Rapides-des-Quinze et de La Gabelle. Au moment de réhabiliter les centrales, nous augmentons leur puissance installée ou leur rendement, lorsque c'est possible.

Le projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'île

Le projet prévoit la construction d'une ligne à 735 kV de plus de 400 km de longueur entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et le poste Judith-Jasmin, dans Lanaudière. Il comprend également la déviation d'un court tronçon d'une ligne à 735 kV existante vers le poste du Bout-de-l'île, à Montréal. Le tracé a fait l'objet de plusieurs modifications pour répondre aux préoccupations exprimées par le milieu. La réalisation du projet de la Chamouchouane–Bout-de-l'île s'est poursuivie en 2016 et s'intensifiera au début de 2017, en vue d'une mise en service à la fin de 2018. Ce projet répond à un besoin de fiabilisation du réseau de transport principal et de renforcement de l'alimentation de la région de Montréal. La nouvelle ligne réduira les pertes électriques et accroîtra la souplesse d'exploitation du réseau principal à 735 kV.

Une nouvelle ligne de transport

Nous construirons prochainement une ligne de transport à 120 kV pour relier le poste du Grand-Brûlé, situé à Mont-Tremblant, à une ligne à 120 kV existante, située entre les postes de Saint-Sauveur et de Sainte-Agathe-des-Monts. Ce projet aura un impact positif tant sur la fiabilité du réseau de transport que sur sa capacité à répondre aux besoins à court et à long terme de la région des Laurentides.

NOS COMMUNICATIONS

Privilégiant une communication de proximité, fondée sur l'authenticité et sur l'écoute, Hydro-Québec se modernise et adopte une stratégie numérique qui favorise les échanges directs et rapides avec ses clients, peu importe où ils se trouvent. Médias sociaux, application mobile, expérience Web améliorée sont autant de moyens que nous utilisons maintenant pour expliquer nos activités, notre contexte d'affaires, nos enjeux et notre contribution à l'économie québécoise. Nous avons aussi lancé une vaste campagne d'information et de publicité visant à favoriser le dialogue avec nos clients.



Compte Twitter client :
lien direct avec nos clients

LinkedIn :
page officielle du pdg portant sur l'actualité de l'entreprise et ses priorités

Compte Twitter d'entreprise :
actif depuis trois ans

Application Info-pannes :
offerte en version iOS et Android, gagnante du prix Coup de cœur TI du public au gala des OCTAS

Nouvelle page d'accueil et section Résidentiel du site Web :
accessibilité accrue des services à la clientèle

Facebook :
Page officielle depuis juillet 2016



Pour mieux informer sur ses programmes, ses actions et les enjeux de toutes sortes auxquels elle est confrontée, Hydro-Québec a opté pour une communication plus directe avec ses clients. C'est ainsi que, du 12 janvier à la fin de février et pour la première fois en huit ans, nous avons mené une campagne d'information et de publicité de grande envergure. Le thème *Bienvenue chez vous* soulignait l'ouverture d'Hydro-Québec envers ses clients, qu'elle invitait à en apprendre davantage sur leur fournisseur d'électricité. Cette campagne s'est poursuivie à l'automne.

Après avoir amélioré l'accessibilité de nos services à la clientèle, nous avons tablé sur notre campagne d'information pour atteindre notre objectif d'encourager le dialogue avec nos clients, notamment dans les médias sociaux. Cette campagne a permis à nos clients d'en apprendre plus sur l'entreprise et a mis en valeur des employés d'Hydro-Québec.

La phase 1 de la campagne de publicité *Bienvenue chez vous* visait principalement à informer nos clients, à nous rapprocher d'eux et à générer de la fierté chez nos employés et les Québécois. À cette occasion, nos clients étaient invités à nous poser leurs questions au sujet de l'entreprise sur le site **bienvenue.hydroquebec.com**, où il est possible de visionner des capsules qui enrichissent l'information fournie dans les publicités. Du 11 janvier au 30 mars, ce site a été visité 137 711 fois. Les capsules d'information ont été visionnées 211 156 fois et 2 091 questions de clients ont reçu une réponse en ligne, sur des sujets comme les services à la clientèle, la biénergie, le changement d'adresse, les compteurs de nouvelle génération, l'efficacité énergétique, la tarification et l'éolien.

Dans la foulée du succès de la phase 1 de la campagne *Bienvenue chez vous*, nous avons lancé à l'automne une phase 2, afin de poursuivre le dialogue avec nos clients grâce à une présence accrue sur l'ensemble de nos plateformes de médias sociaux. À cette fin, nous avons produit un nouveau message télévisé, deux capsules Web et des publicités Web et imprimées, et acheté

des espaces publicitaires dans différents médias québécois. Les nouveaux éléments avaient pour thème l'innovation, un des axes de notre croissance future présenté dans le *Plan stratégique 2016-2020* que nous avons dévoilé en juin. Plus particulièrement, nous avons parlé de la création des matériaux de batterie de demain avec nos partenaires internationaux. Les échanges avec nos clients se sont étendus à Facebook, à LinkedIn, à Twitter et à YouTube.

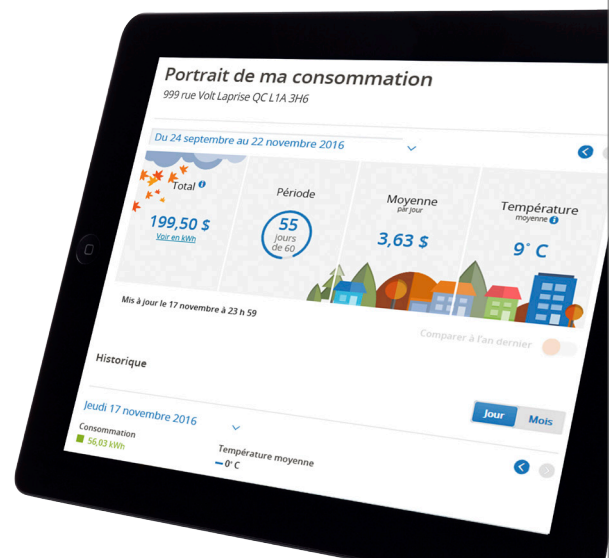
Des contenus actualisés

La refonte du site MIEUX CONSOMMER a permis d'en actualiser les contenus afin de mieux informer les clients et de les accompagner plus efficacement dans leurs démarches. On y trouve des conseils pratiques et peu coûteux pour réduire la consommation d'électricité, de l'information sur les produits écoénergétiques ainsi que des outils de gestion de la consommation. Les clients sont invités à visiter le site à divers moments clés pour eux. Hydro-Québec souhaite que MIEUX CONSOMMER devienne une référence indispensable en matière d'efficacité énergétique.



Des employés ont été les ambassadeurs de la campagne de publicité *Bienvenue chez vous* qui visait à nous rapprocher de notre clientèle.

La nouvelle infolettre d'Hydro-Québec a été lancée il y a un peu plus d'un an, à l'automne 2015. D'un style actuel, vif et sympathique, elle adopte un ton de proximité pour nous rapprocher de la clientèle. Les sujets se veulent utiles pour les clients et les renvoient le plus souvent possible vers le site Web : conseils pour économiser, accès rapide à des services qui simplifient la gestion de son compte, exemples pratiques pour mieux influencer sur sa consommation d'électricité. L'infolettre de l'automne 2016 abordait les sujets suivants : Portrait de la consommation ; Les bons réflexes ; interruptions planifiées ; chauffe-eau à trois éléments ; ampoules à DEL ; prise de rendez-vous sur le Web ; TM4.



Les visites d'installations

Grâce au programme de visites d'installations, la population a la possibilité de mieux connaître les ouvrages d'Hydro-Québec, y compris leur histoire et les innovations technologiques qu'ils intègrent. Les quatorze sites ouverts au public ont attiré 134 687 visiteurs en 2016, soit une augmentation de 8 % par rapport à 2015. Ce sont autant de personnes qui découvrent ce que représentent concrètement les orientations stratégiques et la mission de l'entreprise. Les visites permettent de mettre en valeur les avantages de l'hydroélectricité de même que l'expertise et le savoir-faire du personnel d'Hydro-Québec. Sont aussi abordées les questions relatives à l'intégration des ouvrages dans leur milieu d'accueil et à la performance environnementale de l'entreprise. Enfin, ces contacts avec la clientèle contribuent au développement récréotouristique régional et intéressent les jeunes à la science grâce aux notions vulgarisées qui leur sont présentées, deux fonctions non négligeables.

Hydro-Québec a inauguré cet été le centre d'interprétation entièrement rénové de la centrale Manic-5 et du barrage Daniel-Johnson. Ces installations constituent une vitrine exceptionnelle pour Hydro-Québec, qui y reçoit plus de 6 000 visiteurs annuellement. La nouvelle installation muséale est à la hauteur de la réputation de l'aménagement Manic-5, connu et reconnu mondialement.



Hydro-Québec a poursuivi sa campagne *Les bons réflexes*, qui encourage l'adoption au quotidien de gestes simples ayant des impacts individuels et collectifs importants. Le site **Les bons réflexes** propose un test sur l'efficacité énergétique ainsi qu'une vingtaine de capsules sur les réflexes à adopter pour économiser l'électricité. On y trouve une section inédite sur l'impact collectif des petits gestes.

Médias sociaux, application mobile, site Web, libres-services Web et téléphoniques, voilà certains des moyens qui nous donnent l'occasion de mieux communiquer, en continu, avec nos clients. Pour sa part, notre campagne de publicité *Bienvenue chez vous* nous a permis, au passage, de stimuler la fierté de nos employés et de l'ensemble des Québécois.

À LA BAIE-JAMES EN QUELQUES SECONDES

Hydro-Québec poursuit son rapprochement avec sa clientèle en rendant l'une de ses installations de la Baie-James accessible à tous. L'entreprise a en effet produit une vidéo 360° qui offre pour la première fois au public la chance de visiter virtuellement la plus grande centrale hydroélectrique souterraine du monde, soit celle de l'aménagement Robert-Bourassa. Voilà une belle façon de souligner le 45^e anniversaire du début de la réalisation du *Projet du siècle*, la construction du complexe hydroélectrique La Grande. Toujours à la fine pointe de la technologie, ses centrales constituent le plus important complexe de production d'énergie de l'Amérique du Nord avec 17 418 mégawatts de puissance. Grâce à cette vidéo, Hydro-Québec permet aux Québécois de se transporter à la Baie-James en quelques secondes et de découvrir une partie de leur histoire. Grâce à la technologie de la réalité virtuelle 360°, ils peuvent s'imprégner du caractère grandiose de cette installation.



Nos engagements ici et ailleurs

Hydro-Québec appuie une foule d'activités communautaires partout au Québec. Nous soutenons aussi bien des projets d'intérêt collectif dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée que des activités parrainées par la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et que des organismes qui participent activement à la vie culturelle, sociale et économique du Québec auxquels nous attribuons des dons ou des commandites.

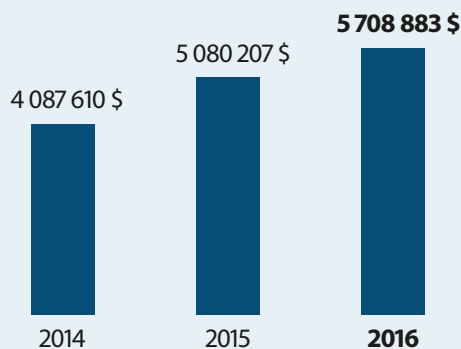
Un appui aux municipalités et aux régions

Notre Programme de mise en valeur intégrée (PMVI) offre aux municipalités qui accueillent de nouvelles lignes ou de nouveaux postes de transport d'électricité une somme équivalant à 1 % de la valeur initialement autorisée du projet. Cette somme est destinée à des initiatives locales ou régionales touchant l'environnement, les infrastructures municipales, communautaires ou de loisir ou le développement des communautés.

En 2016, le PMVI a soutenu 25 initiatives, ce qui représente 3 millions de dollars. Ainsi, Hydro-Québec a remis plus de 95 000 \$ à la Ville de Repentigny, dans Lanaudière, pour l'aménagement d'une patinoire extérieure et d'un terrain de basketball dans le cadre de la construction de la ligne à 120 kV Pierre-Le Gardeur-Saint-Sulpice.

En 2016, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement a accordé 971 480 \$ à divers organismes québécois. Elle a ainsi contribué à la réalisation de 18 initiatives dans 9 régions du Québec dans les domaines de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels ainsi que de la sensibilisation à certains enjeux environnementaux locaux. Par exemple, la somme de 125 000 \$ qu'elle a versée au Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN) permettra la mise en place d'activités de restauration de la rive ouest de l'embouchure de la rivière Moisie, très fréquentée par les villégiateurs et les touristes, ainsi que d'encadrement des usages de celle-ci. D'une valeur de 275 000 \$, le projet vise à rétablir le couvert végétal de la flèche de sable, à limiter la circulation des véhicules hors route ainsi qu'à réduire le piétinement de la végétation et la perturbation de la faune. Plus d'information sur les activités de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement : www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

LA CAMPAGNE CENTRAIDE DE 2016 DES EMPLOYÉS ET DES RETRAITÉS D'HYDRO-QUÉBEC A PERMIS DE RÉUNIR 5 708 883 \$



Nos efforts en développement durable d'ici 2020

Les principales mesures de notre *Plan d'action de développement durable 2015-2020*, adopté en juillet 2015, sous-tendent la contribution d'Hydro-Québec à la mise en œuvre de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016* et de l'*Agenda 21 de la culture du Québec*. Le *Rapport sur le développement durable 2016* rend compte de façon détaillée de notre performance au regard du Plan d'action. Plus d'information sur les activités d'Hydro-Québec en développement durable : www.hydroquebec.com/developpement-durable.

Nos dons et commandites

Au-delà de fournir de l'énergie fiable à des prix abordables, Hydro-Québec souhaite contribuer à la vie sociale et culturelle des Québécois. Nous sommes actifs dans les domaines de l'aide sociocommunautaire, de l'éducation et de la santé, tout en étant heureux de soutenir des événements à caractère culturel, environnemental, socioéconomique, scientifique et sportif. La palette des organismes qui ont profité de nos dons et commandites est restée variée en 2016. Elle inclut l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie, la Fondation Marie-Vincent, l'Université du Québec à Chicoutimi, le Défi sportif AlterGo, les Journées de la culture dans toutes les régions du Québec ainsi que l'Hôtel-Dieu de Lévis. Au total, près de 650 organismes ont reçu 17,6 millions de dollars en 2016. Plus d'information au www.hydroquebec.com/dons-commandites.

UN ÉVÉNEMENT POUR L'ÉLECTRICITÉ DURABLE

Hydro-Québec accueillera à Montréal, les 29 et 30 mai 2017, le 26^e sommet du Partenariat mondial pour l'électricité durable (PMED). Sous le thème *L'électricité comme outil de réduction de l'empreinte carbone*, cet événement majeur réunira pendant deux jours les dirigeants de grandes entreprises d'électricité parmi les plus actives du globe. Le PMED est un organisme international sans but lucratif qui a vu le jour en 1992, dans la foulée du Sommet de la Terre de Rio. Ses membres se sont donné comme mission de jouer un rôle prépondérant dans les débats sur les enjeux internationaux du secteur de l'électricité. Ils désirent surtout encourager le développement d'énergies durables par des projets et des transferts de compétences destinés aux pays en développement.



NOTRE PRODUCTIVITÉ

Améliorer notre productivité constitue un impératif incontournable. Les leviers que nous avons définis à cette fin sont l'optimisation de l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) ainsi que la performance et l'engagement de nos employés. Les TIC, parce qu'elles améliorent la performance globale de l'entreprise; nos ressources humaines, parce qu'elles sont les acteurs clés de notre succès actuel et futur. De plus, nous modifierons nos pratiques d'acquisition de biens et de services pour favoriser la création de valeur et ferons des achats d'énergie ciblés.



Les technologies de l'information et des communications

Les TIC sont au cœur du fonctionnement du réseau électrique et de la continuité du service d'Hydro-Québec. Elles favorisent l'optimisation et l'automatisation des processus et améliorent la performance globale de l'entreprise, tout en assurant les services informatiques et de télécommunications pour nos employés.

Afin de contribuer à l'effort d'efficacité et aux gains de productivité de l'entreprise, nous avons mis en œuvre en 2016 un plan de réduction des charges d'exploitation. Les économies réalisées proviennent de l'absorption de la croissance, de la réduction des dépenses et de la renégociation des contrats avec les fournisseurs.

Au service de la mission

Hydro-Québec s'appuie sur un vaste et robuste réseau de télécommunications privé pour gérer, surveiller et piloter ses installations. En 2016, nous avons travaillé au raccordement de plusieurs installations dont l'aménagement de la Romaine-3, le nouveau poste d'Adamsville et le futur poste Judith-Jasmin. Nous avons également poursuivi la modernisation de liaisons hertziennes stratégiques pour le réseau électrique comme celles de Jarry-Grand-Brûlé, d'Edmunston-Rivière-du-Loup et de Chicoutimi-Jacques-Cartier. La mise en place du réseau fédérateur IP-MPLS s'est poursuivie tout comme la migration des services vers celui-ci. À terme, Hydro-Québec bénéficiera d'une seule infrastructure de réseau IP, fiable et performante, qui répondra à l'ensemble des besoins de communication de données.

Une architecture cible

Afin d'orienter toutes les composantes des systèmes et les ressources informationnelles en fonction des stratégies d'affaires de l'entreprise, nous avons élaboré une architecture d'entreprise cible pour les TIC que nous entendons mettre en œuvre sur les cinq prochaines années. Cette démarche nous conduira à simplifier nos façons de faire et à réduire le nombre d'applications et de plateformes technologiques. Nous cherchons tout particulièrement à créer de la valeur pour les divisions en collaborant étroitement avec elles pour choisir les technologies les plus appropriées au meilleur coût. La sécurité est également au cœur de ces orientations afin que le réseau électrique soit protégé en toutes circonstances.



Une équipe de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications pilote le projet Système intégré de gestion de la maintenance – Production (SIGMa-P).

Un nouveau centre de traitement informatique

Hydro-Québec s'est dotée d'un nouveau centre principal de traitement informatique à Drummondville. La conception de ce centre stratégique suit les meilleures pratiques de l'industrie. Son exploitation sera synchronisée en temps réel avec celle du centre de Montréal afin de garantir la sécurité et la continuité de nos activités en tout temps. La consommation d'énergie de l'installation sera optimisée au moyen d'un système novateur de refroidissement naturel à l'air. Le nouveau centre accueillera les premières applications au printemps 2017.

Les nouveaux outils de communication d'entreprise

Les outils de communication et de collaboration facilitent grandement le travail des employés. Ils assurent les contacts en continu, réduisent les déplacements – ainsi que les pertes de temps et les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées – et accroissent l'efficacité des activités quotidiennes.

En tirant profit de notre service de téléphonie IP, nous avons mis en œuvre un système de communication qui permet aux employés d'accéder aux services téléphoniques depuis leur ordinateur, de partager leur écran avec plusieurs collègues et d'utiliser plusieurs autres fonctions permettant de faciliter la gestion des communications. Au début de 2017, un service de webdiffusion capable de gérer des vidéoconférences à grande échelle a également été déployé dans l'entreprise, permettant ainsi de rapprocher les employés de la Haute direction. La webdiffusion vient ainsi enrichir l'offre de service en matière d'outils de communication et de diffusion.

Les interactions avec la clientèle

Nous modernisons progressivement les technologies utilisées pour interagir avec notre clientèle. Déjà en 2016, il était possible d'accéder aux livres-services Web à l'aide d'un téléphone intelligent. Grâce à une gestion sécurisée des informations, ces outils permettent notamment aux clients d'effectuer le suivi de leur historique de consommation, de vérifier le solde de leur compte, de modifier leur mensualité dans le cadre du Mode de versements égaux (MVE) ainsi que de conclure une entente de paiement.

De plus, le service Info-Pannes, accessible sur le Web et optimisé pour les appareils mobiles, ne cesse de s'enrichir : il précise entre autres l'emplacement des pannes, le nombre de clients touchés et les délais de rétablissement en plus de transmettre les avis d'interruption planifiée.

Le renforcement de la cybersécurité

Hydro-Québec maintient ses efforts pour protéger ses installations, ses données et le contenu des dossiers clients. Sur le plan humain, nous accentuons la promotion des bons réflexes et la diffusion d'une culture de sécurité dans tous les secteurs sensibles.

Plusieurs services et solutions techniques rehaussent la sécurité des accès à nos réseaux. C'est ainsi que nous avons mis en place un centre de surveillance continue des comportements malveillants à l'égard de nos systèmes et de nos informations. L'attribution des accès informatiques a été resserrée grâce au nouveau système intégré de gestion des accès, et la sécurité du périmètre externe a été renforcée.

Nos ressources humaines

Grâce à la performance et à l'engagement de nos employés, nous pourrions atteindre nos objectifs stratégiques et mettre en place une organisation mieux à même de relever les défis auxquels nous ferons face à l'avenir. Axée sur la fierté et sur l'atteinte des résultats, la culture d'entreprise que nous nous employons à instaurer fera d'Hydro-Québec une entreprise au dynamisme sans cesse renouvelé.

L'évolution de la culture d'entreprise

Notre volonté de favoriser une culture rassembleuse, axée sur la fierté et sur l'atteinte des résultats, est bien campée dans le *Plan stratégique 2016-2020*. Pour cerner les forces de la culture actuelle et les changements requis, nous nous sommes inspirés des meilleures pratiques, nous avons tenu des consultations auprès des employés, des cadres et des représentants syndicaux, et nous avons réalisé des ateliers de réflexion stratégique avec les membres de la Haute direction. Nous avons ainsi défini clairement les comportements attendus des cadres et des employés, en fonction de nos valeurs, de notre mission et de nos priorités stratégiques. En gros, notre culture cible sera caractérisée par le **travail d'équipe**, l'**agilité** et l'**ouverture** aux nouveautés et aux occasions de croissance. C'est en plaçant toujours les **clients au cœur de nos décisions** et en nous appuyant sur nos **compétences** que nous atteindrons des **résultats** dont nous serons tous **fiers**.

Pour soutenir l'évolution vers cette culture cible, nous avons élaboré un plan d'action visant notamment à perfectionner nos leaders, à améliorer nos pratiques de gestion des ressources humaines et à uniformiser nos processus de gestion. Ces initiatives se déploieront dès 2017 pour engager encore davantage de cadres et d'employés dans notre démarche d'évolution culturelle.

L'engagement de nos employés

L'engagement des employés contribue directement à la performance et à la productivité d'Hydro-Québec. Un employé engagé collabore, trouve des solutions, est prêt à se dépasser, innove et participe au changement. Chaque année, Hydro-Québec mène le sondage *Écoute du personnel* afin d'évaluer dans quelle mesure ses employés sont prêts à s'investir pour façonner l'avenir de l'entreprise. En 2016, plus de 15 000 employés y ont répondu, ce qui représente un taux de participation de 76 %. Les résultats du sondage permettent aux gestionnaires de cibler les mesures les plus susceptibles de favoriser l'engagement des employés. Par ailleurs, Hydro-Québec a consacré 2,7 % de sa masse salariale au perfectionnement de ses ressources humaines. Les besoins de relève des cadres ont été déterminés à tous les niveaux hiérarchiques et l'outil de gestion de la relève a été déployé dans toutes les unités.

Le renouvellement des savoir-faire essentiels

Après avoir défini les besoins d'acquisition de compétences des employés, nous avons cartographié les connaissances indispensables pour des postes clés. Nous comptons exploiter davantage les ressources technologiques afin de mettre de l'avant des solutions d'apprentissage innovantes. Parmi celles-ci, notons les outils de soutien à la performance et les stratégies de perfectionnement en milieu de travail axées sur les profils d'emploi.

La sécurité de l'entreprise

Afin d'améliorer le dispositif de sécurité de l'entreprise, nous avons harmonisé nos pratiques en ce qui concerne la sécurité physique et la cybersécurité. La sécurité d'entreprise fait désormais l'objet d'une gouvernance intégrée et transversale. Il importe maintenant de promouvoir cette approche auprès de l'ensemble du personnel.

La santé et la sécurité du travail

En matière de prévention des absences, des maladies et des accidents du travail, les gestionnaires sont appelés à se mobiliser pour susciter l'engagement de chacun à veiller sur sa santé et sa sécurité et sur celles des autres. Des efforts ont été déployés

pour promouvoir et transposer des mesures et des comportements qui contribuent à assurer la santé et la sécurité des travailleurs.

Les actions amorcées en 2016 pour regrouper l'ensemble des activités de prévention faciliteront l'harmonisation des pratiques ainsi que l'évolution de la culture de santé et de sécurité. Enfin, afin de soutenir les activités de croissance de l'entreprise, nous avons intégré à notre offre de service les besoins liés aux nouvelles avenues de développement.

Le succès de nos outils de formation interactifs

Nous avons conçu une application interactive destinée à favoriser l'apprentissage des exigences du *Code de sécurité des travaux* par les entrepreneurs travaillant dans les centrales et les postes. En 2016, cet outil de formation appelé *Opération : Zéro Blackout* a été remarqué par le Brandon Hall Group, l'organisme américain qui attribue les prix Human Capital Management Excellence Awards. Hydro-Québec et son partenaire Ellicom ont ainsi remporté la médaille de bronze dans la catégorie du meilleur usage des jeux et de la simulation à des fins de formation. *Opération : Zéro Blackout* a également mérité un Prix d'excellence et le prix Le meilleur des meilleurs de l'Institut pour la performance et l'apprentissage.

L'analyse comparative de la rémunération globale

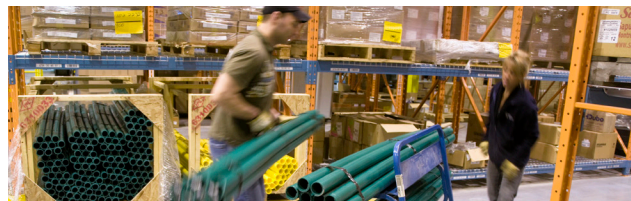
Dans le cadre du dossier tarifaire 2016-2017, la Régie de l'énergie a demandé que soit effectuée une analyse de la rémunération globale du personnel d'Hydro-Québec et d'entreprises comparables. L'analyse a été effectuée par une entreprise de consultation auprès d'une quarantaine de sociétés actives au Québec et de quelques grands distributeurs d'hydroélectricité canadiens. Cette enquête a permis de conclure que, dans l'ensemble, la rémunération globale des employés d'Hydro-Québec est bien positionnée par rapport au marché.

Des données clés en ressources humaines

À la fin de 2016, nous comptons 35 015 abonnés LinkedIn qui reçoivent les actualités de l'entreprise et de l'information sur nos postes vacants. Au total, 147 employés permanents et 1 487 employés temporaires ont été embauchés au cours de l'année.

ACQUISITIONS ET ACHATS

Outre l'optimisation de l'utilisation des technologies de l'information et des communications et la performance et l'engagement de ses employés, Hydro-Québec compte améliorer sa productivité en recourant à deux autres leviers : la modification de ses pratiques en matière d'acquisition de biens et de services pour favoriser la création de valeur, et le lancement d'appels d'offres pour l'achat de nouvelles quantités d'énergie seulement lorsque la quantité totale d'énergie disponible annuellement descendra sous le seuil de 2 % des besoins globaux.



Analyse par la Direction

L'analyse par la Direction doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés d'Hydro-Québec et les notes afférentes. L'information financière présentée ci-après et les sommes inscrites dans les tableaux sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Les états financiers consolidés tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie relatives au transport et à la distribution de l'électricité.

Hydro-Québec tient à rappeler que cette analyse, et principalement la section Perspectives, contient des énoncés basés sur des estimations et sur des hypothèses concernant ses résultats futurs et le cours des événements. Étant donné les incertitudes et les risques inhérents à tout énoncé prospectif, les résultats réels de l'entreprise pourraient différer des résultats prévus. Signalons enfin que les renseignements contenus dans cette analyse tiennent compte de tout événement important survenu jusqu'au 24 février 2017, date d'approbation du présent Rapport annuel par le Conseil d'administration d'Hydro-Québec.

REVUE FINANCIÈRE

ANALYSE PAR LA DIRECTION

2016 en un coup d'œil	25
Résultats consolidés	26
Gestion de la trésorerie et du capital	28
Résultats sectoriels	30
Perspectives	40
Gestion intégrée des risques d'affaires	41

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de la Direction à l'égard de l'information financière	44
Rapport des auditeurs indépendants	45
États consolidés des résultats	46
États consolidés du résultat étendu	46
Bilans consolidés	47
États consolidés des variations des capitaux propres	48
États consolidés des flux de trésorerie	49
Notes afférentes aux états financiers consolidés	50

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Rétrospective quinquennale	77
Données financières trimestrielles consolidées	80

2016 en un coup d'œil

Le bénéfice net d'Hydro-Québec s'est maintenu à un niveau élevé en 2016, soit 2 861 M\$. Ce résultat s'inscrit dans un contexte de retour à des températures près des normales sur le marché du Québec après deux années caractérisées par des températures hivernales très froides. Par ailleurs, l'entreprise a su tirer parti de son savoir-faire commercial et opérationnel pour exporter un volume d'électricité sans précédent, ce qui a atténué l'effet de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie. Ainsi, Hydro-Québec sera de nouveau en mesure de verser un dividende supérieur à 2 G\$ à son actionnaire, le gouvernement du Québec. Pour l'exercice 2016, celui-ci s'élève à 2 146 M\$.

UN SOMMET HISTORIQUE D'EXPORTATIONS

Les exportations nettes d'électricité ont progressé de 3,3 TWh par rapport à 2015, atteignant un sommet historique de 32,6 TWh et contribuant à hauteur de 803 M\$ au bénéfice net. Il s'agit d'une augmentation de 1,8 TWh par rapport au record précédent, établi en 2013, qui a notamment été rendue possible par le bon fonctionnement des équipements de production et de transport ainsi que par une forte hydraulicité et par des conditions météorologiques favorables. Ces facteurs, conjugués à l'élaboration et à l'exécution judicieuses de la stratégie de commercialisation, ont permis à l'entreprise de saisir plusieurs occasions d'affaires sur les marchés externes. Le volume record d'exportations est d'autant plus remarquable que des travaux de maintenance planifiée ont rendu indisponible une importante liaison de transport d'électricité entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre durant les mois d'avril et de mai 2016.

Mentionnons également qu'en raison de la forte hydraulicité enregistrée en 2016, Hydro-Québec a terminé l'exercice avec des stocks énergétiques sans précédent de 138,2 TWh.

DES INVESTISSEMENTS MAJEURS PARTOUT AU QUÉBEC

Les investissements d'Hydro-Québec se sont élevés à 3 460 M\$ en 2016, principalement en raison de la poursuite des grands projets dans les secteurs de la production et du transport.

Le chantier le plus important est demeuré celui de la construction et du raccordement du complexe hydro-électrique de la Romaine, sur la Côte-Nord. Ce complexe de quatre centrales à réservoir aura une puissance installée totale de 1 550 MW, dont 910 MW sont déjà en exploitation. Un nouveau jalon a été franchi en septembre avec l'achèvement du barrage de l'aménagement de la Romaine-3 (395 MW), dont la mise en service est prévue pour 2017. Rappelons par ailleurs que la centrale de la Romaine-1 (270 MW) a été mise en service à la fin de 2015, de sorte que l'entreprise a pu bénéficier de la production de cette installation lors des périodes de pointe de l'hiver 2015-2016.

Les travaux effectués dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île ont également progressé. Ce projet comporte deux volets : d'une part, la construction du poste Judith-Jasmin à 735-120-25 kV dans Lanaudière; d'autre part, le déploiement d'une ligne à 735 kV de plus de 400 km entre le poste de la Chamouchouane, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, et le poste Judith-Jasmin, ainsi que la déviation d'un court tronçon de ligne à 735 kV vers le poste du Bout-de-l'Île, à Montréal. Après le démarrage des travaux de déboisement à l'automne 2015, le projet s'est

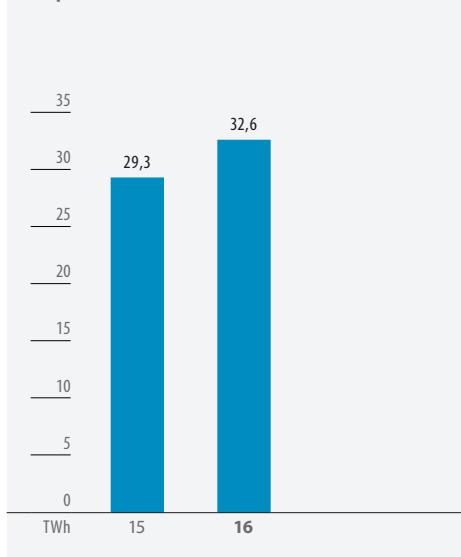
poursuivi en 2016 avec, entre autres, le lancement de la construction du poste Judith-Jasmin. Les travaux s'intensifieront en 2017 en vue de la mise en service des installations en 2018.

UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE AUX REVENUS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Pour une quatrième année de suite, la contribution d'Hydro-Québec aux revenus de son unique actionnaire, le gouvernement du Québec, franchit le cap des 4 G\$. Au bénéfice net de 2 861 M\$ s'ajoutent en effet des sommes de 667 M\$ au titre des redevances hydrauliques, de 284 M\$ au titre de la taxe sur les services publics et de 218 M\$ en frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt. Cette contribution, combinée aux retombées économiques des activités que mène l'entreprise aux quatre coins de la province, profitera à l'ensemble de la collectivité québécoise.

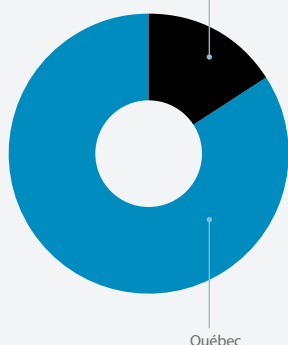
En 2016, les exportations nettes ont représenté 16 % du volume des ventes, mais ont généré 28 % du bénéfice net de l'entreprise.

Exportations nettes d'électricité



Ventes nettes d'électricité en 2016

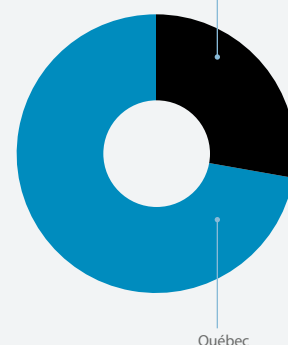
201,9 TWh



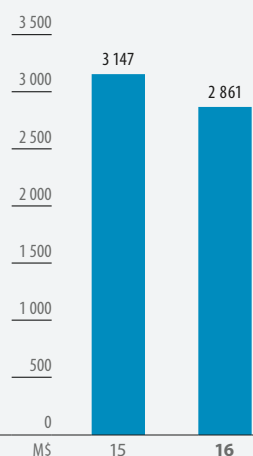
Bénéfice net de 2016

2 861 M\$

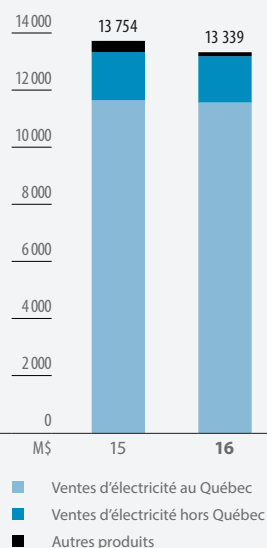
803 M\$ (28 %) Exportations



Bénéfice net



Produits



BÉNÉFICE NET

Hydro-Québec a inscrit un bénéfice net de 2 861 M\$ en 2016, comparativement à 3 147 M\$ en 2015. Les exportations nettes d'électricité d'Hydro-Québec Production ont diminué de 77 M\$ en raison de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie, dont l'incidence a été atténuée par une augmentation de volume de 3,3 TWh qui a porté les exportations nettes à un sommet historique de 32,6 TWh. En ce qui concerne le marché du Québec, le retour à des températures près des normales en 2016 a entraîné une réduction de 63 M\$ des approvisionnements fournis par Hydro-Québec Production à Hydro-Québec Distribution. Enfin, les frais financiers ont augmenté de 83 M\$, essentiellement sous l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains.

PRODUITS

Les produits ont totalisé 13 339 M\$, contre 13 754 M\$ en 2015. Les produits des ventes d'électricité ont diminué de 163 M\$ pour s'établir à 13 199 M\$. Les ventes au Québec ont généré 11 573 M\$, soit 89 M\$ de moins que les 11 662 M\$ inscrits en 2015. Sur les marchés hors Québec, les produits des ventes se sont chiffrés à 1 626 M\$, en baisse de 74 M\$. Les autres produits ont été de 140 M\$, comparativement à 392 M\$ en 2015.

La diminution de 89 M\$ des ventes d'électricité réalisées au Québec résulte principalement de l'effet des températures, qui s'est traduit par une baisse de volume de 2,9 TWh ou 241 M\$. En 2015, les températures enregistrées au premier trimestre avaient en moyenne été inférieures de 5 °C aux normales, entraînant des ventes additionnelles de 4,3 TWh ou 338 M\$; à l'inverse, les températures avaient été exceptionnellement douces au quatrième trimestre, conduisant à une diminution des ventes de 1,7 TWh ou 130 M\$. Par contre, les températures de 2016 ont été plus près des normales. Ainsi, les températures ont eu une incidence défavorable de 17 M\$ en 2016, comparativement à une incidence favorable de 224 M\$ en 2015. L'effet des températures a été atténué par les ajustements tarifaires des 1^{ers} avril 2015 et 2016, qui se sont soldés par une hausse de 141 M\$ des produits. Rappelons que ces ajustements tarifaires ont été autorisés par la Régie de l'énergie et qu'ils ont été fixés de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service.

Les produits des ventes d'électricité sur les marchés hors Québec ont totalisé 1 626 M\$, contre 1 700 M\$ en 2015. Cette diminution de 74 M\$ s'explique principalement par la baisse des prix sur les marchés de l'énergie. L'effet de l'augmentation de volume, conjugué à l'incidence favorable de la stratégie de gestion des risques mise en place par l'entreprise, a permis de limiter l'impact de la baisse des prix.

Les autres produits ont diminué de 252 M\$ pour s'établir à 140 M\$ en 2016. Cette baisse tient surtout à la variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts de revenus liés aux aléas climatiques et des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniaux.

CHARGES

Les charges totales ont atteint 7 946 M\$ en 2016, contre 8 158 M\$ l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation ont totalisé 2 438 M\$, en baisse de 89 M\$ par rapport aux 2 527 M\$ enregistrés en 2015. Grâce à une gestion rigoureuse et à un contrôle serré des charges, Hydro-Québec a été en mesure d'absorber la hausse des coûts associée à l'inflation, à l'indexation des salaires et à la croissance des actifs en exploitation. De plus, soulignons que l'effectif de l'entreprise s'établissait à 19 552 employés à la fin de l'exercice, soit le niveau le plus bas des quarante dernières années.

Les achats d'électricité et de combustible se sont établis à 1 866 M\$, en baisse de 72 M\$ comparativement aux 1 938 M\$ inscrits en 2015. Cette variation est essentiellement attribuable à une réduction de 60 M\$ des achats d'électricité d'Hydro-Québec Distribution auprès de tiers. D'une part, les achats à court terme réalisés sur les marchés ont diminué de 93 M\$. Rappelons qu'en 2015, la division avait dû acheter d'importantes quantités d'énergie sur les marchés pour répondre aux besoins ponctuels occasionnés par les températures très froides de l'hiver. D'autre part, les achats d'énergie éolienne ont augmenté de 34 M\$, par suite notamment de la mise en service de nouveaux parcs éoliens ou groupes d'éoliennes.

La charge d'amortissement a totalisé 2 597 M\$, soit 116 M\$ de moins qu'en 2015. D'une part, la charge d'amortissement afférente aux actifs et passifs réglementaires a diminué de 177 M\$ en raison principalement du fait qu'en 2015, des frais reportés avaient été comptabilisés au titre de l'incidence du passage aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis et qu'en 2016, ces passifs ont été amortis selon des modalités approuvées par la Régie de l'énergie. D'autre part, l'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 49 M\$, par suite notamment de la mise en service des deux groupes turbines-alternateurs de la centrale de la Romaine-1 à la fin de 2015.

Les taxes se sont élevées à 1 045 M\$, contre 980 M\$ en 2015. Cette variation résulte de trois principaux facteurs : la comptabilisation d'un montant de 15 M\$ payable au gouvernement du Québec en vertu de la *Loi instituant le Fonds du Plan Nord*; une augmentation de 13 M\$ des redevances hydrauliques découlant de l'indexation du taux applicable et de l'accroissement du volume de production; une hausse de 16 M\$ de la taxe sur les services publics sous l'effet d'une augmentation de l'assiette fiscale, elle-même attribuable à la croissance de la valeur nette des actifs assujettis.

Les frais financiers ont totalisé 2 532 M\$ en 2016, comparativement à 2 449 M\$ l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains. La dépréciation marquée du dollar canadien en 2015 s'était traduite par la comptabilisation d'un important gain de change.

	2016	2015
RÉSULTATS ET DIVIDENDE (M\$)		
Produits	13 339	13 754
Bénéfice d'exploitation	5 393	5 596
Bénéfice net	2 861	3 147
Dividende	2 146	2 360
BILANS (M\$)		
Actif total	75 167	75 199
Immobilisations corporelles	62 691	61 558
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an et la dette à perpétuité	45 909	45 983
Capitaux propres	19 704	19 475
RATIOS FINANCIERS		
Rendement des capitaux propres provenant des activités poursuivies (%) ^a	13,1	14,9
Taux de capitalisation (%) ^b	30,5	30,1
Marge bénéficiaire (%) ^c	21,4	22,9
Couverture des intérêts ^d	2,16	2,20
Taux d'autofinancement (%) ^e	58,8	82,8

a) Quotient du bénéfice provenant des activités poursuivies par les capitaux propres moyens diminués de la perte moyenne cumulative provenant des activités abandonnées des exercices précédents et du cumul des autres éléments du résultat étendu moyen. Pour les exercices 2016 et 2015, le dénominateur est de respectivement 21 842 M\$ et 21 091 M\$. Hydro-Québec n'a inscrit aucun montant au titre des activités abandonnées en 2016 ou en 2015, de sorte que le bénéfice net correspond au bénéfice provenant des activités poursuivies.

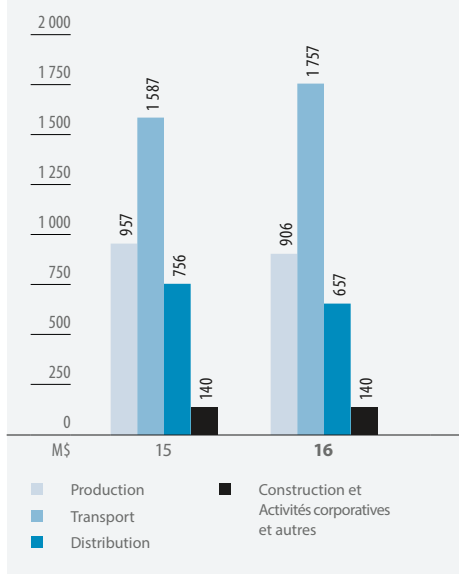
b) Quotient des capitaux propres par la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an, de la dette à perpétuité, des emprunts et du passif lié aux instruments dérivés, diminuée de l'actif lié aux instruments dérivés et du fonds d'amortissement.

c) Quotient du bénéfice net par les produits.

d) Quotient de la somme du bénéfice d'exploitation et du revenu net de placement par les intérêts sur titres d'emprunt.

e) Quotient des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués du dividende versé par la somme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, exclusion faite de la cession ou de l'acquisition nette de placements temporaires, et du remboursement de dette à long terme.

Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels par secteurs



ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation ont totalisé 5,5 G\$ en 2016, contre 6,2 G\$ en 2015. Ces flux ont notamment servi à payer le dividende de l'exercice 2015 et à financer une part importante du programme d'investissement.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2016, Hydro-Québec a consacré 3,5 G\$ à ses investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, comparativement à 3,4 G\$ l'exercice précédent. De ce montant, 1,5 G\$ a été alloué à des projets de développement et 2,0 G\$ ont été affectés au maintien ou à l'amélioration de la qualité des actifs.

Les investissements d'Hydro-Québec Production ont atteint 906 M\$. La majeure partie de cette somme, soit 562 M\$, a été consacrée aux activités de développement, soit principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine. Les sommes allouées aux activités courantes de maintien et d'amélioration des actifs se sont chiffrées à 344 M\$. La division a notamment mené des travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois et des Rapides-des-Quinze.

Les investissements d'Hydro-Québec TransÉnergie ont totalisé 1 757 M\$. De ce montant, 618 M\$ ont servi à raccorder au réseau de nouveaux équipements de production hydraulique ou éolienne, ou encore à augmenter la capacité de transit des installations.

Mentionnons entre autres la construction du poste de la Romaine-3, de la ligne qui reliera ce poste à celui de la Romaine-4 ainsi que de la ligne qui s'étendra du poste de la Romaine-4 jusqu'au poste des Montagnais. La division a également poursuivi la réalisation du projet à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île. Par ailleurs, elle a investi 1 139 M\$ dans des projets visant à accroître la fiabilité et la pérennité des actifs de transport, soit surtout le remplacement d'équipements et la modernisation d'installations. Elle a notamment affecté 114 M\$ au projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK.

Quant à Hydro-Québec Distribution, elle a réalisé des investissements de 657 M\$, principalement pour répondre à la croissance de sa clientèle, assurer la pérennité du réseau de distribution et améliorer la qualité du service.

Rappelons que les projets d'ingénierie, de construction et de réfection d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie sont réalisés par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et par la Société d'énergie de la Baie James.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

En 2016, les activités de financement d'Hydro-Québec ont permis de réunir 2,0 G\$ sur le marché canadien des capitaux.

En mai, l'entreprise a émis pour 1,0 G\$ de billets à moyen terme à taux fixe, à un coût de 1,1 %. En août, elle a émis des billets à taux variable totalisant 1,0 G\$. Ces deux séries de billets arriveront à échéance en 2019.

Les fonds recueillis ont servi à soutenir une partie du programme d'investissement et à refinancer des dettes arrivant à échéance.

SOURCES DE FINANCEMENT

Type de financement	Montant autorisé par le Conseil d'administration	Marché	En cours le 31 décembre 2016
Marges de crédit d'exploitation	1 000 M\$ CA ou US ^a		3,1 M\$ CA
Facilité de crédit ^b	2 000 M\$ US ^c		–
Papier commercial ^b	3 500 M\$ US ou l'équivalent en \$ CA	États-Unis ou Canada	7,4 M\$ CA
Billets à moyen terme ^b	3 000 M\$ US ou l'équivalent en d'autres monnaies 20 000 M\$ CA ou l'équivalent en \$ US	États-Unis Canada	340 M\$ US ^d 14 204 M\$ CA ^d

a) De ce montant, des soldes disponibles de 200 M\$ US et de 232 M\$ CA ou US font l'objet de conventions de marge de crédit d'exploitation conclues avec les institutions financières.

b) Ce financement est garanti par le gouvernement du Québec.

c) Ce montant comprend un crédit-relais de 750 M\$ US.

d) Ce montant correspond au produit net des émissions de billets à moyen terme.

NOTATIONS DE CRÉDIT

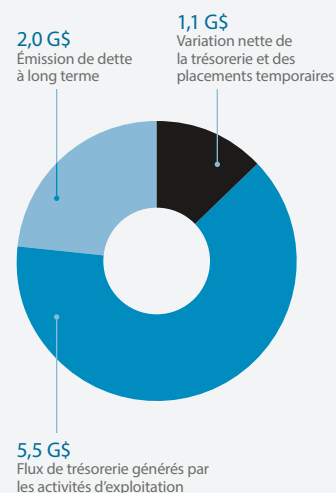
	2016			2015		
	Papier commercial	Dettes à long terme	Perspective	Papier commercial	Dettes à long terme	Perspective
Agences américaines						
Moody's	P-1	Aa2	Stable	P-1	Aa2	Stable
Standard & Poor's	A-1+	A+	s. o.^a	A-1+	A+	s. o. ^a
Fitch Ratings	F1+	AA-	Stable	F1+	AA-	Négative
Agence canadienne DBRS	R-1 (moyen)	A (haut)	Stable	R-1 (moyen)	A (haut)	Stable

a) Standard & Poor's n'assortit pas d'une perspective la notation de crédit d'Hydro-Québec. Toutefois, la perspective attribuée par cette agence au gouvernement du Québec, l'actionnaire et le garant d'Hydro-Québec, est passée de stable à positive en 2016.

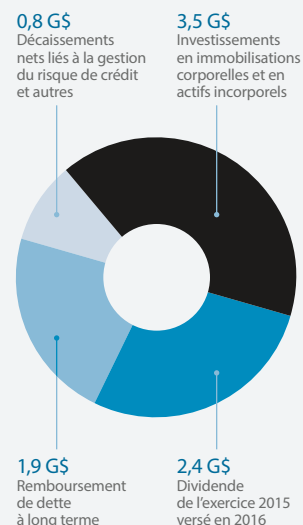
DIVIDENDE ET TAUX DE CAPITALISATION

Le dividende à verser au gouvernement du Québec pour l'exercice 2016 s'élève à 2 146 M\$. Compte tenu de ce dividende, le taux de capitalisation s'établissait à 30,5 % au 31 décembre 2016.

Provenance des fonds en 2016



Affectation des fonds en 2016

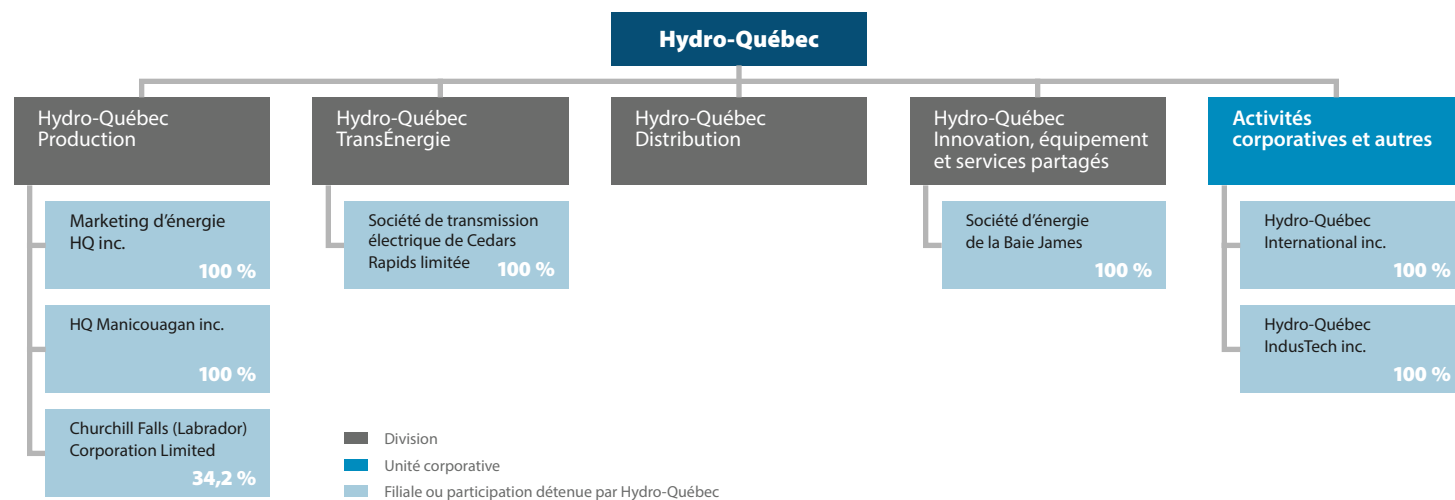


Résultats sectoriels

SECTEURS D'EXPLOITATION

En 2016 comme en 2015, les activités d'Hydro-Québec se répartissaient entre quatre secteurs d'exploitation, soit Production, Transport, Distribution et Construction, auxquels s'ajoutaient les Activités corporatives et autres.

L'organigramme suivant présente les principales participations de premier rang d'Hydro-Québec :



PRODUCTION

Hydro-Québec Production exploite et développe le parc de production d'Hydro-Québec. Elle produit de l'électricité pour le marché québécois et en exporte sur les marchés de gros du nord-est du continent nord-américain.

TRANSPORT

Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois.

DISTRIBUTION

Hydro-Québec Distribution exploite et développe le réseau de distribution d'Hydro-Québec et assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois. Elle exerce également les activités liées à la vente d'électricité au Québec ainsi qu'aux services à la clientèle et à la promotion de l'efficacité énergétique.

CONSTRUCTION

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) conçoivent et réalisent des projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité, principalement pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie.

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats et l'actif par secteurs :

	2016					
Données financières sectorielles (M\$)	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Hydro-Québec
Produits ^a	6 482	3 215	11 514	2 225	1 746	13 339
Bénéfice net	1 870	561	342	1	87	2 861
Actif total	32 773	21 476	13 546	59	7 501	75 167

	2015					
Données financières sectorielles (M\$)	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Hydro-Québec
Produits ^a	6 624	3 308	11 834	2 098	1 714	13 754
Bénéfice net	2 130	559	364	–	94	3 147
Actif total	33 108	20 944	13 425	58	7 829	75 199

a) Les données sectorielles comprennent les produits provenant des clients externes et intersectoriels tels qu'ils sont présentés à la note 20 afférente aux états financiers consolidés, tandis que la donnée concernant Hydro-Québec tient compte des éliminations intersectorielles et des ajustements présentés dans cette même note.

Note : Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Production

En vertu de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, Hydro-Québec Production est tenue de fournir à Hydro-Québec Distribution un volume annuel maximal de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale. Elle peut également participer aux appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution dans un contexte de libre concurrence et vend aussi de l'électricité sur les marchés de gros.

La division exploite un parc de 62 centrales. Ses investissements visent un double objectif : assurer la pérennité des installations existantes et poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique du Québec.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le bénéfice net d'Hydro-Québec Production s'est élevé à 1 870 M\$ en 2016, comparativement à 2 130 M\$ en 2015. Les ventes nettes d'électricité à Hydro-Québec Distribution ont totalisé 4 820 M\$, en baisse de 63 M\$ par suite surtout d'une réduction des approvisionnements de pointe, qui ont été plus importants en 2015 du fait des conditions hivernales rigoureuses. Les exportations nettes d'électricité ont quant à elles diminué de 77 M\$ par rapport à 2015 pour s'établir à 1 568 M\$, contre 1 645 M\$ l'exercice précédent. Cet écart est principalement attribuable à la baisse des prix sur les marchés de l'énergie, dont l'effet a toutefois été atténué par une progression du volume d'exportations. Les taxes et les frais financiers ont pour leur part augmenté de respectivement 56 M\$ et 76 M\$.

VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC

VENTES À HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Le volume des ventes d'électricité à Hydro-Québec Distribution a totalisé 159,1 TWh en 2016, contre 160,8 TWh l'exercice précédent. Les produits générés par ces ventes ont diminué de 63 M\$ comparativement aux 4 883 M\$ inscrits en 2015. Cette baisse est surtout attribuable à l'effet des températures, qui ont présenté d'importantes variations en 2015 par rapport aux normales saisonnières. Ainsi, les conditions hivernales rigoureuses du premier trimestre de 2015 ont conduit à une augmentation des approvisionnements de pointe qui n'a été que partiellement contrebalancée par la diminution des ventes sous l'effet des températures douces du quatrième trimestre. Comme les températures de 2016 ont en moyenne été plus près des normales, le volume des ventes d'électricité à Hydro-Québec Distribution a diminué de 1,7 TWh par rapport à 2015.

VENTES D'ÉLECTRICITÉ HORS QUÉBEC

Les ventes d'électricité hors Québec ont été de 1 626 M\$, comparativement à 1 700 M\$ l'exercice précédent.

Les exportations nettes d'électricité, qui tiennent compte des achats d'électricité à court terme, ont totalisé 1 568 M\$ pour 32,6 TWh, en baisse de 77 M\$ par rapport à 2015, où elles se sont établies à 1 645 M\$ pour 29,3 TWh. Soulignons que le volume d'exportations a atteint un record en 2016, ce qui est d'autant plus remarquable qu'une importante liaison de transport d'électricité entre le Québec et la Nouvelle-Angleterre était indisponible en avril et en mai 2016, en raison de travaux de maintenance planifiée. L'effet de l'augmentation de volume de 3,3 TWh, conjugué à l'incidence favorable de la stratégie de gestion des risques mise en place par l'entreprise, a permis de limiter l'impact de la baisse des prix sur les marchés de l'énergie.

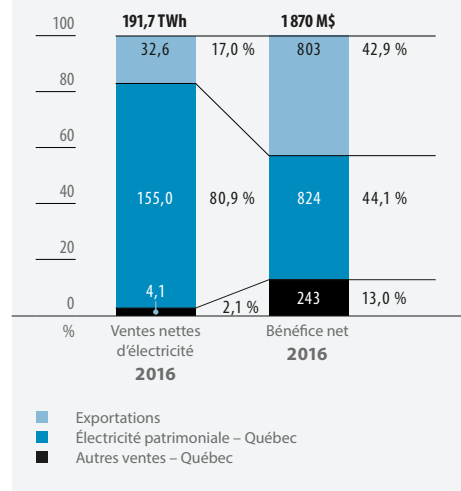
En ce qui concerne les stocks énergétiques, ils ont de nouveau atteint un niveau historique, soit 138,2 TWh au 31 décembre 2016, comparativement à 126,9 TWh un an plus tôt. Cette hausse s'explique surtout par des apports naturels en eau supérieurs de 13,6 TWh à la normale en 2016. Le niveau des stocks répond pleinement aux critères fixés aux fins de la gestion des risques afférents à la sécurité de l'approvisionnement énergétique.

AMORTISSEMENT

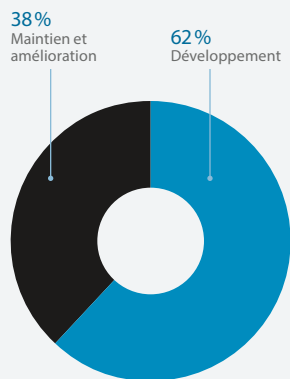
La charge d'amortissement s'est chiffrée à 775 M\$ en 2016, comparativement à 766 M\$ en 2015. Cette augmentation résulte notamment de la mise en service des deux groupes turbines-alternateurs de la centrale de la Romaine-1 à la fin de 2015.

2016 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	6,5 G\$
Bénéfice net	1 870 M\$
Contribution des exportations nettes au bénéfice net	803 M\$
Clients (% des produits des ventes d'électricité)	
Hydro-Québec Distribution	74 %
Autres	26 %
Volume des ventes	
Hydro-Québec Distribution	159,1 TWh
Autres	32,7 TWh
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	30,9 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	906 M\$
Stocks énergétiques au 31 décembre	138,2 TWh

Ventes nettes d'électricité et bénéfice net d'Hydro-Québec Production par marchés



Répartition des investissements d'Hydro-Québec Production en 2016



TAXES

Les taxes se sont élevées à 848 M\$ en 2016, contre 792 M\$ en 2015. Cette hausse tient notamment à un montant de 15 M\$ payable au gouvernement du Québec en vertu de la *Loi instituant le Fonds du Plan Nord*. Elle découle également d'une augmentation de 13 M\$ des redevances hydrauliques, attribuable à l'indexation du taux applicable et à l'accroissement du volume de production.

FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers ont totalisé 1205 M\$ en 2016, comparativement à 1129 M\$ l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par l'effet des variations du taux de change sur le fonds de roulement libellé en dollars américains. La dépréciation marquée du dollar canadien en 2015 s'était traduite par la comptabilisation d'un important gain de change.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels ont atteint 906 M\$ en 2016. De ce montant, 562 M\$ ont été consacrés aux activités de développement, soit principalement à la poursuite de la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine.

Hydro-Québec Production a également investi 344 M\$ dans la pérennisation de son parc d'équipements et l'optimisation du rendement de celui-ci. Elle a notamment mené des travaux de réfection aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois et des Rapides-des-Quinze.

Transport

Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec, l'un des plus vastes de l'Amérique du Nord. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois, offrant un accès non discriminatoire à son réseau à tous les acteurs du marché, conformément à la réglementation applicable.

Les activités de la division sont réglementées par la Régie de l'énergie.

DOSSIERS TARIFAIRES

Pour l'année 2016, les revenus autorisés par la Régie de l'énergie aux fins de la fixation des tarifs de transport s'établissaient à 3 113 M\$, soit 2 744 M\$ pour le service de transport afférent à l'alimentation de la charge locale et 369 M\$ pour les services de transport de point à point à court et à long terme. Ces revenus représentent des baisses de respectivement 58 M\$ et 9 M\$ par rapport à 2015.

Pour l'année 2017, Hydro-Québec TransÉnergie a déposé une demande auprès de la Régie qui prévoit des revenus de 3 306 M\$, soit 2 910 M\$ pour le service afférent à l'alimentation de la charge locale et 396 M\$ pour les services de transport de point à point à court et à long terme. La décision de la Régie de l'énergie relativement à ce dossier est attendue au premier trimestre de 2017.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le bénéfice net d'Hydro-Québec TransÉnergie s'est chiffré à 561 M\$ en 2016, soit un montant comparable aux 559 M\$ enregistrés en 2015. La diminution des revenus provenant du service de transport pour l'alimentation de la charge locale a été contrebalancée par une baisse de la charge d'amortissement afférente aux actifs et passifs réglementaires, qui a été établie conformément aux modalités approuvées par la Régie de l'énergie.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

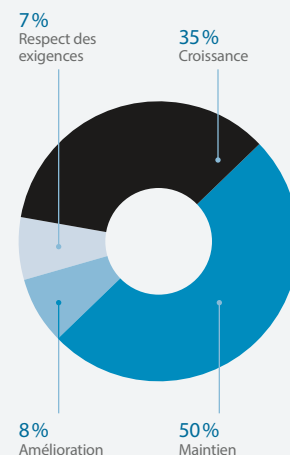
En 2016, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 1 757 M\$ en immobilisations corporelles et en actifs incorporels, soit 618 M\$ pour les projets de croissance et 1 139 M\$ pour les projets visant à maximiser la fiabilité et la pérennité des actifs. Les projets de croissance ont pour but soit de raccorder au réseau de nouveaux équipements de production hydraulique ou éolienne, soit d'augmenter la capacité des installations pour suivre l'évolution de la charge ou pour répondre à de nouvelles demandes de transport. Quant aux projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, ils concernent le maintien des installations en bon état, le maintien et l'amélioration de la qualité du service ainsi que le respect des exigences légales et réglementaires associées à l'exploitation du réseau de transport.

Parmi les projets de croissance menés en 2016, mentionnons la poursuite des travaux de raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie. Concrètement, Hydro-Québec TransÉnergie a investi 189 M\$ dans la construction du poste de la Romaine-3, de la ligne qui reliera ce poste à celui de la Romaine-4 ainsi que de la ligne qui s'étendra du poste de la Romaine-4 jusqu'au poste des Montagnais. Elle a également continué d'intégrer la production des parcs éoliens construits à la suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, de même que du parc éolien Mesgig Uguju'sh, pour un investissement total de 141 M\$. De plus, la division a affecté 177 M\$ à la construction d'une ligne et à la déviation d'un court tronçon d'une ligne existante dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île (montant qui comprend aussi le volet du projet lié à la pérennité et à la fiabilité du réseau de transport).

Au titre des projets liés à la fiabilité et à la pérennité des actifs, Hydro-Québec TransÉnergie a notamment consacré 114 M\$ au remplacement de disjoncteurs de modèle PK. Au terme de ce projet, en 2017, elle aura remplacé 280 disjoncteurs de ce modèle dans 34 postes de transport. De plus, la division a affecté 66 M\$ (y compris le volet croissance du projet) à la reconstruction du poste De Lorimier et des lignes d'alimentation connexes.

2016 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	3,2 G\$
Bénéfice net	561 M\$
Clients (% des produits)	
Hydro-Québec Distribution (service de transport pour l'alimentation de la charge locale)	85 %
Hydro-Québec Production et autres grossistes nord-américains (service de transport de point à point)	12 %
Autres	3 %
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	21,3 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	1 757 M\$

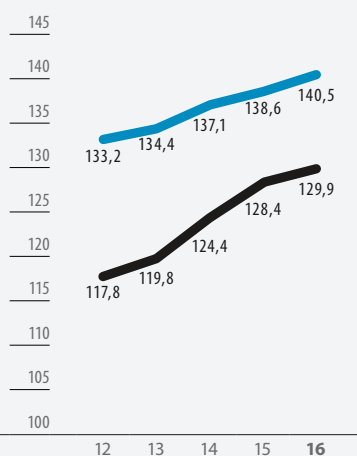
Répartition des investissements d'Hydro-Québec TransÉnergie en 2016



Distribution

2016 EN UN COUP D'ŒIL	
Produits	11,5 G\$
Bénéfice net	342 M\$
Secteurs (% des produits des ventes d'électricité)	
Résidentiel	45 %
Commercial, institutionnel et petits industriels	33 %
Grands clients industriels	20 %
Autres	2 %
Immobilisations corporelles au 31 décembre (y compris les travaux en cours)	9,8 G\$
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	657 M\$
Hausse tarifaire entrée en vigueur le 1 ^{er} avril 2016 (à l'exclusion du tarif L, qui est demeuré inchangé)	0,7 %

Indice des ajustements tarifaires moyens et Indice des prix à la consommation



— Indice des ajustements tarifaires moyens à l'exclusion du tarif L (1998 = 100)
 — Indice des prix à la consommation (1998 = 100)

Hydro-Québec Distribution assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois et fournit à ses clients une alimentation électrique fiable ainsi que des services de qualité, dans un souci d'efficacité et de développement durable. Dans ce contexte, elle fait également la promotion de l'efficacité énergétique auprès de la clientèle.

Les activités de la division sont réglementées par la Régie de l'énergie, qui a la compétence exclusive pour fixer les tarifs d'électricité. Ces tarifs sont établis de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service et un rendement raisonnable sur la base de tarification.

DOSSIERS TARIFAIRES

En mars 2016, la Régie de l'énergie a autorisé une hausse moyenne de 0,7 % de l'ensemble des tarifs d'électricité à l'exception du tarif industriel de grande puissance (tarif L), qui est demeuré inchangé. Rappelons que, conformément à la *Loi sur la Régie de l'énergie*, l'indexation du prix de l'électricité patrimoniale ne s'applique pas aux clients au tarif L. Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2016.

En juillet, Hydro-Québec Distribution a déposé auprès de la Régie une demande d'ajustement tarifaire de 1,6 % visant toute la clientèle à l'exception des clients au tarif L, pour lesquels l'ajustement demandé était de 1,1 %. Les nouveaux tarifs prendraient effet le 1^{er} avril 2017. L'ajustement de 1,6 % s'explique principalement par les investissements nécessaires pour assurer la pérennité des équipements du réseau de transport d'électricité, par l'évolution du coût des achats d'électricité et par une croissance plus faible que prévu de la demande d'électricité. D'autres facteurs, comme le retour à des températures près des normales à l'hiver 2015-2016 et la baisse du coût du service de base, notamment attribuable à des gains de productivité, ont eu pour effet de limiter la hausse demandée.

Soulignons que l'indice des ajustements tarifaires moyens cumulatifs de 1998 à 2016 s'établit à 129,9, alors que l'Indice des prix à la consommation pour la même période est de 140,5.

La décision de la Régie relativement à la demande tarifaire est attendue en mars 2017.

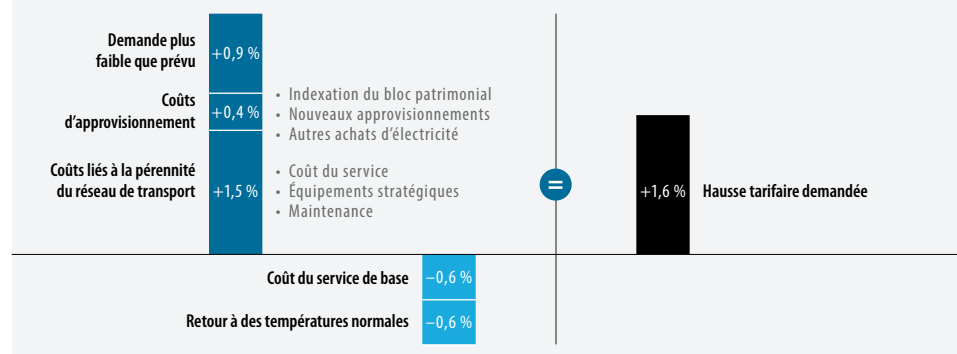
APPROVISIONNEMENT DU MARCHÉ QUÉBÉCOIS

Hydro-Québec Distribution mise sur diverses sources pour approvisionner le marché québécois, et principalement sur le bloc d'électricité patrimoniale de 165 TWh que lui fournit Hydro-Québec Production. De plus, elle procède à des appels d'offres à court et à long terme. Pour les besoins de moins de trois mois, la division peut également acheter de l'électricité directement sur les marchés, sans appel d'offres, en vertu d'une autorisation de la Régie de l'énergie. Pour les besoins imprévus ne pouvant être comblés autrement, elle comptait sur une entente-cadre conclue avec Hydro-Québec Production qui couvrait la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 et qui avait été approuvée par la Régie en décembre 2013. En septembre 2016, la Régie a approuvé le renouvellement de cette entente pour la période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

En novembre 2016, Hydro-Québec Distribution a soumis le *Plan d'approvisionnement 2017-2026* à la Régie de l'énergie. Ce plan prévoit une croissance annuelle moyenne de 0,4 % des besoins en énergie et de 0,6 % des besoins en puissance au cours des dix prochaines années.

Notons par ailleurs qu'Hydro-Québec Distribution poursuit ses efforts en matière d'efficacité énergétique. Entre autres choses, elle élabore une offre intégrée fondée sur une approche de sensibilisation qui incite les clients à faire des changements de comportement durables. De plus, elle adapte continuellement ses programmes en fonction des besoins de l'entreprise et du marché, et s'assure d'arrimer ses efforts avec ceux de ses divers partenaires.

Demande de modification tarifaire 2017-2018



RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Hydro-Québec Distribution a enregistré un bénéfice net de 342 M\$ en 2016 comparativement à 364 M\$ en 2015, soit une baisse de 22 M\$. Les produits des ventes d'électricité ont diminué de 89 M\$, en raison surtout d'une baisse de volume résultant essentiellement de l'effet des températures et dont l'impact a été atténué par les ajustements tarifaires des 1^{ers} avril 2015 et 2016. De plus, la variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, principalement au titre des écarts dans les

coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniale et des écarts de revenus liés aux aléas climatiques, a eu une incidence défavorable de 215 M\$ sur les autres produits. Les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible ont pour leur part diminué de 198 M\$. Cela tient au fait que les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production et auprès de tiers ont diminué de respectivement 63 M\$ et 60 M\$, tandis que les coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie ont baissé de 48 M\$. Quant à la charge d'amortissement, elle a diminué de 27 M\$.

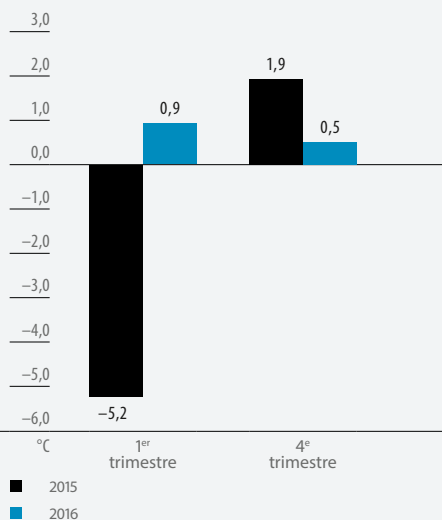
VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS

Secteur	Volume des ventes			Produits des ventes		
	2016	Variation 2016-2015		2016	Variation 2016-2015	
	TWh	TWh	%	M\$	M\$	%
Résidentiel	65,1	(1,5)	(2,3)	5 155	(67)	(1,3)
Commercial, institutionnel et petits industriels	45,5	0,2	0,4	3 842	68	1,8
Grands clients industriels	53,6	(0,6)	(1,1)	2 265	(85)	(3,6)
Autres	5,1	(0,1)	(1,9)	311	(5)	(1,6)
Total	169,3	(2,0)	(1,2)	11 573	(89)	(0,8)

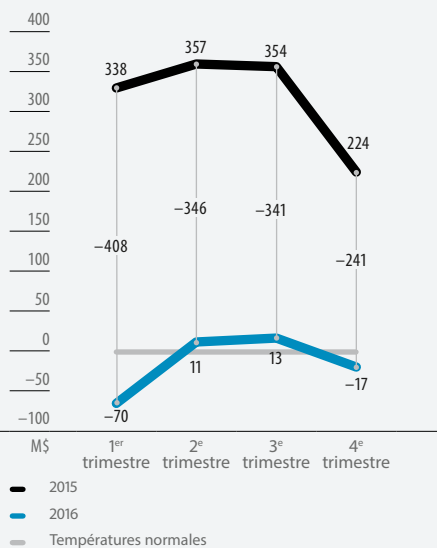
FACTEURS DE VARIATION 2016-2015 DES VENTES PAR SECTEURS

Secteur	Effets volume							Effets prix			Total
	Demande de base		Températures		29 février		Total	Ajustements tarifaires	Autres	Total	
	TWh	M\$	TWh	M\$	TWh	M\$	M\$	M\$	M\$	M\$	
Résidentiel	0,6	50	(2,4)	(206)	0,3	22	(134)	74	(7)	67	(67)
Commercial, institutionnel et petits industriels	0,4	40	(0,4)	(31)	0,2	12	21	49	(2)	47	68
Grands clients industriels	(0,7)	(50)	–	–	0,1	6	(44)	13	(54)	(41)	(85)
Autres	–	(3)	(0,1)	(4)	–	1	(6)	5	(4)	1	(5)
Total	0,3	37	(2,9)	(241)	0,6	41	(163)	141	(67)	74	(89)

Écarts par rapport aux températures normales – Montréal



Impact cumulatif des températures par rapport aux normales



63 M\$, principalement sous l'effet des températures, tandis que ceux effectués auprès de tiers ont diminué de 60 M\$, en raison surtout d'une baisse de 93 M\$ des achats à court terme réalisés sur les marchés. Rappelons qu'en 2015, la division avait dû acheter d'importantes quantités d'énergie sur les marchés pour répondre aux besoins ponctuels occasionnés par les températures très froides de l'hiver. La réduction des achats à court terme a toutefois été atténuée par une augmentation de 34 M\$ des achats d'énergie éolienne, par suite notamment de la mise en service de huit nouveaux parcs éoliens ou groupes d'éoliennes à la fin de 2015 et au cours de 2016. Par ailleurs, les coûts de transport engagés auprès d'Hydro-Québec TransÉnergie ont diminué de 48 M\$.

AMORTISSEMENT

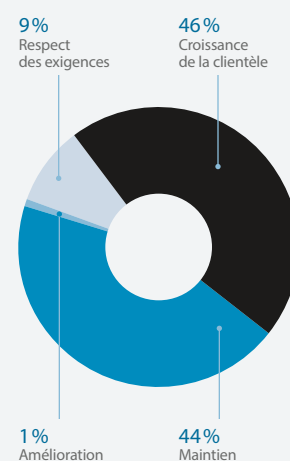
La charge d'amortissement a atteint 779 M\$, comparativement à 806 M\$ l'exercice précédent. Cette baisse de 27 M\$ s'explique essentiellement par une diminution des montants comptabilisés au titre des sorties d'immobilisations, compte tenu qu'en 2015, le déploiement massif des compteurs de nouvelle génération avait entraîné d'importants retraits d'actifs.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2016, les investissements d'Hydro-Québec Distribution en immobilisations corporelles et en actifs incorporels ont atteint 657 M\$.

De cette somme, 305 M\$ visaient à répondre à la croissance de la clientèle québécoise, y compris 171 M\$ pour le raccordement de nouveaux clients. La division a également investi 291 M\$ dans la pérennisation de ses actifs, dont 62 M\$ pour l'achèvement de la mise en place de l'infrastructure de mesurage avancée.

Répartition des investissements d'Hydro-Québec Distribution en 2016



VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC

Les produits des ventes d'électricité ont atteint 11 573 M\$, en baisse de 89 M\$ par rapport à 2015. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'effet des températures, qui a été atténué par les ajustements tarifaires des 1^{ers} avril 2015 et 2016.

Le volume des ventes a totalisé 169,3 TWh contre 171,3 TWh en 2015, soit une diminution de 2,0 TWh. Rappelons que les températures enregistrées au premier trimestre de 2015 avaient en moyenne été inférieures de 5 °C aux normales, entraînant des ventes additionnelles de 4,3 TWh, et qu'à l'inverse, les températures avaient été exceptionnellement douces au quatrième trimestre, conduisant à une diminution des ventes de 1,7 TWh. Par contre, les températures de 2016 ont été plus près des normales. Ainsi, les températures ont eu une incidence défavorable de 17 M\$ en 2016, comparativement à une incidence favorable de 224 M\$ en 2015. Ce facteur a toutefois été atténué par des ventes additionnelles de 0,6 TWh inscrites le 29 février, 2016 étant une année bissextile.

AUTRES PRODUITS

La variation des montants nets qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de sa clientèle ou qu'elle doit lui remettre, comptabilisés à titre d'autres produits, a été de 215 M\$ en 2016. Cette variation défavorable concerne principalement les écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniale et les écarts de revenus liés aux aléas climatiques.

Les écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniale ont conduit à la comptabilisation d'un montant de 29 M\$ à remettre à la clientèle en 2016,

comparativement à un montant de 120 M\$ à recevoir de celle-ci en 2015. Cette variation de 149 M\$ tient au fait que les coûts d'approvisionnement engagés au cours de l'hiver 2016 ont été moins élevés que ceux engagés l'hiver précédent en raison des températures plus clémentes.

Les températures plus près des normales en 2016 ont également eu un impact sur les écarts de revenus liés aux aléas climatiques, qui correspondent aux écarts entre les revenus de transport et de distribution réels d'Hydro-Québec Distribution et les revenus prévus dans les dossiers tarifaires, établis selon les normales climatiques. En 2016, ces écarts ont mené à la comptabilisation d'un montant de 11 M\$ à recevoir de la clientèle, comparativement à un montant de 115 M\$ à remettre à celle-ci en 2015.

Par ailleurs, l'amortissement des écarts des années antérieures a eu une incidence défavorable de 223 M\$ en 2016, comparativement à 26 M\$ en 2015. Cette variation de 197 M\$ est principalement associée à l'amortissement des écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniale, compte tenu des températures très froides des hivers 2013-2014 et 2014-2015. Notons que ce facteur a été pris en considération dans l'ajustement tarifaire entré en vigueur le 1^{er} avril 2016 et approuvé par la Régie de l'énergie.

ACHATS D'ÉLECTRICITÉ, COÛTS DE TRANSPORT ET ACHATS DE COMBUSTIBLE

Les achats d'électricité, les coûts de transport afférents ainsi que les achats de combustible ont baissé de 198 M\$ par rapport à 2015. Les approvisionnements auprès d'Hydro-Québec Production ont diminué de

Construction

Le secteur Construction regroupe les activités liées aux projets réalisés par Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés¹ et par la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ).

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés est chargée des projets de construction et de réfection qui se déroulent au Québec, sauf sur le territoire régi par la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. Pour sa part, la SEBJ construit les aménagements de production situés en territoire conventionné (au nord du 49^e parallèle) et peut également réaliser certains projets ailleurs au Québec ou dans le reste du monde.

De plus, en tant que spécialistes de l'ingénierie, de la construction et de l'environnement, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la SEBJ proposent à Hydro-Québec Production et à Hydro-Québec TransÉnergie des services variés pour la réalisation d'avant-projets, d'études d'impact ou autres dans le domaine de l'énergie : relevés techniques et scientifiques, planification, estimation de coûts, conception, architecture, géomatique, contrôle de la qualité.

VOLUME D'ACTIVITÉ

Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la SEBJ ont réalisé des projets d'une valeur totale de 2 225 M\$ en 2016, comparativement à 2 098 M\$ l'exercice précédent. Ce volume élevé est attribuable à plusieurs projets d'envergure. Les travaux effectués pour le compte d'Hydro-Québec Production se sont chiffrés à 746 M\$, contre 798 M\$ en 2015, tandis que ceux qui ont été réalisés pour Hydro-Québec TransÉnergie ont atteint 1 419 M\$, contre 1 254 M\$.

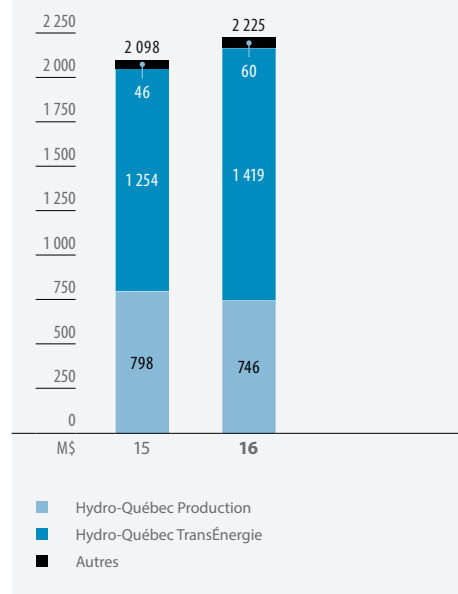
PRINCIPAUX TRAVAUX

Dans le domaine de la production, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés a notamment poursuivi la construction du complexe hydro-électrique de la Romaine et la réfection d'ouvrages aux centrales de Beauharnois, des Cèdres et de La Gabelle. De plus, la division a achevé la réfection de groupes aux centrales Robert-Bourassa, des Rapides-des-Quinze, de Rapide-2 et de Rapide-7. Pour le compte d'Hydro-Québec TransÉnergie, elle a continué de travailler au raccordement du complexe de la Romaine et à la construction de plusieurs postes. Le projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île, amorcé en 2015, a également progressé. Les travaux en cours concernent aussi la reconstruction du poste De Lorimier, le déploiement de lignes connexes ainsi que la poursuite des investissements dans la fiabilité et la pérennité des actifs, notamment le remplacement des disjoncteurs de modèle PK. Enfin, la division a œuvré à la mise à niveau de diverses installations du réseau de transport principal tout en effectuant d'autres travaux dans le but d'augmenter la capacité de transit du réseau.

2016 EN UN COUP D'ŒIL

Volume d'activité	2,2 G\$
Principaux clients	
Hydro-Québec Production	34 %
Hydro-Québec TransÉnergie	64 %

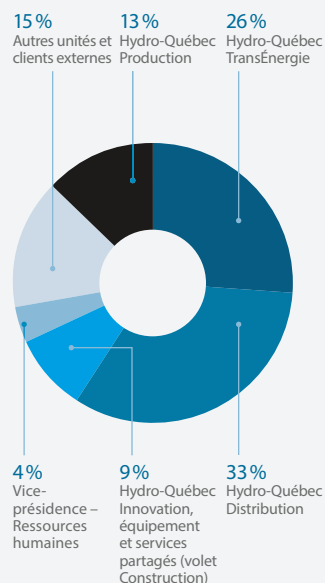
Répartition du volume d'activité du secteur Construction



1. Les activités de la direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec, de la direction principale – Centre de services partagés et de la direction principale – Approvisionnement stratégique sont intégrées à la rubrique Activités corporatives et autres.

Activités corporatives et autres

Répartition des produits de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications en 2016



Au 31 décembre 2016, la rubrique Activités corporatives et autres englobait l'ensemble des activités corporatives, la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications, la vice-présidence – Développement des affaires, acquisitions et stratégies, la direction principale – Gestion des filiales, la direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec, la direction principale – Centre de services partagés et la direction principale – Approvisionnement stratégique.

RÉSULTATS

Les Activités corporatives et autres ont enregistré un bénéfice net de 87 M\$ en 2016, soit un résultat comparable à celui de 2015.

ACTIVITÉS CORPORATIVES

Au 31 décembre 2016, les activités corporatives réunissaient le groupe – Direction financière et contrôle, la vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général, la vice-présidence – Financement, trésorerie et caisse de retraite et la vice-présidence – Ressources humaines.

Le groupe – Direction financière et contrôle est responsable des encadrements en matière de comptabilité financière, de comptabilité réglementaire et de comptabilité de gestion ainsi que de la gestion intégrée des risques d'affaires. Il a également pour mandat de dresser les états financiers consolidés de l'entreprise et d'en faire l'analyse. De plus, il est chargé de la planification financière, de la fiscalité, du contrôle et des décaissements associés aux employés, aux retraités et aux fournisseurs.

La vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général élabore des stratégies et fournit des services d'encadrement et de conseil en ce qui concerne les communications, les affaires publiques ainsi que les relations avec les gouvernements, les collectivités et les organisations partenaires. Elle est aussi responsable des services et de l'expertise ayant trait aux affaires juridiques, à l'éthique et au développement durable. Le secrétariat général offre un soutien administratif au Conseil d'administration et à ses comités ainsi qu'aux filiales d'Hydro-Québec. La secrétaire générale assiste également le président du Conseil d'administration dans l'exercice de ses fonctions ainsi que le président-directeur général dans l'exécution du mandat de la Société.

La vice-présidence – Financement, trésorerie et caisse de retraite est chargée de répondre aux besoins de l'entreprise en matière de financement, de gérer la trésorerie et d'entretenir les relations avec les détenteurs d'obligations d'Hydro-Québec et les agences de notation. Elle agit également à titre de fiduciaire de la caisse de retraite d'Hydro-Québec. En 2016, la caisse a obtenu un rendement de 5,9 % dans un contexte de faibles taux

d'intérêt. Pour les dix dernières années, la caisse affiche un rendement annuel moyen de 6,9 %, ce qui la classe dans le premier décile des caisses de retraite canadiennes de taille comparable. Au 31 décembre 2015, date de la plus récente évaluation actuarielle, le régime de retraite présentait un surplus de capitalisation de 5,1 G\$; les actifs détenus à cette date étaient donc suffisants pour couvrir le coût des rentes futures ainsi que la provision de stabilisation constituée conformément aux exigences de la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées*. Le ratio de capitalisation du régime s'établissait alors à 129,5 %.

La vice-présidence – Ressources humaines élabore les stratégies, les orientations, les encadrements, les programmes d'entreprise et les objectifs concernant la gestion des ressources humaines, les relations du travail, la rémunération et les avantages sociaux, la performance organisationnelle, la santé et la sécurité ainsi que la formation et le développement des compétences. Elle veille également à ce que les dirigeants disposent de conditions optimales en matière de ressources humaines. En outre, elle est responsable de l'ensemble des mesures visant à assurer la sécurité du personnel et des tiers ainsi que des installations, des actifs et des technologies de l'information et des communications d'Hydro-Québec.

VICE-PRÉSIDENTE – TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

La vice-présidente – Technologies de l'information et des communications a pour mandat de concevoir, de construire, de déployer et d'exploiter les réseaux, systèmes, applications et infrastructures informatiques et de télécommunications de l'entreprise et d'en assurer la maintenance. Dans cette perspective, elle poursuit la mise en œuvre d'une vision intégrée en matière de gouvernance, d'architecture, de développement, d'exploitation et de cybersécurité. Elle offre des solutions technologiques conçues pour soutenir l'exploitation du réseau électrique et pour accroître la productivité et l'efficacité des divisions et des unités corporatives, contribuant ainsi à l'amélioration de la performance globale de l'entreprise.

En 2016, la vice-présidente a inscrit des produits de 666 M\$, comparativement à 627 M\$ en 2015.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

En 2016, les investissements de la vice-présidente – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 103 M\$. Ils ont été consacrés au maintien de la qualité des actifs.

VICE-PRÉSIDENTE – DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES, ACQUISITIONS ET STRATÉGIES

La vice-présidente – Développement des affaires, acquisitions et stratégies a pour mandat de faire du démarchage et de concrétiser des occasions d'affaires qui permettront à Hydro-Québec non seulement d'augmenter ses produits d'exploitation et ses bénéfices provenant des marchés hors Québec, mais aussi de jouer un rôle de premier plan dans la transition énergétique mondiale, conformément aux stratégies énoncées dans le *Plan stratégique 2016-2020*. Concrètement, la vice-présidente est à l'affût de possibilités d'investissement à l'international sous forme d'acquisitions, de prises de participation ou de partenariats à long terme qui mettront à profit le savoir-faire de l'entreprise en matière de production et de transport d'électricité. De plus, elle participe activement à la commercialisation des innovations technologiques d'Hydro-Québec et développe les marchés d'exportation de l'entreprise en faisant valoir les avantages de l'hydroélectricité québécoise.

DIRECTION PRINCIPALE – GESTION DES FILIALES

La direction principale – Gestion des filiales orchestre les activités et le développement des filiales à caractère technologique relevant de la filiale de premier rang Hydro-Québec IndusTech, notamment TM4, Technologies Estalio et MIR Innovation, de façon à maximiser leur contribution à la réalisation des objectifs de croissance d'Hydro-Québec. Elle veille également à la commercialisation des innovations de l'entreprise en collaboration avec la vice-présidente – Développement des affaires, acquisitions et stratégies. De plus, elle soutient l'innovation liée à l'électrification des transports et pilote le déploiement et l'expansion du Circuit électrique au Québec et en Ontario.

DIRECTION PRINCIPALE – INSTITUT DE RECHERCHE D'HYDRO-QUÉBEC

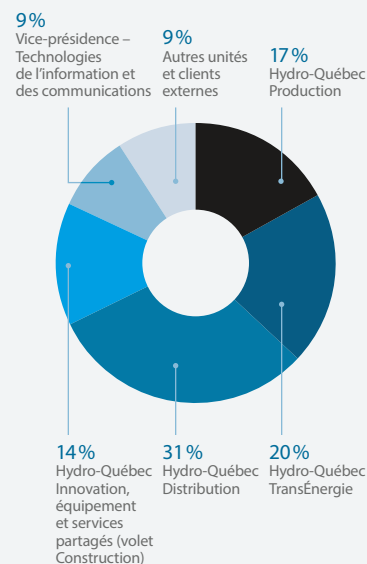
La direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec, qui fait partie d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, développe et adapte des solutions technologiques de pointe en fonction des besoins et des orientations d'affaires de l'entreprise. L'Institut offre un appui technique aux divisions et réalise des projets d'innovation pour soutenir leurs activités et assurer le développement à long terme d'Hydro-Québec.

DIRECTION PRINCIPALE – CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS ET DIRECTION PRINCIPALE – APPROVISIONNEMENT STRATÉGIQUE

La direction principale – Centre de services partagés et la direction principale – Approvisionnement stratégique font également partie d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés. La direction principale – Centre de services partagés a pour mission d'offrir des services de gestion immobilière et de gestion du matériel ainsi que des services de transport et autres services spécialisés, de façon à contribuer à la bonne performance de l'entreprise. Pour sa part, la direction principale – Approvisionnement stratégique a pour mandat de fournir à l'ensemble d'Hydro-Québec les encadrements, produits et services en matière d'approvisionnement, conformément aux meilleures pratiques.

Les produits de ces directions principales ont totalisé 485 M\$ en 2016, comparativement à 490 M\$ en 2015.

Répartition des produits de la direction principale – Centre de services partagés et de la direction principale – Approvisionnement stratégique en 2016



AJUSTEMENTS ORGANISATIONNELS POSTÉRIEURS

À la suite d'une restructuration entrée en vigueur en janvier 2017, Hydro-Québec compte maintenant deux nouvelles vice-présidentes :

- la vice-présidente – Communications et affaires gouvernementales, qui a pour mandat de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de communication proactive de l'entreprise ;
- la vice-présidente – Transformation, santé et sécurité, chargée de mener à bien la transformation culturelle et l'amélioration de la performance de l'entreprise et de gérer les dossiers relatifs à la santé et à la sécurité du travail.

Par ailleurs, la direction principale – Gestion des filiales est désormais intégrée à la vice-présidente – Développement des affaires, acquisitions et stratégies, qui a été renommée vice-présidente – Développement des affaires. Quant à la vice-présidente – Affaires corporatives et secrétariat général, elle demeure responsable des activités de soutien auprès du Conseil d'administration ainsi que des services en matière de développement durable et d'affaires juridiques.

Perspectives

Comme elle l'a indiqué dans son *Plan stratégique 2016-2020*, Hydro-Québec vise un bénéfice net de quelque 2,6 G\$ pour l'exercice qui se terminera le 31 décembre 2017.

L'entreprise compte faire des investissements de l'ordre de 4 G\$ en 2017, dont la majeure partie concerne les activités d'Hydro-Québec TransÉnergie, pour 2,2 G\$, et d'Hydro-Québec Production, pour 1,1 G\$. Près de 60 % des investissements d'Hydro-Québec seront consacrés aux activités de maintien et d'amélioration de la qualité des installations. Le solde servira à financer les activités de croissance et de développement.

Hydro-Québec Production poursuivra ses travaux sur les chantiers du complexe de la Romaine dans le cadre du développement du potentiel hydroélectrique du Québec. Deux des quatre centrales de ce grand projet, soit les centrales de la Romaine-2 et de la Romaine-1, ont été mises en service respectivement en 2014 et en 2015. La division prévoit mettre en service la centrale de la Romaine-3 en 2017 et la centrale de la Romaine-4, en 2020. Parallèlement, elle continuera d'investir pour assurer la pérennité de ses installations et en optimiser le rendement. Mentionnons à titre d'exemples les travaux de réhabilitation en cours aux centrales Robert-Bourassa, de Beauharnois et de Carillon.

Hydro-Québec TransÉnergie consacrera une part importante de ses investissements à la construction de lignes de transport, notamment la ligne qui reliera le poste de la Chamouchouane au poste Judith-Jasmin dans le cadre du projet à 735 kV de la Chamouchouane–Bout-de-l'Île et la ligne à 120 kV du Grand-Brûlé–Dérivation Saint-Sauveur. De plus, elle poursuivra l'intégration au réseau de parcs éoliens par suite des appels d'offres d'Hydro-Québec Distribution, la construction du poste Judith-Jasmin ainsi que le raccordement du complexe de la Romaine dans le cadre du projet d'expansion du réseau de transport en Minganie. La division continuera également d'investir dans la mise à niveau et la modernisation de ses installations afin d'assurer la pérennité et la fiabilité des actifs de transport et d'accroître la qualité du service. Mentionnons à cet égard la poursuite du remplacement des 280 disjoncteurs de modèle PK.

Hydro-Québec Distribution continuera d'assurer à la clientèle québécoise une alimentation électrique fiable et des services de qualité. La division poursuivra ses investissements visant à répondre à la croissance de la clientèle québécoise ainsi qu'à maintenir et à améliorer la qualité de ses installations. Ses projets de croissance comprennent notamment le raccordement du poste Judith-Jasmin au réseau de distribution.

Gestion intégrée des risques d'affaires

Hydro-Québec applique un processus de gestion intégrée des risques d'affaires qui fait partie de ses activités courantes. Ce processus s'appuie sur différents mécanismes de contrôle, de communication et d'évaluation qui lui permettent d'exercer un suivi dynamique de l'évolution des risques.

Les divisions et les unités corporatives de l'entreprise sont au cœur du processus. Dans le cadre de leurs activités courantes, elles gèrent les risques qui les concernent et

les réévaluent à intervalles réguliers, au quotidien dans certains cas. Concrètement, chaque division et unité corporative doit recenser et évaluer ses principaux risques, puis mettre en place et appliquer des mesures pour les atténuer de manière que les risques résiduels soient d'un niveau acceptable pour Hydro-Québec. Les divisions et unités corporatives rendent compte mensuellement de leurs actions et de leurs suivis en matière de gestion des risques au comité de direction

qui, agissant à titre de comité de gestion des risques, assure la surveillance globale des risques d'affaires. Grâce à cette approche, il est possible de constituer un portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels lors de l'exercice de planification annuelle. Le portefeuille consolidé est présenté au Conseil d'administration avec le Plan d'affaires, qui comprend une analyse de sensibilité permettant d'évaluer l'impact de certains risques sur le bénéfice net prévu.

PROCESSUS DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES D'AFFAIRES

	Annuellement	Mensuellement
	Plan d'affaires	
Divisions et unités corporatives	<ul style="list-style-type: none"> Détermination des risques de chaque division ou unité corporative et validation par le gestionnaire relevant du président-directeur général Élaboration ou mise à jour du portefeuille des risques d'affaires résiduels de la division ou de l'unité corporative 	Reddition de comptes sur le suivi du portefeuille des risques d'affaires résiduels de chaque division ou unité corporative
Direction de l'entreprise^{a)}	Revue du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu	Revue de la reddition de comptes mensuelle consolidée sur le suivi du portefeuille des risques d'affaires résiduels d'entreprise
Conseil d'administration	<p>Comité de vérification Analyse du processus de gestion intégrée des risques d'affaires résiduels d'entreprise</p> <p>Comité des finances Analyse du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu</p> <p>Conseil d'administration Examen du portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise, de la carte des risques et de la probabilité d'atteindre le bénéfice net prévu</p>	

a) Agissant à titre de comité de gestion des risques, avec le président-directeur général comme responsable de la gestion des risques.

RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers, tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi systématique et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent considérablement l'exposition à ces risques et l'impact de ceux-ci sur les résultats de l'entreprise.

En matière de gestion des risques de marché et de crédit, une équipe de spécialistes indépendante des unités qui réalisent les transactions effectue une surveillance constante de plusieurs indicateurs liés aux transactions financières et énergétiques, recommande des stratégies et applique des contrôles pour réduire les risques associés.

RISQUE DE MARCHÉ

Les résultats d'Hydro-Québec sont exposés à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain ont une incidence sur les produits des ventes libellées en dollars américains de même que sur le coût de la dette libellée dans cette devise. Une variation des taux d'intérêt influe sur les frais financiers et sur le coût de retraite. Enfin, les variations des prix de l'énergie ont des répercussions sur les produits réalisés sur les marchés de gros, tandis que les cours de l'aluminium ont un impact sur les produits associés aux contrats spéciaux avec certains grands clients industriels au Québec.

Les trois types de risque de marché font l'objet d'une gestion intégrée active qui repose principalement sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Cette gestion vise à limiter leur incidence sur les résultats d'Hydro-Québec, selon des stratégies et des critères établis en fonction de la tolérance au risque de l'entreprise. Par ailleurs, le risque de marché à moyen et à long terme est atténué par l'effet compensateur entre l'impact d'une hausse ou d'une baisse généralisée des taux d'intérêt sur les frais financiers, d'une part, et l'impact d'une telle hausse ou d'une telle baisse sur le coût de retraite, d'autre part.

Le coût de retraite d'Hydro-Québec est également soumis au risque de variation de la juste valeur des placements détenus dans le portefeuille de la caisse de retraite. Pour gérer ce risque, l'entreprise mise sur la diversification des actifs et sur des stratégies de gestion des placements qui comprennent l'utilisation de dérivés.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter les engagements liés à ses passifs financiers. Ce risque peut notamment se traduire par des difficultés à accéder à des sources de financement pour son programme d'investissement.

Le risque de liquidité d'Hydro-Québec est atténué par plusieurs facteurs, dont d'importants flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, l'accès à une facilité de crédit de soutien préautorisée et un portefeuille diversifié d'instruments financiers très liquides.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne puisse respecter ses obligations contractuelles. Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié aux débiteurs dans le contexte de ses opérations courantes de vente d'électricité au Québec. Ces ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement des coûts selon les modalités approuvées par la Régie de l'énergie. L'entreprise est également exposée au risque de crédit lié aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et aux instruments dérivés qu'elle négocie avec des institutions financières ainsi qu'avec d'autres émetteurs et, dans une moindre mesure, avec des sociétés d'énergie nord-américaines, dans le cadre des contrats d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution et des transactions énergétiques d'Hydro-Québec Production sur les marchés hors Québec.

L'exposition au risque de crédit est atténuée par la mise en place d'encadrements et de limites en ce qui a trait à la concentration des risques et au niveau d'exposition par contrepartie. Pour s'assurer du respect de ces encadrements et limites, Hydro-Québec a adopté une approche proactive fondée sur divers contrôles et rapports de suivi. Ceux-ci lui permettent de réagir rapidement à tout événement qui pourrait avoir un impact sur la situation financière des contreparties. Par ailleurs, l'entreprise traite généralement avec des contreparties dont la notation de crédit est élevée. Elle conclut également des ententes de crédit en vue de maintenir la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés en deçà d'un seuil prédéterminé.

RISQUES OPÉRATIONNELS

PRODUCTION

L'une des principales incertitudes auxquelles Hydro-Québec est confrontée concerne les apports naturels en eau. En effet, Hydro-Québec Production doit s'assurer qu'elle est en mesure de s'acquitter de ses obligations, qui consistent à fournir à Hydro-Québec Distribution un volume annuel maximal de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale et à respecter ses engagements contractuels. Concrètement, elle est tenue d'avoir les moyens de combler un déficit d'apports naturels de 64 TWh sur deux années consécutives et de 98 TWh sur quatre années consécutives. Pour gérer ce risque, la division mise sur plusieurs mesures d'atténuation qui font l'objet d'un suivi rigoureux. Ainsi, elle assure une gestion pluriannuelle des stocks énergétiques et le maintien d'un écart suffisant entre ses engagements et ses moyens de production, grâce auquel elle peut

pallier les aléas de l'hydraulicité, reconstituer ses réserves ou profiter d'occasions d'affaires. Hydro-Québec rend compte régulièrement à la Régie de l'énergie de la capacité de production et des réserves énergétiques d'Hydro-Québec Production.

Outre les aléas de l'hydraulicité, les activités d'exportation d'Hydro-Québec Production sur les marchés de gros comportent un risque de marché et un risque d'indisponibilité des équipements de production et de transport. Le risque de marché résulte des fluctuations du prix de l'électricité et des combustibles sur les marchés hors Québec. Il est atténué par la surveillance permanente de l'évolution des marchés de gros et par l'utilisation d'instruments dérivés de couverture. Le risque d'indisponibilité des équipements de production et de transport est atténué par la mise en œuvre de programmes de maintenance et de mise à niveau.

Hydro-Québec Production est également confrontée au risque découlant des variations de la température et de la demande du marché québécois par rapport aux prévisions. Ces variations ont un impact sur les ventes d'électricité de la division auprès d'Hydro-Québec Distribution et peuvent avoir une incidence sur le volume disponible pour ses ventes à l'exportation.

Les risques liés aux activités d'exportation d'Hydro-Québec Production sont quantifiés de manière intégrée par une équipe de spécialistes indépendante de l'unité qui réalise les transactions. Cette équipe veille à l'application de contrôles, présente des rapports quotidiens à la Haute direction et s'assure du respect des limites approuvées par la Direction et par le Conseil d'administration.

TRANSPORT

Plusieurs facteurs peuvent entraîner une interruption de service ou rendre indisponible une partie du réseau de transport, notamment les conditions climatiques extrêmes et les défaillances d'équipements. Pour contrer ces facteurs, Hydro-Québec TransÉnergie mise sur divers moyens de prévention. Par exemple, elle applique les normes de fiabilité de la North American Electric Reliability Corporation (NERC) et du Northeast Power Coordinating Council ainsi que différentes mesures pour entretenir et renforcer son réseau et en optimiser la vie utile. Notons que la direction – Contrôle des mouvements d'énergie d'Hydro-Québec TransÉnergie agit à titre de coordonnateur de la fiabilité des réseaux de transport d'électricité au Québec, s'étant vu attribuer ce rôle par la Régie de l'énergie en 2007.

Hydro-Québec TransÉnergie doit fournir une capacité de transit suffisante pour alimenter les réseaux d'Hydro-Québec Distribution et d'autres clients tout en assurant la sécurité et la fiabilité du service de transport. Pour ce faire, la division s'appuie notamment sur un modèle de gestion des actifs de transport et sur un processus de gestion optimale de la pointe de consommation annuelle.

DISTRIBUTION

La continuité du service de distribution de l'électricité représente le principal risque pour Hydro-Québec Distribution. Dans le but de maintenir la qualité de l'alimentation, la division investit continuellement dans son réseau afin de le moderniser, de l'automatiser et de le sécuriser. Elle s'appuie également sur la maîtrise de la végétation, sur la mise en œuvre d'un programme de maintenance et d'une stratégie pour le renouvellement des actifs de même que sur la conformité aux normes applicables aux réseaux aériens et souterrains. Pour réduire la durée des interruptions de service, dont la grande majorité est causée par des intempéries, la division intègre à son réseau de nouvelles technologies qui permettent la détection rapide des pannes, un rétablissement accéléré du service et la gestion à distance de certains incidents.

Hydro-Québec Distribution doit aussi composer avec les fluctuations de la demande (à conditions climatiques normales) qui découlent de la conjoncture économique et énergétique et qui ont un impact sur les résultats. Lorsque la demande est inférieure aux prévisions soumises dans le dossier tarifaire, la division ne peut recouvrer auprès de sa clientèle la totalité des coûts afférents à la distribution de l'électricité et à son transport sur le réseau d'Hydro-Québec TransÉnergie. Pour limiter l'impact de cet aléa, elle ne cesse d'améliorer sa méthode de prévision de la demande d'électricité.

CONSTRUCTION

L'un des principaux risques auxquels Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés fait face en permanence réside dans la pression sur les coûts des projets, attribuable notamment à la progression du coût de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, à l'augmentation du prix de certains matériaux ou produits ainsi qu'à des événements qui ont pour effet de modifier les calendriers de réalisation. Il existe également un risque lié à la qualité et aux délais de livraison des composants.

En ce qui concerne les délais de réalisation, la division accorde une grande priorité au respect des échéanciers, malgré les contraintes inhérentes aux projets de construction d'envergure. Cet aspect est d'autant plus important dans le contexte actuel de l'industrie de la construction au Québec, où de nouvelles mesures législatives et réglementaires peuvent avoir une incidence sur le déroulement des travaux et sur la capacité d'Hydro-Québec à traiter avec certains fournisseurs. Une vigie active et des mesures de contingence ont été instaurées afin d'atténuer les impacts les plus probables pouvant découler de cette situation.

Pour respecter ses engagements et continuer d'appliquer des normes élevées de qualité et de sécurité, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés a mis en place diverses mesures lui permettant de réduire son exposition aux risques. Ainsi, la division fait un suivi serré des échéanciers, des coûts et des principaux produits livrables, ce qui lui permet d'assurer le bon déroulement des projets ou d'apporter les correctifs nécessaires au besoin. De plus, elle entretient des relations permanentes avec les organismes et les ministères concernés afin de demeurer au fait de toute modification éventuelle aux lois et règlements qui pourrait avoir une incidence sur les délais et les coûts de réalisation, entre autres. Elle assure également un suivi des principaux indicateurs de l'évolution des prix et du taux d'activité du secteur de la construction. Par ailleurs, elle élabore des stratégies d'approvisionnement qui favorisent la concurrence, la pérennité des approvisionnements et le maintien de l'expertise dans ses marchés, et elle adapte ses stratégies de réalisation des projets selon la conjoncture, de concert avec ses clients.

Signalons enfin que de nouveaux accords commerciaux auront une incidence sur les processus d'acquisition de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la sécurité, la confidentialité des données et la façon d'énoncer les besoins. Il s'agit de l'*Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario*, dont le chapitre sur les marchés publics est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2016, et de l'*Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne*, qui entrera en vigueur en septembre 2017.

ACTIVITÉS CORPORATIVES ET AUTRES

SÉCURITÉ

La sécurité des personnes – employés, fournisseurs et grand public – ainsi que des actifs de l'entreprise, y compris les technologies de l'information et des communications (TIC), sont au cœur des préoccupations d'Hydro-Québec. C'est pourquoi l'entreprise a constitué une équipe multidisciplinaire d'experts qui surveille les installations en permanence, anticipe et analyse les menaces, assure un suivi rigoureux des risques afférents, évalue régulièrement les mesures d'atténuation mises en œuvre et déploie de nouvelles stratégies en fonction de l'évolution du contexte commercial et social ainsi que des tendances émergentes dans le domaine de la sécurité. Le modèle de sécurité adopté par Hydro-Québec repose sur l'anticipation, la détection, la dissuasion, l'intervention et le rétablissement. Il s'appuie également sur une culture de sécurité intégrée qui mise sur la collaboration et la vigilance des gestionnaires, employés et partenaires internes et externes de l'entreprise. L'audit réalisé par la NERC en octobre dernier a confirmé que les pratiques de l'entreprise répondent pleinement aux exigences réglementaires du secteur nord-américain de l'électricité.

La protection de l'information, des TIC et de la propriété intellectuelle constitue un enjeu de taille. En 2016, Hydro-Québec a mis en place un centre de surveillance continue des comportements malveillants à l'égard du réseau électrique ainsi que des systèmes et des données de l'entreprise.

En décembre 2016, à la suite du quatrième décès accidentel en sept ans sur le chantier de la Romaine, le Conseil d'administration a créé un comité spécial chargé d'évaluer les mesures de sécurité en vigueur sur les chantiers d'Hydro-Québec et de s'assurer que les normes les plus élevées y soient maintenues. Ce comité spécial du Conseil a mandaté la société ERM, un chef de file mondial en matière de santé-sécurité et de la gestion des risques afférents, pour poser un diagnostic sur les pratiques de l'entreprise dans ce domaine.

Enfin, Hydro-Québec dispose d'un plan d'urgence corporatif qui vise à assurer la continuité de ses activités et la poursuite de sa mission en cas d'événement exceptionnel. Ce plan sert à arrimer les actions et plans d'urgence des unités d'affaires de manière à renforcer et à améliorer la coordination des mesures déployées par les intervenants internes et externes concernés, y compris les autorités publiques.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES ET INVESTISSEMENT HORS QUÉBEC

En lien avec les stratégies énoncées dans le *Plan stratégique 2016-2020*, Hydro-Québec a entrepris de faire croître ses activités sur les marchés hors Québec en vue d'augmenter sa rentabilité. Les avenues de croissance qu'elle explore sont axées sur le développement de ses marchés d'exportation, sur la commercialisation de ses innovations technologiques et sur des partenariats, des acquisitions ou des prises de participation à l'extérieur du Québec. Pour mener à bien ses projets d'expansion à l'international, l'entreprise a mis en place un processus d'analyse des occasions d'affaires qui lui permettra de déterminer et de gérer les risques afférents de façon proactive.

ENVIRONNEMENT

Le respect et la préservation de l'environnement comptent également parmi les grandes priorités d'Hydro-Québec. La majorité des activités qui ont un impact notable sur l'environnement sont régies par un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14001. De plus, l'entreprise examine chaque année sa gestion des enjeux environnementaux et dresse un bilan de la situation dans son Rapport sur le développement durable.

Rapport de la Direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec ainsi que l'ensemble des renseignements financiers contenus dans le présent Rapport annuel sont la responsabilité de la Direction et sont approuvés par le Conseil d'administration. Les états financiers consolidés ont été dressés par la Direction conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis et tiennent compte des décisions de la Régie de l'énergie relatives au transport et à la distribution de l'électricité. Ils comprennent des montants déterminés d'après les meilleures estimations et selon le jugement de la Direction. L'information financière présentée ailleurs dans le Rapport annuel est conforme à celle qui est fournie dans les états financiers consolidés.

La Direction maintient un système de contrôle interne ayant pour but de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente et fiable, et que les biens d'Hydro-Québec sont convenablement comptabilisés et protégés. Ce système comprend notamment les politiques et directives d'Hydro-Québec ainsi que la communication aux employés des règles d'éthique et du *Code de conduite* de l'entreprise, afin d'assurer une gestion intègre des ressources ainsi qu'une conduite ordonnée des affaires. Un processus de vérification interne contribue à évaluer le caractère suffisant et l'efficacité du contrôle, de même que les politiques et directives d'Hydro-Québec. Des recommandations découlant de ce processus sont soumises à la Direction et au Comité de vérification.

Le Conseil d'administration est responsable de la gouvernance de l'entreprise. Il s'acquitte de sa responsabilité à l'égard des états financiers consolidés principalement par l'entremise de son Comité de vérification, composé uniquement d'administrateurs indépendants, qui n'exercent pas une fonction à plein temps au sein d'Hydro-Québec ni dans l'une de ses filiales. Il incombe au Comité de vérification de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière d'Hydro-Québec, de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie, et de recommander au Conseil d'administration l'approbation des états financiers consolidés. Le Comité de vérification rencontre la Direction, le vérificateur interne et les auditeurs indépendants afin de discuter des résultats de leurs audits et des constatations qui en découlent quant à l'intégrité et à la qualité de la présentation de l'information financière et quant au système de contrôle interne d'Hydro-Québec. Le vérificateur interne et les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au Comité de vérification, en présence ou non de la Direction.

Les états financiers consolidés des exercices 2016 et 2015 ont été audités conjointement par le Vérificateur général du Québec, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. et Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

/s/ Michael D. Penner

Président du Conseil d'administration

/s/ Éric Martel

Président-directeur général

/s/ Lise Croteau

Vice-présidente exécutive et
chef de la direction financière

Montréal, Québec

Le 24 février 2017

Rapport des auditeurs indépendants

Au Ministre des Finances du Québec,

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'Hydro-Québec, qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DES AUDITEURS

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), nous déclarons qu'à notre avis, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

/s/ KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

/s/ Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.²

/s/ Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Vérificatrice générale du Québec

Montréal, Québec

Le 24 février 2017

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120220

2. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109499

États financiers consolidés

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2016	2015
Produits		13 339	13 754
Charges			
Exploitation		2 438	2 527
Achats d'électricité et de combustible		1 866	1 938
Amortissement	4	2 597	2 713
Taxes	5	1 045	980
		7 946	8 158
Bénéfice d'exploitation		5 393	5 596
Frais financiers	6	2 532	2 449
Bénéfice net		2 861	3 147

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2016	2015
Bénéfice net		2 861	3 147
Autres éléments du résultat étendu			
Variation des (pertes reportées) gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	15	(251)	2 015
Reclassement dans les résultats des gains reportés sur les éléments désignés comme couvertures de flux de trésorerie	15	(117)	(1 595)
(Pertes actuarielles) gains actuariels et coût des services passés au titre des avantages sociaux futurs	18	(234)	64
Reclassement dans les résultats des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés au titre des avantages sociaux futurs	18	113	243
Écarts de conversion des états financiers des établissements à l'étranger		3	–
		(486)	727
Résultat étendu		2 375	3 874

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2016	2015
ACTIF			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 243	2 648
Placements temporaires		2 184	1 895
Clients et autres débiteurs	15	2 049	2 242
Instruments dérivés	15	100	274
Actifs réglementaires	3	123	122
Matériaux, combustible et fournitures		219	212
		5 918	7 393
Immobilisations corporelles	7	62 691	61 558
Actifs incorporels	8	938	1 014
Placements	9	884	859
Instruments dérivés	15	284	128
Actifs réglementaires	3	4 237	3 939
Autres actifs	10	215	308
		75 167	75 199
PASSIF			
Passif à court terme			
Emprunts		7	9
Créditeurs et charges à payer		2 199	2 278
Dividende à payer	16	2 146	2 360
Intérêts courus		894	913
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	11	86	85
Instruments dérivés	15	152	299
Passifs réglementaires	3	-	49
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	12	1 398	2 059
		6 882	8 052
Dette à long terme	12	44 218	43 613
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	11	774	780
Instruments dérivés	15	13	5
Passifs réglementaires	3	381	392
Autres passifs	13	2 902	2 571
Dette à perpétuité	14	293	311
		55 463	55 724
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	16	4 374	4 374
Bénéfices non répartis		17 261	16 546
Cumul des autres éléments du résultat étendu		(1 931)	(1 445)
		19 704	19 475
		75 167	75 199
Engagements et éventualités	19		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,

/s/ Michelle Cormier
Présidente du Comité de vérification

/s/ Michael D. Penner
Président du Conseil d'administration

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Note	Capital-actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2016		4 374	16 546	(1 445)	19 475
Bénéfice net		–	2 861	–	2 861
Autres éléments du résultat étendu	16	–	–	(486)	(486)
Dividende	16	–	(2 146)	–	(2 146)
Solde au 31 décembre 2016		4 374	17 261	(1 931)	19 704
Solde au 1 ^{er} janvier 2015		4 374	15 759	(2 172)	17 961
Bénéfice net		–	3 147	–	3 147
Autres éléments du résultat étendu	16	–	–	727	727
Dividende	16	–	(2 360)	–	(2 360)
Solde au 31 décembre 2015		4 374	16 546	(1 445)	19 475

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre En millions de dollars canadiens	Notes	2016	2015
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		2 861	3 147
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Amortissement	4	2 597	2 713
Amortissement des primes, escomptes et frais d'émission relatifs aux titres d'emprunt		173	159
(Déficit) excédent du coût net constaté par rapport aux sommes versées au titre des avantages sociaux futurs		(146)	161
Autres		299	209
Actifs et passifs réglementaires		(301)	(56)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	17	21	(98)
		5 504	6 235
Activités d'investissement			
Ajouts aux immobilisations corporelles		(3 363)	(3 340)
Ajouts aux actifs incorporels		(97)	(100)
Acquisition nette de placements temporaires		(272)	(218)
Autres		39	14
		(3 693)	(3 644)
Activités de financement			
Émission de dette à long terme		2 011	13
Remboursement de dette à long terme		(1 927)	(1 044)
Encaissements découlant de la gestion du risque de crédit	15	10 312	8 220
Décaissements découlant de la gestion du risque de crédit	15	(11 093)	(6 397)
Variation nette des emprunts		(6)	(19)
Dividende versé		(2 360)	(2 535)
Autres		(137)	486
		(3 200)	(1 276)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(16)	62
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 405)	1 377
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		2 648	1 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		1 243	2 648
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie	17		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2015

Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Selon la loi qui la régit, Hydro-Québec a pour objets de fournir de l'énergie et d'œuvrer dans le domaine de la recherche et de la promotion relatives à l'énergie, de la transformation et de l'économie de l'énergie, de même que dans tout domaine connexe ou relié à l'énergie. Hydro-Québec doit notamment assurer l'approvisionnement en électricité patrimoniale tel qu'il a été établi par la Loi sur la Régie de l'énergie et qui correspond à un volume maximal annuel de référence de 165 TWh pour le marché québécois. À titre de société d'État, Hydro-Québec est exonérée de l'impôt sur le revenu au Canada.

Note 1 Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés d'Hydro-Québec sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis).

La Direction est d'avis que ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée d'Hydro-Québec.

La Direction a évalué les événements qui ont eu lieu jusqu'au 24 février 2017, date d'approbation des présents états financiers consolidés par le Conseil d'administration, afin de déterminer si les circonstances justifiaient la comptabilisation ou la présentation d'événements postérieurs à la date du bilan.

RÉGLEMENTATION

La *Loi sur la Régie de l'énergie* accorde à la Régie de l'énergie (la Régie) la compétence exclusive pour fixer ou modifier les tarifs et les conditions auxquels l'électricité est transportée et distribuée par Hydro-Québec. De ce fait, les activités de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec au Québec sont réglementées. Selon les dispositions de cette loi, les tarifs sont établis par une décision motivée de trois régisseurs après la tenue d'audiences publiques. Par ailleurs, la loi prévoit que les tarifs sont fixés de manière à permettre le recouvrement du coût de la prestation du service et un rendement raisonnable sur la base de tarification.

Les PCGR des États-Unis reconnaissent que la réglementation des tarifs peut avoir pour effet de modifier le moment où certaines opérations sont comptabilisées dans les résultats consolidés et ainsi donner lieu à la comptabilisation d'actifs et de passifs réglementaires, qu'Hydro-Québec juge probable de pouvoir recouvrer ou de devoir régler ultérieurement au moyen du processus d'établissement des tarifs.

Lorsque le Transporteur ou le Distributeur a une assurance suffisante qu'il est probable que certains coûts engagés pourront être recouverts dans les tarifs futurs, ces coûts sont reportés et comptabilisés à titre d'actifs. Lorsqu'il est probable que le Transporteur ou le Distributeur devra rembourser des montants à la clientèle, ou lorsque des coûts ont été recouverts alors qu'ils seront engagés ultérieurement, un passif est comptabilisé. Les soldes de ces actifs et de ces passifs sont amortis sur les périodes de recouvrement approuvées par la Régie.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes d'Hydro-Québec, de ses filiales et des entités à détenteurs de droits variables dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les placements dans les coentreprises sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Ces placements sont initialement comptabilisés au coût, et leur valeur comptable est ensuite augmentée ou diminuée d'un montant équivalant à la quote-part d'Hydro-Québec des variations de l'actif net des coentreprises qui surviennent après la date d'acquisition. La quote-part revenant à Hydro-Québec des résultats des coentreprises est comptabilisée dans les résultats. Les dividendes reçus des coentreprises sont portés en diminution de la valeur comptable des placements.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers selon les PCGR des États-Unis exige que la Direction procède à des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, de même que sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les estimations concernent notamment les produits, qui comprennent des montants estimés pour l'électricité livrée mais non facturée, la valeur comptable des actifs et passifs réglementaires, les évaluations à la juste valeur des instruments financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels aux fins du calcul de la charge d'amortissement ainsi que les flux de trésorerie, les échéanciers prévus des paiements et les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs au titre des avantages sociaux futurs. Ces taux reposent sur des hypothèses économiques et actuarielles. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et les écarts pourraient être importants.

Pour l'exercice 2016, Hydro-Québec a modifié certaines estimations comptables liées au calcul du coût net constaté au titre des avantages sociaux futurs. Les modifications sont décrites à la note 18, Avantages sociaux futurs.

PRODUITS

Hydro-Québec approvisionne le marché québécois en électricité et vend aussi de l'électricité sur les marchés de gros au Canada et aux États-Unis. Elle effectue également des transactions d'arbitrage. Les produits des ventes d'électricité et des transactions d'arbitrage sont comptabilisés à la livraison. Les transactions d'arbitrage sont comptabilisées après déduction des achats d'électricité afférents.

Les produits comprennent également certains montants qu'Hydro-Québec est en droit de recevoir de la clientèle ou qu'elle doit lui remettre ultérieurement. Ces montants concernent notamment l'approvisionnement en électricité postpatrimoniale et les aléas climatiques. Ces éléments donnent lieu à des actifs et passifs financiers qui sont présentés soit dans les postes Clients et autres débiteurs et Autres actifs, soit dans les postes Crédeurs et charges à payer et Autres passifs, selon leur échéance.

Les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus ou les biens, livrés.

CONVERSION DES DEVICES

Les éléments monétaires de l'actif et du passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change historique. Les produits et les charges résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des éléments monétaires sont inclus dans les résultats.

Les états financiers des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis selon la méthode du taux courant. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, tandis que les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de la période. Les gains ou pertes de change résultant de la conversion des états financiers de ces établissements à l'étranger sont présentés dans le poste Cumul des autres éléments du résultat étendu, sous la rubrique Capitaux propres du bilan.

INSTRUMENTS FINANCIERS

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des placements dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition.

PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires, classés dans la catégorie des titres de créance disponibles à la vente, sont constitués d'instruments du marché monétaire dont l'échéance est supérieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et sont comptabilisés à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les Autres éléments du résultat étendu jusqu'au moment de leur réalisation; elles sont alors reclassées dans les résultats. Les intérêts sur ces placements, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont comptabilisés dans les résultats.

DÉBITEURS – CLIENTS

Les comptes clients sont comptabilisés au montant facturé, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Celle-ci est établie en fonction du statut des dossiers clients et de l'historique de recouvrement pour chaque groupe d'âges des comptes. Les débiteurs sont radiés dans la période au cours de laquelle les comptes sont jugés irrécouvrables.

AUTRES DÉBITEURS ET PASSIFS FINANCIERS

Les autres débiteurs présentés sous Clients et autres débiteurs, les débiteurs présentés sous Autres actifs et le remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998, également présenté dans ce poste, diminués des pertes de valeur s'il y a lieu, de même que les passifs financiers présentés sous Crédeurs et charges à payer et Autres passifs, les emprunts, le dividende à payer, les intérêts courus, la dette à long terme et la dette à perpétuité, sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti comprend les frais d'émission ainsi que les primes et les escomptes, le cas échéant. Les intérêts sont comptabilisés dans les résultats.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats au cours de la période où elles se produisent, à moins qu'il s'agisse d'instruments dérivés désignés comme couvertures dans une relation de couverture de flux de trésorerie. Sont présentés dans le bilan les soldes nets des instruments dérivés transigés avec une même contrepartie qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire, déduction faite de la trésorerie reçue ou versée en vertu d'ententes d'échange de garanties, et pour lesquels les conditions permettant la compensation sont réunies.

Dans le cadre de la gestion intégrée de ses risques d'affaires, Hydro-Québec a recours à des instruments dérivés pour gérer le risque de marché, c'est-à-dire le risque de change, le risque de taux d'intérêt ainsi que le risque lié aux variations du prix de l'énergie et de l'aluminium. Elle applique la comptabilité de couverture de flux de trésorerie ou de juste valeur aux relations de couverture admissibles qu'elle désigne comme couvertures et documente ces relations en bonne et due forme, notamment en rattachant les instruments dérivés soit à des actifs ou à des passifs précis présentés

dans le bilan, soit à des opérations futures probables. Hydro-Québec s'assure que les relations de couverture sont hautement efficaces pour couvrir l'exposition aux risques visés au moment de leur mise en place, puis tous les mois. De plus, dans le cas des couvertures d'opérations futures, elle évalue au moins trimestriellement la probabilité de réalisation de ces opérations désignées comme éléments couverts.

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur d'un instrument désigné comme couverture est comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu, tandis que la partie inefficace est immédiatement comptabilisée dans les résultats, dans le poste qui sera touché par l'élément couvert. Les montants comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats, également dans le poste touché par l'élément couvert, au cours des périodes où cet élément influe sur les résultats. S'il s'avère qu'un instrument dérivé ne réunit plus les conditions de couverture, s'il est expiré, vendu, résilié ou exercé, ou si Hydro-Québec met fin à sa désignation comme élément de couverture, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée de façon prospective. Les gains et les pertes cumulés antérieurement dans les Autres éléments du résultat étendu continuent d'être reportés en vue d'être reclassés dans les résultats au cours des mêmes périodes que l'élément couvert. Si l'élément couvert cesse d'exister, ou s'il devient probable que les transactions futures couvertes ne se réaliseront pas, les gains ou les pertes reportés sont immédiatement reclassés dans les résultats.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé, y compris celles qui sont liées à la partie inefficace de la relation de couverture, sont comptabilisées dans les résultats, dans le poste touché par l'élément couvert. Les variations compensatoires de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert sont inscrites à titre d'ajustements de la valeur comptable de cet élément et sont comptabilisées en contrepartie dans les résultats.

Les flux de trésorerie attribuables aux instruments dérivés désignés comme couvertures sont présentés dans l'état des flux de trésorerie selon le même classement que l'élément couvert.

Hydro-Québec évalue ses contrats pour déterminer s'ils répondent à la définition d'un dérivé ou s'ils comportent un dérivé incorporé qui doit être séparé de son contrat hôte. Si tel est le cas, le contrat ou le dérivé incorporé en question est comptabilisé à la juste valeur dans le bilan.

Tous les contrats à terme sur éléments non financiers qui peuvent faire l'objet d'un règlement net et dont le prix est étroitement lié à l'élément non financier acheté ou vendu sont comptabilisés à la date de règlement s'il est probable qu'il y aura livraison ou réception conformément aux besoins prévus.

JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Conformément aux normes applicables, Hydro-Québec classe les évaluations à la juste valeur des actifs et des passifs selon une hiérarchie à trois niveaux fondée sur le type de données utilisées pour réaliser ces évaluations :

- niveau 1 : cours (non ajustés) pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs;
- niveau 2 : données autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- niveau 3 : données non observables.

MATÉRIAUX, COMBUSTIBLE ET FOURNITURES

Les stocks de matériaux, de combustible et de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les matériaux, la main-d'œuvre, les autres frais directement attribuables aux activités de construction et les frais financiers capitalisés pendant la période de réalisation des travaux. Est également comptabilisé dans les immobilisations corporelles le coût des avant-projets qui répondent aux critères suivants : la faisabilité technique du projet a été démontrée, sa rentabilité a été évaluée et la Direction juge probable qu'elle disposera des ressources nécessaires pour le réaliser. La valeur actualisée des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et celle des ententes conclues avec des communautés locales qui correspondent à la définition d'un passif sont ajoutées à la valeur comptable des immobilisations corporelles en cause. Par ailleurs, les contributions reçues de tiers sont portées en diminution du coût des immobilisations corporelles visées.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile, selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute le mois suivant la date de mise en service. Les périodes d'amortissement des principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Production hydraulique	40-120 ans
Production thermique	15-50 ans
Postes et lignes de transport	30-85 ans
Postes et lignes de distribution	25-70 ans
Autres immobilisations corporelles	5-50 ans

À la sortie d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci, déduction faite de l'amortissement cumulé et de la valeur de récupération, est inscrit dans les résultats de l'exercice.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés dans les résultats lorsqu'ils sont engagés.

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location-acquisition, qui ont pour effet de transférer à Hydro-Québec la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien loué, sont présentés dans le poste Immobilisations corporelles. Ils sont comptabilisés à la date de leur entrée en vigueur, soit à la juste valeur du bien loué, soit, si elle est moins élevée, à la valeur actualisée des paiements minimums au titre de la location. Les contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée de vie utile de l'actif ou sur la durée du contrat, si celle-ci est moindre.

Les paiements relatifs aux contrats de location-exploitation, en vertu desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété, sont comptabilisés dans les résultats pendant toute la durée du contrat.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

Le coût des logiciels développés en interne est capitalisé lorsqu'il satisfait aux critères de capitalisation. Les frais financiers afférents sont capitalisés pendant la période de développement.

Les actifs incorporels qui ont une durée de vie utile indéfinie ne font l'objet d'aucun amortissement. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation, annuellement ou à intervalles plus fréquents si des événements indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Tout excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est comptabilisé dans les résultats de la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée.

Les actifs incorporels dont la durée de vie utile est limitée, soit les logiciels et licences ainsi que les brevets, sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les périodes d'amortissement pour ces actifs sont les suivantes :

Logiciels et licences	3-10 ans
Brevets	20 ans

FRAIS FINANCIERS CAPITALISÉS

Les frais financiers capitalisés aux immobilisations en cours et aux logiciels développés en interne qui sont liés à des activités non réglementées sont établis en fonction du coût des capitaux empruntés et sont comptabilisés en réduction des frais financiers dans les résultats consolidés. Les frais financiers capitalisés aux immobilisations en cours qui sont liées à des activités à tarifs réglementés de transport ou de distribution tiennent également compte du rendement des capitaux propres des activités visées. La partie qui correspond au rendement des capitaux propres est intégrée aux Produits dans les résultats consolidés.

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

Hydro-Québec revoit la valeur comptable de ses immobilisations corporelles et de ses actifs incorporels amortissables lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que les flux de trésorerie nets prévus non actualisés pourraient être inférieurs à la valeur comptable de ces immobilisations et actifs. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est comptabilisée.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Hydro-Québec offre à l'ensemble de son personnel un régime de retraite contributif à prestations déterminées de type fin de carrière (le Régime de retraite) ainsi que d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite. Elle comptabilise ses obligations au titre du Régime de retraite et de ces autres avantages après déduction de la juste valeur de leur actif respectif.

Le coût des prestations et les obligations au titre du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite accordés en échange des services rendus sont calculés selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des années de service. Ils sont déterminés en fonction d'un taux d'actualisation et reposent sur les meilleures estimations de la Direction, notamment quant au rendement prévu des actifs des régimes, à la croissance des salaires, à la croissance des coûts des soins de santé et à l'âge de départ à la retraite des employés. Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur à la date du bilan.

Aux fins de l'établissement du coût des prestations et de ses obligations au titre du Régime de retraite et des autres avantages postérieurs au départ à la retraite, Hydro-Québec a adopté les conventions suivantes :

- Les taux d'actualisation utilisés sont fondés sur la courbe des taux d'intérêt à la date de l'évaluation, soit le 31 décembre, pour des obligations de sociétés canadiennes de qualité supérieure et tiennent compte du montant et des différentes échéances de paiement des prestations projetées de chaque régime.
- Les gains et les pertes actuariels sont comptabilisés dans les Autres éléments du résultat étendu dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Par la suite, un montant au titre du gain actuariel ou de la perte actuarielle est amorti dans le poste Charges d'exploitation si le gain actuariel net non amorti ou la perte actuarielle nette non amortie au début de l'exercice excède soit 10 % de la valeur des obligations au titre des prestations projetées, soit 10 % de la valeur liée au marché de l'actif du régime, le plus élevé des deux montants étant retenu. L'amortissement correspond à l'excédent divisé par la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.
- Le coût des (crédit pour les) services passés découlant des modifications au Régime de retraite et aux autres avantages postérieurs au départ à la retraite est initialement comptabilisé dans les Autres éléments du résultat étendu. Par la suite, ce coût est amorti dans le poste Charges d'exploitation selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur des périodes n'excédant pas la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.
- Le rendement prévu de l'actif du Régime de retraite est fondé sur une valeur liée au marché qui est déterminée par l'application d'une moyenne mobile sur cinq ans, dans le cas des actions, et par l'évaluation à leur juste valeur des autres catégories d'actifs.

Les soldes non amortis des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des avantages sociaux futurs qui seront recouverts dans les tarifs futurs sont comptabilisés en tant qu'actif réglementaire.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Hydro-Québec offre à l'ensemble de son personnel des avantages postérieurs à l'emploi, dont un régime d'assurance salaire invalidité de longue durée qui prévoit le versement de prestations déterminées à long terme.

Le coût et l'obligation au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont constatés au moment où survient l'événement donnant naissance à l'obligation de verser des prestations. Le coût de ces avantages, y compris la totalité des gains et des pertes actuariels afférents, est comptabilisé dans les résultats de la période.

OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Hydro-Québec comptabilise des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations dans la période au cours de laquelle naissent des obligations juridiques à cet égard, lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les coûts correspondants de mise hors service sont ajoutés à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et sont amortis sur la durée de vie utile de celle-ci. Dans les exercices ultérieurs, toute variation due à l'écoulement du temps est comptabilisée dans les charges d'exploitation de l'exercice courant (charge de désactualisation), et le montant correspondant est ajouté à la valeur comptable du passif. Les variations résultant de révisions de l'échéancier ou du montant des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisées comme une augmentation ou une diminution de la valeur comptable du passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, et le montant correspondant est soit ajouté à la valeur comptable de l'immobilisation en cause, soit déduit jusqu'à concurrence de sa valeur comptable, tout excédent étant alors comptabilisé dans les résultats. Lorsque l'immobilisation a atteint la fin de sa durée de vie utile, toute variation est immédiatement comptabilisée dans les résultats. Les coûts réels engagés pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont portés en diminution des passifs. Lors du règlement final d'une telle obligation, l'écart entre le solde de l'obligation et le coût réel engagé est comptabilisé à titre de gain ou de perte dans les résultats.

Les flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont établis d'après des études qui tiennent compte de diverses hypothèses sur les moyens à prendre et sur l'échéancier à suivre pour la mise hors service. Hydro-Québec révisé périodiquement l'évaluation de ces obligations en fonction des diverses hypothèses et estimations inhérentes aux calculs, des progrès technologiques éventuels et de l'évolution des normes, lois et règlements applicables.

ENTENTES CONCLUES AVEC DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Hydro-Québec a conclu diverses ententes avec les communautés locales concernées par certains projets d'investissement en immobilisations corporelles. Lorsqu'ils correspondent à la définition d'un passif, les montants relatifs à ces ententes sont comptabilisés dans le poste Dette à long terme, et la contrepartie est comptabilisée dans le poste Immobilisations corporelles. Les montants comptabilisés sont déterminés par actualisation des flux de trésorerie futurs relatifs à ces ententes. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt des obligations d'Hydro-Québec à la date de la comptabilisation initiale. Ultérieurement, dans le cas des ententes dont les flux de trésorerie sont indexés, ces derniers font l'objet d'une réestimation annuelle qui peut entraîner une modification du taux d'actualisation.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, Hydro-Québec réalise des ventes d'électricité et d'autres opérations commerciales avec son unique actionnaire, le gouvernement du Québec, et ses organismes ainsi qu'avec d'autres sociétés d'État. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Par ailleurs, à titre de société d'État du gouvernement du Québec, Hydro-Québec fournit à celui-ci des données financières établies sur la base des Normes internationales d'information financière aux fins de la préparation par le gouvernement de ses états financiers consolidés.

Note 2 Modifications de conventions comptables

MODIFICATIONS RÉCENTES

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec a adopté de façon anticipée l'Accounting Standards Update (ASU) 2016-05, *Derivatives and Hedging (Topic 815): Effect of Derivative Contract Novations on Existing Hedge Accounting Relationships*, publiée par le Financial Accounting Standards Board (FASB). Cette ASU précise que la comptabilité de couverture peut continuer de s'appliquer à un dérivé désigné comme couverture lorsqu'il y a novation au profit d'une nouvelle partie contractante, sous réserve que toutes les autres conditions applicables continuent d'être remplies. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

ACTIFS INCORPORELS

Le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2015-05, *Intangibles—Goodwill and Other—Internal-Use Software (Subtopic 350-40): Customer's Accounting for Fees Paid in a Cloud Computing Arrangement*, publiée par le FASB. Cette ASU clarifie les circonstances dans lesquelles un contrat relatif à l'infonuagique comprend une licence pour l'utilisation interne d'un logiciel. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

CONSOLIDATION

Le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2015-02, *Consolidation (Topic 810): Amendments to the Consolidation Analysis*, publiée par le FASB. Cette ASU modifie les directives concernant l'analyse qu'une entité publiante doit effectuer afin de déterminer si elle doit consolider certains types d'entités juridiques. Elle a été appliquée selon une approche rétrospective modifiée et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

ÉTAT DES RÉSULTATS

Le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec a adopté l'ASU 2015-01, *Income Statement—Extraordinary and Unusual Items (Subtopic 225-20): Simplifying Income Statement Presentation by Eliminating the Concept of Extraordinary Items*, publiée par le FASB. Cette ASU élimine le concept d'élément extraordinaire. Elle a été appliquée de façon prospective et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE ENTRÉES EN VIGUEUR

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

En août 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-15, *Statement of Cash Flows (Topic 230): Classification of Certain Cash Receipts and Cash Payments*. Cette ASU clarifie la présentation et la classification de certains éléments dans l'état des flux de trésorerie. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective intégrale aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

PLACEMENTS

En mars 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-07, *Investments—Equity Method and Joint Ventures (Topic 323): Simplifying the Transition to the Equity Method of Accounting*. Cette ASU simplifie les modalités d'application de la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation lorsque l'entité publiante augmente sa participation dans une autre entité ou son degré d'influence sur celle-ci. Elle s'applique aux transactions de façon prospective à compter du 1^{er} janvier 2017. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

CONTRATS DE LOCATION

En février 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-02, *Leases (Topic 842)*. Cette ASU fournit des directives liées à la définition, à la comptabilisation et à la présentation des contrats de location, et exige notamment que les preneurs de contrats de location comptabilisent un actif et un passif pour tous les contrats de plus de douze mois de type location-acquisition ou de type location-exploitation. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En janvier 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-01, *Financial Instruments—Overall (Subtopic 825-10): Recognition and Measurement of Financial Assets and Financial Liabilities*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Elle ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés d'Hydro-Québec.

En juin 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-13, *Financial Instruments—Credit Losses (Topic 326): Measurement of Credit Losses on Financial Instruments*. Cette ASU fournit de nouvelles directives quant à la dépréciation des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les résultats. Elle s'appliquera selon une approche rétrospective modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. Hydro-Québec examine actuellement l'incidence de cette ASU sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas l'intention de l'adopter de façon anticipée.

PRODUITS

En mai 2014, le FASB a publié l'ASU 2014-09, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606)*. Cette ASU fournit des directives liées à la comptabilisation des produits au moment du transfert de biens ou de services à un client, pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens ou services.

En août 2015, le FASB a publié l'ASU 2015-14, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Deferral of the Effective Date*, qui reporte d'un an l'entrée en vigueur de ces directives.

En mars 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-08, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Principal versus Agent Considerations (Reporting Revenue Gross versus Net)*. Cette ASU clarifie les directives servant à déterminer si une entité agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire.

En avril 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-10, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Identifying Performance Obligations and Licensing*. Cette ASU clarifie les directives liées à la détermination des obligations de prestation ainsi qu'au traitement des droits de propriété intellectuelle sous licence.

En mai 2016, le FASB a publié l'ASU 2016-12, *Revenue from Contracts with Customers (Topic 606): Narrow-Scope Improvements and Practical Expedients*. Cette ASU clarifie les directives liées à l'évaluation de la recouvrabilité, aux contreparties autres qu'en trésorerie ainsi qu'aux contrats achevés à la date de la première application.

Ces ASU s'appliqueront selon une approche rétrospective intégrale ou modifiée aux états financiers consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Hydro-Québec examine actuellement leur incidence sur ses états financiers consolidés, mais n'a pas l'intention de les adopter de façon anticipée.

Note 3 Réglementation

TARIFS

TRANSPORT

Les tarifs de transport d'électricité d'Hydro-Québec des années 2016 et 2015 ont été fixés par les décisions D-2016-046 et D-2015-031 de la Régie, avec effet respectivement le 1^{er} janvier 2016 et le 1^{er} janvier 2015. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,85 % en 2016 et à 6,97 % en 2015. Il est fondé sur une structure de capital présumée comportant 30 % de capitaux propres.

DISTRIBUTION

Les tarifs d'électricité d'Hydro-Québec pour les années tarifaires commençant respectivement le 1^{er} avril 2016 et le 1^{er} avril 2015 ont été fixés par les décisions D-2016-047 et D-2015-033, dans lesquelles la Régie a autorisé des hausses de 0,70 % et de 2,86 % de l'ensemble des tarifs à l'exception du tarif L, qui est demeuré inchangé en 2016 et pour lequel une hausse de 2,49 % a été autorisée en 2015. Le rendement autorisé sur la base de tarification a été établi à 6,95 % en 2016 et à 7,08 % en 2015. Il est fondé sur une structure de capital présumée comportant 35 % de capitaux propres.

PASSAGE AUX PCGR DES ÉTATS-UNIS

Dans les décisions D-2015-189 et D-2016-003, la Régie a autorisé la modification, à compter du 10 juillet 2015, de certaines méthodes comptables aux fins de l'établissement des tarifs du Transporteur et du Distributeur, compte tenu de l'application des PCGR des États-Unis aux activités à tarifs réglementés de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec à compter de cette date. Les modifications avaient notamment trait à la comptabilisation, à titre d'actifs réglementaires, de certains frais de développement ainsi que de certains coûts associés au Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ). Elles concernaient également la comptabilisation des avantages sociaux futurs et des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, de même que l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux activités à tarifs réglementés.

Les informations qui suivent décrivent les effets sur les états financiers consolidés des méthodes et pratiques comptables adoptées par Hydro-Québec conformément aux décisions de la Régie relatives à ses activités à tarifs réglementés.

ACTIFS RÉGLEMENTAIRES

COÛTS LIÉS AU PGEÉ

Les coûts admissibles engagés aux fins du PGEÉ sont comptabilisés dans un compte distinct et amortis sur une période de dix ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute l'année qui suit celle où les coûts sont comptabilisés. Les coûts comptabilisés dans ce compte portent intérêt au taux de rendement sur la base de tarification autorisé par la Régie jusqu'au moment où ils sont inclus dans la base de tarification et où débute l'amortissement. Cette pratique comptable, qui vise les activités de distribution d'électricité d'Hydro-Québec, a été autorisée par la Régie dans la décision D-2015-189.

COÛTS LIÉS AU DÉGLACEUR DU POSTE DE LÉVIS

Par suite de la tempête de verglas de 1998, certains coûts liés à l'installation d'un déglaceur au poste de Lévis pour sécuriser les charges du réseau de transport qui alimente la grande région de Québec ont été comptabilisés dans un compte distinct. Ces coûts sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire à partir de la date de mise en service des équipements et sur une période correspondant à la

durée de vie utile moyenne restante des actifs ayant fait l'objet des améliorations. Ils ont porté intérêt au taux de rendement sur la base de tarification autorisé par la Régie jusqu'au moment où ils ont été inclus dans la base de tarification et où a débuté l'amortissement. Cette pratique comptable a été autorisée par la Régie dans la décision D-2004-175, qui vise les activités de transport d'électricité d'Hydro-Québec.

COÛTS LIÉS À UNE ENTENTE DE SUSPENSION

Une entente portant sur la suspension temporaire des livraisons d'une centrale a été approuvée par la Régie en mai 2014. La contrepartie du passif financier enregistré relativement à cette entente a été comptabilisée dans un compte distinct ne portant pas intérêt, et les ajustements liés aux variations subséquentes de ce passif sont comptabilisés dans le même compte. Les coûts associés à l'entente de suspension sont quant à eux recouverts dans les tarifs sur une base annuelle, selon les montants facturés. Cette pratique comptable a été autorisée par la Régie dans la décision D-2014-086, qui vise les activités de distribution d'électricité d'Hydro-Québec. Dans la décision D-2016-105 du 5 juillet 2016, la Régie a révoqué les décisions D-2015-179 et D-2016-069 dans lesquelles elle approuvait une entente visant l'utilisation de la centrale en période de pointe.

COÛTS LIÉS AU PROJET DE REMPLACEMENT DES DISJONCTEURS DE MODÈLE PK

Les coûts admissibles engagés à compter du 11 avril 2016 dans le cadre du projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK sont comptabilisés dans un compte distinct dont les modalités de disposition ne sont pas encore établies. Ces coûts portent intérêt aux taux prescrits par la Régie. Cette pratique comptable a été autorisée par la Régie dans les décisions D-2016-077 et D-2016-174, qui visent les activités de transport d'électricité d'Hydro-Québec.

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de développement admissibles sont comptabilisés dans un compte distinct ne portant pas intérêt et sont amortis sur une période de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. L'amortissement débute l'année qui suit celle où les coûts sont comptabilisés. Cette pratique comptable a été autorisée par la Régie dans la décision D-2015-189, qui vise les activités de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les soldes non amortis des pertes actuarielles nettes et du coût des (crédit pour les) services passés comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu au titre des avantages sociaux futurs qui seront recouverts dans les tarifs futurs sont comptabilisés dans un compte distinct ne portant pas intérêt. Cet actif réglementaire, qui a trait aux activités de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec, est amorti au moment où les soldes non amortis sont reclassés en tant que composante du coût des avantages sociaux futurs. Il n'a pas nécessité d'approbation spécifique de la Régie, puisque celle-ci avait déjà approuvé le recouvrement du coût des avantages sociaux futurs dans les tarifs.

ACTIFS RÉGLEMENTAIRES

	Années prévues d'amortissement	2016	2015
Coûts liés au PGEÉ	2017-2026	684	800
Coûts liés au déglaceur du poste de Lévis	2017-2047	5	6
Coûts liés à une entente de suspension	2017-2020	482	356
Coûts liés au projet de remplacement des disjoncteurs de modèle PK	À déterminer	51	–
Frais de développement	2017-2021	16	17
Avantages sociaux futurs	À partir de 2017	3 122	2 877
Autre	–	–	5
		4 360	4 061
Actifs réglementaires à court terme		123	122
Actifs réglementaires à long terme		4 237	3 939

PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

COMPTES DE FRAIS REPORTÉS LIÉS AU PASSAGE AUX PCGR DES ÉTATS-UNIS

Les impacts des modifications de conventions comptables résultant du passage aux PCGR des États-Unis autres que celles qui concernaient le coût de retraite ont été comptabilisés dans des comptes distincts en 2015 et amortis en 2016. Les sommes comptabilisées dans ces comptes portaient intérêt aux taux prescrits par la Régie. Les modifications avaient trait à la comptabilisation des avantages sociaux futurs autres que le Régime de retraite et à la comptabilisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, de même qu'à la révision des durées de vie utile aux fins de l'amortissement des immobilisations corporelles liées aux activités à tarifs réglementés. Elles avaient été autorisées par la Régie dans les décisions D-2015-189, D-2016-003, D-2016-029 et D-2016-033, qui visent les activités de transport et de distribution d'électricité d'Hydro-Québec.

PASSIFS RÉGLEMENTAIRES

	Années prévues d'amortissement	2016	2015
Comptes de frais reportés liés au passage aux PCGR des États-Unis	–	–	49
Amortissement des immobilisations corporelles	2017-2115	361	366
Coût des services passés au titre du Régime de retraite	2017-2022	20	26
		381	441
Passifs réglementaires à court terme		–	49
Passifs réglementaires à long terme		381	392

RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques et incertitudes liés aux actifs et aux passifs réglementaires ci-dessus font l'objet de suivis et d'évaluations périodiques. Lorsqu'Hydro-Québec juge qu'il n'est plus probable que la valeur comptable nette d'un actif ou d'un passif réglementaire soit prise en compte dans l'établissement des tarifs futurs, cette valeur est comptabilisée dans les résultats de la période au cours de laquelle le jugement est formulé.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Avant le 10 juillet 2015, les durées de vie utile des immobilisations corporelles étaient limitées à 50 ans aux fins de l'établissement des tarifs. Depuis, cette limite ne s'applique plus à condition que la durée de vie utile moyenne pondérée de l'ensemble des immobilisations corporelles du Transporteur, d'une part, et du Distributeur, d'autre part, n'excède pas 50 ans. Les écarts au titre de la charge d'amortissement découlant de l'utilisation de durées de vie utile limitées à 50 ans aux fins de l'établissement des tarifs jusqu'au 9 juillet 2015 ont été comptabilisés dans un compte distinct ne portant pas intérêt et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles visées.

COÛT DES SERVICES PASSÉS AU TITRE DU RÉGIME DE RETRAITE

Le solde non amorti du coût des services passés au titre du Régime de retraite qui a déjà été recouvré dans les tarifs et qui sera constaté dans les résultats des exercices futurs a été comptabilisé dans un compte distinct ne portant pas intérêt. Ce passif réglementaire est amorti au moment où le coût des services passés comptabilisé dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu est reclassé en tant que composante du coût des avantages sociaux futurs.

AUTRES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES

En vertu des décisions D-2002-95 et D-2003-93 de la Régie, la compensation accordée par le gouvernement du Québec relativement à la tempête de verglas de 1998 a été portée en diminution du coût des nouvelles immobilisations corporelles construites. Elle est amortie sur la durée de vie utile restante des actifs sortis, sauf pour la partie équivalant au coût non amorti de ces actifs, qui est amortie sur une période de dix ans. La méthode de l'amortissement linéaire est utilisée dans les deux cas.

Dans les décisions D-2002-95 et D-2004-47, la Régie a prescrit la capitalisation des frais financiers aux immobilisations corporelles en cours liés à des activités à tarifs réglementés, selon les taux de rendement autorisés sur les bases de tarification. Établis selon les méthodes approuvées par la Régie, ces taux tiennent compte d'une composante associée au coût des capitaux empruntés et d'une composante associée au rendement des capitaux propres. La composante associée au rendement des capitaux propres a totalisé 49 M\$ en 2016 et en 2015.

En vertu des décisions D-2002-95 et D-2003-93 de la Régie, les coûts de démantèlement d'actifs sortis et remplacés pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations n'a été comptabilisée, déduction faite de la valeur

de récupération, sont ajoutés au coût des nouveaux actifs construits. En vertu de la décision D-2011-039 de la Régie, qui vise les activités de transport d'électricité d'Hydro-Québec, les coûts de remise en état des sites associés aux actifs remplacés sont également ajoutés au coût des nouveaux actifs construits.

En vertu des décisions D-2006-76 et D-2006-76R de la Régie, les contributions reçues pour des projets de déplacement ou de modification de certains actifs du réseau de transport sont comptabilisées dans un compte distinct et portées en diminution des immobilisations corporelles. Ces contributions sont amorties sur la durée de vie utile moyenne des actifs par projet, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Enfin, le cadre juridique et réglementaire dans lequel Hydro-Québec exerce ses activités lui confère le droit de recevoir de la clientèle ou l'obligation de remettre à celle-ci, selon le cas, les sommes correspondant à tout écart entre le montant réel de certains éléments spécifiques et le montant prévu dans les dossiers tarifaires. Ces éléments donnent donc lieu à des actifs ou passifs financiers qui sont recouverts ou réglés sur une période de un à cinq ans. Ces actifs portent intérêt aux taux prescrits par la Régie jusqu'au moment où débute l'amortissement.

Le tableau suivant présente le solde net des actifs et passifs financiers :

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

	Note	2016	2015
Écarts dans les coûts d'approvisionnement en électricité postpatrimoniale		(20)	368
Écarts de revenus liés aux aléas climatiques		176	32
Écarts dans le coût de retraite		(45)	(8)
Écarts dans la charge liée aux activités du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques		19	8
Autres		32	17
		162	417
Présentés comme suit :			
Clients et autres débiteurs		29	215
Autres actifs	10	133	226
Autres passifs		–	(24)

Les actifs et passifs réglementaires et les actifs et passifs financiers ne sont pas inclus dans la base de tarification, à l'exception des coûts liés au PGEÉ, des coûts liés au déglaceur du poste de Lévis et des frais de développement.

Note 4 Amortissement

	2016	2015
Immobilisations corporelles	2 209	2 160
Actifs incorporels ^a	178	164
Actifs et passifs réglementaires	120	297
Sorties d'immobilisations	90	92
	2 597	2 713

a) Pour la période de 2017 à 2021, l'amortissement des actifs incorporels actuellement comptabilisés devrait s'établir comme suit : 171 M\$ en 2017, 100 M\$ en 2018, 70 M\$ en 2019, 42 M\$ en 2020 et 22 M\$ en 2021.

Note 5 Taxes

	2016	2015
Redevances hydrauliques ^a	673	660
Taxe sur les services publics ^b	284	268
Taxes municipales, scolaires et autres ^c	88	52
	1 045	980

a) Les redevances hydrauliques payables au gouvernement du Québec ont atteint 667 M\$ en 2016 (654 M\$ en 2015), dont un solde à payer de 68 M\$ au 31 décembre 2016 (3 M\$ au 31 décembre 2015).

b) La taxe sur les services publics est payable au gouvernement du Québec.

c) Y compris deux montants payables au gouvernement du Québec en 2016, soit l'un de 36 M\$ en vertu de la *Loi sur l'efficacité et l'innovation énergétiques* (32 M\$ en 2015), dont aucun solde à payer au 31 décembre 2016 (7 M\$ au 31 décembre 2015), et l'autre de 15 M\$ en vertu de la *Loi instituant le Fonds du Plan Nord* (néant en 2015), à payer au 31 décembre 2016.

Note 6 Frais financiers

	2016	2015
Intérêts sur titres d'emprunt	2 510	2 552
Perte nette (gain net) de change	32	(69)
Frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt ^a	218	205
	2 760	2 688
Moins		
Frais financiers capitalisés	194	211
Revenu net de placement	34	28
	228	239
	2 532	2 449

a) Les frais de garantie relatifs aux titres d'emprunt sont versés au gouvernement du Québec.

Note 7 Immobilisations corporelles

	2016			
	En service	Amortissement cumulé	En cours	Valeur comptable nette
Production				
Hydraulique	45 744	17 438	2 271	30 577
Thermique	393	377	–	16
Autres	792	470	8	330
	46 929	18 285	2 279	30 923
Transport				
Postes et lignes	30 052	11 637	1 749	20 164
Autres	2 562	1 500	95	1 157
	32 614	13 137	1 844	21 321
Distribution				
Postes et lignes	14 224	6 499	359	8 084
Autres	3 432	1 768	101	1 765
	17 656	8 267	460	9 849
Construction	42	23	1	20
Activités corporatives et autres	1 307	817	88	578
	98 548 ^a	40 529 ^a	4 672	62 691

	2015			
	En service	Amortissement cumulé	En cours	Valeur comptable nette
Production				
Hydraulique	45 462	16 772	1 752	30 442
Thermique	405	384	–	21
Autres	776	463	21	334
	46 643	17 619	1 773	30 797
Transport				
Postes et lignes	29 210	11 116	1 321	19 415
Autres	2 454	1 417	114	1 151
	31 664	12 533	1 435	20 566
Distribution				
Postes et lignes	13 830	6 221	360	7 969
Autres	3 335	1 683	101	1 753
	17 165	7 904	461	9 722
Construction	39	21	–	18
Activités corporatives et autres	1 148	777	84	455
	96 659 ^a	38 854 ^a	3 753	61 558

a) Au 31 décembre 2016, le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles en service faisant l'objet de contrats de location-acquisition s'établissaient respectivement à 885 M\$ et à 163 M\$ (699 M\$ et 127 M\$ au 31 décembre 2015).

Note 8 Actifs incorporels

	2016			2015		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Amortissables						
Logiciels et licences	1 897	1 421	476	1 849	1 277	572
Brevets	26	17	9	25	14	11
	1 923	1 438	485	1 874	1 291	583
Non amortissables						
Servitudes			442			426
Droits			11			5
			453			431
			938			1 014

Les ajouts correspondant à des logiciels développés en interne ont totalisé 81 M\$ en 2016 (91 M\$ en 2015).

Note 9 Placements

	2016	2015
À la valeur de consolidation		
Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited (34,2 %)	249	231
Société en commandite Hydroélectrique Manicouagan (60,0 %) ^a	613	621
	862	852
Autres	22	7
	884	859

a) Ce placement comprend l'excédent non amorti du coût d'acquisition sur la valeur comptable nette sous-jacente des actifs de la société en commandite Hydroélectrique Manicouagan à la date d'acquisition, qui se compose d'actifs incorporels non amortissables de 282 M\$ et d'actifs amortissables de 262 M\$ (respectivement 282 M\$ et 273 M\$ en 2015).

En 2016, les achats d'électricité auprès de la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited [CF(L)Co] et de la société en commandite Hydroélectrique Manicouagan ont totalisé respectivement 103 M\$ et 81 M\$ (110 M\$ et 81 M\$ en 2015).

Note 10 Autres actifs

	2016	2015
Remboursement gouvernemental relatif à la tempête de verglas de 1998 ^a	66	66
Débiteurs ^b	133	226
Autres	16	16
	215	308

a) Selon les modalités en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013, le gouvernement du Québec acquittera le montant global du remboursement au plus tard le 15 octobre 2019. Entre-temps, il verse annuellement des intérêts calculés au taux des acceptations bancaires pour un terme de douze mois.

b) Ces débiteurs sont liés aux écarts entre le montant réel de certains éléments spécifiques et le montant prévu dans les dossiers tarifaires.

Note 11 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les passifs au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations concernent les coûts relatifs au démantèlement des installations de Gently-2, à l'évacuation du combustible nucléaire irradié généré par l'exploitation de ces installations ainsi qu'au démantèlement des centrales thermiques et de certains réservoirs à carburant et postes de transport.

La valeur comptable globale des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établit comme suit :

	2016			
	Démantèlement des installations de Gently-2 ^a	Évacuation du combustible nucléaire irradié ^a	Démantèlement d'autres immobilisations	Total
Solde au début de l'exercice	464	255	146	865
Passifs engagés	–	–	1	1
Charge de désactualisation	25	15	4	44
Passifs réglés	(37)	(3)	(7)	(47)
Révision des flux de trésorerie estimatifs et de l'échéancier prévu des paiements	16	(19)	–	(3)
Solde à la fin de l'exercice	468	248	144	860
Moins				
Tranche à court terme	44	6	36	86
	424	242	108	774

	2015			
	Démantèlement des installations de Gently-2 ^a	Évacuation du combustible nucléaire irradié ^a	Démantèlement d'autres immobilisations	Total
Solde au début de l'exercice	483	242	158	883
Passifs engagés	–	–	2	2
Charge de désactualisation	26	15	4	45
Passifs réglés	(45)	(2)	(24)	(71)
Révision des flux de trésorerie estimatifs et de l'échéancier prévu des paiements	–	–	6	6
Solde à la fin de l'exercice	464	255	146	865
Moins				
Tranche à court terme	55	11	19	85
	409	244	127	780

a) Le gouvernement du Québec a fourni une garantie financière irrévocable d'un montant maximal de 685 M\$ à la Commission canadienne de sûreté nucléaire relativement à l'exécution des obligations d'Hydro-Québec à l'égard des coûts liés au démantèlement des installations de Gently-2 et à l'évacuation du combustible nucléaire irradié.

Le tableau suivant présente les taux d'actualisation sur lesquels est fondée la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui correspondent aux taux sans risque ajustés en fonction de la qualité du crédit :

%	Démantèlement des installations de Gently-2	Évacuation du combustible nucléaire irradié	Démantèlement d'autres immobilisations
Comptabilisation initiale des obligations	6,4	6,4	Entre 1,1 et 6,4
Comptabilisation ultérieure des obligations	Entre 4,3 et 5,7	Entre 3,6 et 5,7	Entre 0,8 et 4,6

FIDUCIE D'HYDRO-QUÉBEC POUR LA GESTION DES DÉCHETS DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE

En vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* (LDCN), entrée en vigueur en 2002, les propriétaires canadiens de déchets de combustible nucléaire devaient créer une société de gestion, la Société de gestion des déchets nucléaires, et chacun d'eux devait établir un fonds en fiducie afin de financer les coûts liés à la gestion à long terme de ses déchets de combustible nucléaire.

En avril 2009, le gouvernement du Canada a approuvé la formule de financement des coûts liés à la méthode retenue pour la gestion à long terme des déchets de

combustible nucléaire. Les sommes déposées dans les fonds en fiducie ne peuvent servir qu'au financement de la mise en œuvre de cette méthode.

Hydro-Québec a effectué tous les versements exigés par la LDCN. Au 31 décembre 2016, les placements détenus par le fonds en fiducie d'Hydro-Québec étaient composés de titres d'emprunt émis par Hydro-Québec dont la juste valeur s'élevait à 161 M\$ (153 M\$ au 31 décembre 2015).

La Fiducie d'Hydro-Québec pour la gestion des déchets de combustible nucléaire est considérée comme une entité à détenteurs de droits variables dont Hydro-Québec est le principal bénéficiaire.

Note 12 Dette à long terme

La dette à long terme est principalement composée d'obligations, de billets à moyen terme et d'autres dettes, dont les passifs afférents aux ententes conclues avec des communautés locales. Le tableau suivant présente la répartition de la dette (y compris la tranche échéant à moins d'un an) au coût amorti, selon la monnaie à

l'émission et la monnaie au remboursement. Les contrats à terme et les swaps de devises transigés aux fins de la gestion du risque de change lié à la dette à long terme ont été pris en compte dans l'établissement des pourcentages de la dette selon la monnaie au remboursement.

	2016						2015	
	À l'émission			Au rembour- sement	À l'émission			Au rembour- sement
	En dollars canadiens et en devises	Aux cours de clôture à la date du bilan	%	%	En dollars canadiens et en devises	Aux cours de clôture à la date du bilan	%	%
Dollars canadiens ^{a, b}	36 232	36 232	80	100	33 953	33 953	75	100
Dollars américains	6 701	9 000	20	–	8 098	11 212	25	–
Autres devises								
Euros	–	–	–	–	60	91	–	–
Yens	1 000	12	–	–	1 000	12	–	–
		45 244	100	100		45 268	100	100
Plus								
Ajustement pour le risque de juste valeur couvert		372				404		
		45 616				45 672		
Moins								
Tranche échéant à moins d'un an		1 398				2 059		
		44 218				43 613		

a) Y compris des dettes autres que des obligations et des billets à moyen terme, dont la valeur actualisée totalisait 1 466 M\$ au 31 décembre 2016 (1 345 M\$ au 31 décembre 2015). Ces dettes ne portent pas intérêt.

b) Certaines dettes sont assorties d'une obligation de constituer un fonds d'amortissement. Un montant de 729 M\$ à cet effet (701 M\$ au 31 décembre 2015) est présenté dans le poste Placements temporaires.

Le tableau suivant présente le coût amorti, à la date du bilan, des tranches de la dette à long terme arrivant à échéance au cours des cinq prochaines années :

2017	1 398
2018	1 167
2019	3 144
2020	2 471
2021	2 381

TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau suivant présente les taux d'intérêt des obligations et des billets à moyen terme, qui tiennent compte des taux contractuels, des primes, escomptes et frais d'émission ainsi que de l'incidence des contrats à terme et des swaps transigés aux fins de la gestion des risques à long terme associés à la dette. La partie à taux variable des obligations et billets s'élevait à 15,2 % au 31 décembre 2016 (14,5 % au 31 décembre 2015).

%				2016	2015
	Dollars canadiens	Dollars américains	Autres devises	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
Échéance					
1-5 ans	6,81	8,45	1,46	7,09	6,32
6-10 ans	8,82	8,38	–	8,53	8,84
11-15 ans	3,34	9,85	–	7,61	9,66
16-20 ans	5,59	–	–	5,59	5,21
21-25 ans	5,11	–	–	5,11	5,11
26-30 ans	4,89	–	–	4,89	4,89
31-35 ans	4,47	–	–	4,47	4,47
36-40 ans	3,98	–	–	3,98	3,98
41-45 ans	6,53	–	–	6,53	6,53
Moyenne pondérée	5,03	9,17	1,46	5,35	5,39

FACILITÉ ET MARGES DE CRÉDIT

Hydro-Québec a une facilité de crédit non utilisée de 2 000 M\$ US, y compris un crédit-relais de 750 M\$ US, qui arrivera à échéance en 2021. Tout titre d'emprunt afférent portera intérêt à un taux basé sur le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à l'exception du crédit-relais, qui portera intérêt au taux de base américain.

De plus, Hydro-Québec a accès à des marges de crédit d'exploitation, reconduites automatiquement à moins d'avis contraire et portant intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2016, les soldes disponibles de ces marges de crédit étaient de 200 M\$ US et de 232 M\$ CA ou US (200 M\$ US et 247 M\$ CA ou US au 31 décembre 2015).

Note 13 Autres passifs

	Note	2016	2015
Passifs au titre des avantages sociaux futurs	18	2 395	2 174
Créditeurs		507	397
		2 902	2 571

Les créditeurs comprennent un passif financier de 359 M\$ (239 M\$ au 31 décembre 2015) lié à une entente relative à la suspension temporaire des livraisons d'une centrale, qui a été approuvée par la Régie en mai 2014. La tranche à court terme, présentée dans le poste Créditeurs et charges à payer, était de 123 M\$ au 31 décembre 2016 (117 M\$ au 31 décembre 2015). Ce passif financier, y compris la tranche à court terme, représente

un montant actualisé de 482 M\$ (356 M\$ au 31 décembre 2015) et inclut une somme due en dollars américains qui s'élevait à 32 M\$ (24 M\$ US) au 31 décembre 2016 (22 M\$, soit 16 M\$ US, au 31 décembre 2015). Au 31 décembre 2016, le taux effectif de ce passif était de 1,22 % (1,56 % au 31 décembre 2015).

Note 14 Dette à perpétuité

Les billets à perpétuité, d'un montant de 293 M\$ (218 M\$ US) au 31 décembre 2016 et de 311 M\$ (225 M\$ US) au 31 décembre 2015, portent intérêt au taux LIBOR majoré de 0,0625 %, établi semestriellement. Aux 31 décembre 2016 et 2015, leur taux s'élevait respectivement à 1,3 % et à 0,6 %.

Les billets à perpétuité sont rachetables au gré d'Hydro-Québec. En 2016, des tranches d'un montant total de 10 M\$ (7 M\$ US) ont été rachetées sur le marché secondaire et annulées par la suite (6 M\$, soit 5 M\$ US, en 2015). Des contrats à terme sont utilisés pour atténuer le risque de change lié à la dette à perpétuité.

Note 15 Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, Hydro-Québec réalise des opérations qui l'exposent à certains risques financiers tels que les risques de marché, de liquidité et de crédit. Un suivi rigoureux et l'adoption de stratégies comprenant l'utilisation d'instruments dérivés réduisent l'exposition à ces risques et les impacts sur les résultats.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Hydro-Québec est exposée à trois principaux types de risque de marché, soit le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium. Ces trois types de risque font l'objet d'une gestion intégrée active qui vise à limiter l'exposition à chaque risque, de manière à réduire leur incidence globale sur les résultats.

Le tableau suivant présente le montant notionnel, exprimé en dollars canadiens ou en devises, des contrats à terme et des swaps utilisés aux fins de la gestion des risques à long terme :

	2016 ^a	2015 ^a
Contrats à terme		
Dollars américains	1 223	2 230
Swaps		
Dollars canadiens	(7 969)	(9 400)
Dollars américains	5 730	6 042
Autres devises		
Euros	–	61
Yens	1 000	1 000

a) Les données entre parenthèses représentent des montants à déboursier.

GESTION DES RISQUES À COURT TERME

Risque de change – Hydro-Québec utilise des contrats à terme pour gérer son exposition au risque de change à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de change est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits, Achats d'électricité et de combustible ou Frais financiers. Le montant notionnel des positions ouvertes sous forme de contrats de vente de devises au 31 décembre 2016 s'élevait à 1 175 M\$ US (1 129 M\$ US au 31 décembre 2015).

Risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats de garantie de taux et des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt à court terme. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt à court terme est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit le poste Frais financiers.

GESTION DES RISQUES À LONG TERME

GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS À LA DETTE

Risque de change et risque de taux d'intérêt – Hydro-Québec utilise des contrats à terme et des swaps de devises pour gérer le risque de change associé à la dette à long terme et à la dette à perpétuité ainsi que des contrats à terme et des swaps de taux d'intérêt pour modifier à long terme l'exposition au risque de taux d'intérêt. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures de juste valeur, selon le risque couvert. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture de change et de taux d'intérêt de la dette est comptabilisée dans le poste Frais financiers.

Risque de prix – Hydro-Québec utilise principalement des contrats à terme et des swaps pour gérer le risque lié à la fluctuation des prix de l'énergie et de l'aluminium. Lorsqu'ils sont désignés comme éléments de couverture, ces instruments dérivés sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. L'incidence sur les résultats des opérations de couverture du risque de prix lié à l'énergie et à l'aluminium est comptabilisée dans le poste touché par l'élément couvert, soit les postes Produits ou Achats d'électricité et de combustible. Dans ce contexte, Hydro-Québec a négocié des contrats à terme et des swaps d'électricité dont les positions ouvertes au 31 décembre 2016 correspondaient à 19,9 TWh (20,0 TWh au 31 décembre 2015), des contrats à terme sur le gaz naturel dont les positions ouvertes au 31 décembre 2016 représentaient 0,5 million de MMBtu (aucune position ouverte au 31 décembre 2015), des swaps sur les produits pétroliers dont les positions ouvertes au 31 décembre 2016 s'élevaient à 2,6 millions de litres (8,5 millions de litres au 31 décembre 2015) ainsi que des swaps d'aluminium dont les positions ouvertes au 31 décembre 2016 totalisaient 254 050 tonnes (aucune position ouverte au 31 décembre 2015).

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter les engagements liés à ses passifs financiers.

L'exposition d'Hydro-Québec à ce risque est réduite par : l'importance des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation; un portefeuille diversifié d'instruments très liquides ou facilement convertibles en liquidités, négociés avec des contreparties de grande qualité; des sources de financement préautorisées; la capacité d'accéder aux marchés des capitaux; la diversification des sources de financement; la gestion des niveaux de la dette à taux variable et de la dette remboursable en devises.

Par ailleurs, au 31 décembre 2016, un montant de 43 491 M\$ de la dette à long terme, de la dette à perpétuité et des emprunts, diminué du fonds d'amortissement, était garanti par le gouvernement du Québec (43 672 M\$ au 31 décembre 2015).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier ne puisse respecter ses obligations.

Hydro-Québec est exposée au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux placements temporaires et aux instruments dérivés qu'elle négocie avec des institutions financières. Elle est également exposée au risque de crédit lié aux clients et autres débiteurs, qui résulte principalement de ses opérations courantes de vente d'électricité au Québec et hors Québec. Le risque de crédit est limité à la valeur comptable des actifs afférents présentés dans le bilan, qui se rapproche de la juste valeur.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, PLACEMENTS TEMPORAIRES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Pour réduire son exposition au risque de crédit, Hydro-Québec traite avec plusieurs émetteurs et institutions financières dont la notation de crédit est élevée et dont la majorité sont canadiens. De plus, elle applique des encadrements qui limitent la concentration des risques, de même que divers contrôles de suivi et des limites de crédit par contrepartie. Des ententes préalables lui permettent aussi de limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Une variation de cette valeur de marché au-delà d'un niveau convenu donne lieu à un encaissement ou à un décaissement. Au 31 décembre 2016, la quasi-totalité des contreparties avec lesquelles Hydro-Québec traitait avait une notation de crédit de A ou mieux, et aucune d'elles n'avait failli à ses obligations envers Hydro-Québec.

CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

L'exposition au risque de crédit lié aux ventes d'électricité est limitée en raison de la diversité de la clientèle et du grand nombre de clients. La Direction estime qu'Hydro-Québec ne s'expose pas à un risque de crédit important, notamment parce qu'au Québec, les ventes sont facturées à des tarifs qui prévoient le recouvrement des coûts selon les modalités déterminées par la Régie. De plus, Hydro-Québec détient des dépôts de 119 M\$ (115 M\$ au 31 décembre 2015) fournis en garantie par des clients, dont 32 M\$ (30 M\$ au 31 décembre 2015) sont comptabilisés dans le poste Créditeurs et charges à payer et 87 M\$ (85 M\$ au 31 décembre 2015), dans le poste Autres passifs.

Le tableau suivant présente la valeur des clients et autres débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses afférente :

	2016	2015
Clients ^a	1 684	1 626
Autres débiteurs ^b	365	616
	2 049^c	2 242 ^c

a) Y compris l'électricité livrée mais non facturée, qui totalisait 1 206 M\$ au 31 décembre 2016 (1 093 M\$ au 31 décembre 2015).

b) Y compris une garantie financière de 104 M\$ (189 M\$ en 2015) couvrant certains instruments dérivés détenus à la fin de l'exercice.

c) Y compris 159 M\$ US (229 M\$ US en 2015) convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan.

La provision pour créances douteuses des clients s'établissait à 250 M\$ au 31 décembre 2016 (273 M\$ au 31 décembre 2015).

JUSTE VALEUR**JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS**

Les tableaux suivants présentent la juste valeur des instruments dérivés selon leur nature et selon qu'ils sont désignés comme couvertures de juste valeur ou de flux de trésorerie, ou non désignés comme couvertures :

	2016			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	1 217	94	1 311
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	1	–	–	1
Contrats – Risque de taux d'intérêt	540	–	–	540
Contrats – Risque de prix	–	54	57	111
	541	1 271	151	1 963
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(152)	(1 028)	(1 180)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(2)	(3)	(5)
Contrats – Risque de prix	–	(48)	(16)	(64)
	–	(202)	(1 047)	(1 249)
Total	541	1 069	(896)	714

	2015			
	Dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	Dérivés non désignés comme couvertures ^a	Montants bruts des dérivés comptabilisés ^b
Actif				
Contrats – Risque de change	–	1 682	157	1 839
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	1	–	–	1
Contrats – Risque de taux d'intérêt	573	–	–	573
Contrats – Risque de prix	–	219	84	303
	574	1 901	241	2 716
Passif				
Contrats – Risque de change	–	(139)	(2 398)	(2 537)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	–	(7)	(6)	(13)
Contrats – Risque de prix	–	(24)	(44)	(68)
	–	(170)	(2 448)	(2 618)
Total	574	1 731	(2 207)	98

a) Ces instruments dérivés sont principalement transigés dans le cadre de la gestion des risques d'Hydro-Québec. Au 31 décembre 2016, (1 023) M\$ étaient en contrepartie de sommes reçues ou déboursées [(2 331) M\$ au 31 décembre 2015] en vertu d'ententes visant à limiter la valeur de marché des principaux portefeuilles d'instruments dérivés. Ces ententes découlent des encadrements qu'applique Hydro-Québec dans le but de réduire son exposition au risque de crédit et de limiter la concentration des risques.

b) Les évaluations à la juste valeur des instruments dérivés sont classées au niveau 2. Ces évaluations sont obtenues par actualisation des flux de trésorerie futurs, qui sont estimés à partir des taux au comptant ou à terme ou des prix à terme (taux de change, taux d'intérêt, prix de l'énergie ou de l'aluminium) en vigueur à la date du bilan et qui tiennent compte de l'évaluation du risque de crédit. Les techniques d'évaluation utilisées font appel à des données de marché observables.

Le tableau suivant présente l'incidence de la compensation sur les instruments dérivés :

	2016				2015			
	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan	Montants bruts des dérivés comptabilisés	Montants bruts compensés ^a	Trésorerie (reçue) versée en garantie ^b	Montants nets présentés dans le bilan
Actif								
Court terme	223	(110)	(13)	100	452	(178)	–	274
Long terme	1 740	(974)	(482)	284	2 264	(2 136)	–	128
	1 963	(1 084)	(495)	384	2 716	(2 314)	–	402
Passif								
Court terme	(1 091)	939	–	(152)	(2 550)	2 251	–	(299)
Long terme	(158)	145	–	(13)	(68)	63	–	(5)
	(1 249)	1 084	–	(165)	(2 618)	2 314	–	(304)
Total	714	–	(495)	219	98	–	–	98

a) Les montants bruts des dérivés compensés sont liés à des contrats transigés conformément aux directives de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et constituant des conventions-cadres de compensation exécutoires. Ces conventions-cadres s'appliquent à tous les contrats d'instruments dérivés négociés de gré à gré.

b) Les montants de trésorerie compensés représentent des montants reçus ou versés en vertu d'ententes d'échange de garanties signées conformément aux directives de l'ISDA.

Par ailleurs, bien que certains dérivés ne puissent être compensés en raison de l'absence d'une convention-cadre de compensation exécutoire, des montants peuvent être reçus d'agents de compensation ou versés à de tels agents dans le cadre d'appels de marge, en fonction de la juste valeur des instruments en cause. Ainsi, au 31 décembre 2016, un montant de 27 M\$ à recevoir d'agents de compensation en contrepartie de

versements nets était intégré à ce titre dans le poste Clients et autres débiteurs, sous la rubrique Actif à court terme du bilan (aucun montant au 31 décembre 2015). De plus, 16 M\$ à payer à des agents de compensation en contrepartie d'encaissements nets était intégré à ce titre dans le poste Crédoiteurs et charges à payer, sous la rubrique Passif à court terme du bilan (316 M\$ au 31 décembre 2015).

Les tableaux suivants présentent l'incidence des instruments dérivés sur les résultats et les autres éléments du résultat étendu. Il est à noter que la majorité des instruments dérivés négociés sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie ou de juste valeur et ont donc pour effet de réduire la volatilité des résultats, sauf en ce qui concerne la partie inefficace des couvertures, qui est peu importante. Les instruments dérivés

qui ne sont pas désignés comme couvertures, mais qui assurent néanmoins une couverture économique de positions inverses à risque, permettent aussi de réduire la volatilité des résultats. La sensibilité des résultats se limite ainsi à l'exposition nette aux risques ne faisant pas l'objet de couvertures.

	2016				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	428	(1) ^a	272 ^a	133
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	32	–	–	3 ^b	1
Contrats – Risque de prix	–	(177)	(4) ^c	(392) ^c	(47)
	32^d	251	(5)	(117)	87^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	(32)			117	(126)

	2015				
	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de juste valeur	Pertes (gains) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			Pertes (gains) sur dérivés non désignés comme couvertures
	Comptabilisés dans les résultats	Partie efficace comptabilisée dans les Autres éléments du résultat étendu	Partie inefficace comptabilisée dans les résultats	Partie efficace reclassée des Autres éléments du résultat étendu aux résultats	Comptabilisés dans les résultats
Contrats – Risque de change	–	(1 637)	2 ^a	(1 273) ^a	(584)
Contrats – Risques de change et de taux d'intérêt	(14)	–	–	–	–
Contrats – Risque de taux d'intérêt	(57)	(1)	–	3 ^b	7
Contrats – Risque de prix	–	(377)	(3) ^c	(325) ^c	(40)
	(71)^d	(2 015)	(1)	(1 595)	(617)^e
Incidence sur les résultats des éléments couverts	73			1 595	607

a) En 2016, 13 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (106 M\$ en 2015) et 258 M\$, dans le poste Frais financiers [(1 377) M\$ en 2015].

b) En 2016 et en 2015, 3 M\$ ont été comptabilisés dans le poste Frais financiers.

c) En 2016, (396) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits [(328) M\$ en 2015].

d) Ce montant, y compris la partie inefficace, le cas échéant, qui était nulle en 2016 (2 M\$ en 2015), a été comptabilisé dans le poste Frais financiers.

e) Ces instruments sont essentiellement liés à des transactions réalisées dans le cadre de la gestion intégrée des risques. L'incidence sur les résultats de ces instruments est comptabilisée dans le poste touché par le risque géré. Ainsi, en 2016, (49) M\$ ont été comptabilisés dans le poste Produits (4 M\$ en 2015), (16) M\$, dans le poste Achats d'électricité et de combustible [(20) M\$ en 2015] et 152 M\$, dans le poste Frais financiers [(601) M\$ en 2015].

En 2016, Hydro-Québec n'a reclassé dans les résultats aucun montant du Cumul des autres éléments du résultat étendu à la suite de l'abandon de la couverture de flux de trésorerie (gain net de 3 M\$ en 2015).

Au 31 décembre 2016, Hydro-Québec estimait à 17 M\$ le montant net des gains compris dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu qui seraient reclassés dans les résultats au cours des douze mois suivants (103 M\$ au 31 décembre 2015).

Au 31 décembre 2016, la durée maximale sur laquelle Hydro-Québec couvrait son exposition aux variations des flux de trésorerie liées aux opérations futures était de deux ans (trois ans en 2015).

JUSTE VALEUR DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les évaluations à la juste valeur des autres instruments financiers sont classées au niveau 2. La juste valeur est obtenue par actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les taux observés à la date du bilan pour des instruments similaires négociés sur les marchés financiers.

La juste valeur des équivalents de trésorerie, des débiteurs – clients, des autres débiteurs et des passifs financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments financiers, sauf dans le cas des éléments présentés dans le tableau suivant :

	2016		2015	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes à long terme ^a	45 616	60 931	45 672	62 106
Dettes à perpétuité	293	217	311	237

a) Y compris la tranche échéant à moins d'un an.

Note 16 Capitaux propres

CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé se compose de 50 000 000 d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune, dont 43 741 090 actions étaient émises et payées au 31 décembre 2016 et 2015.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

En vertu de la *Loi sur Hydro-Québec*, les dividendes qu'Hydro-Québec est appelée à verser sont déclarés une fois l'an par le gouvernement du Québec, qui en détermine les modalités de paiement. Pour un exercice financier donné, le dividende ne peut

excéder le surplus susceptible de distribution, équivalant à 75 % du bénéfice net. Ce calcul est effectué d'après les états financiers consolidés. Toutefois, il ne peut être déclaré pour un exercice donné aucun dividende dont le montant aurait pour effet de réduire à moins de 25 % le taux de capitalisation à la fin de l'exercice. La totalité ou la partie du surplus susceptible de distribution qui n'a pas fait l'objet d'une déclaration de dividende ne peut plus être distribuée à l'actionnaire sous forme de dividende.

Pour l'exercice 2016, le dividende est de 2 146 M\$ (2 360 M\$ pour 2015).

CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	2016			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de l'exercice	233	(1 678)	–	(1 445)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	(251)	(234)	3	(482)
Montants reclassés dans les résultats	(117)	113	–	(4)
Autres éléments du résultat étendu	(368)	(121) ^a	3	(486)
Solde à la fin de l'exercice	(135)	(1 799)	3	(1 931)

	2015			
	Couvertures de flux de trésorerie	Avantages sociaux futurs	Écarts de conversion	Cumul des autres éléments du résultat étendu
Solde au début de l'exercice	(187)	(1 985)	–	(2 172)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassements	2 015	64	–	2 079
Montants reclassés dans les résultats	(1 595)	243	–	(1 352)
Autres éléments du résultat étendu	420	307 ^a	–	727
Solde à la fin de l'exercice	233	(1 678)	–	(1 445)

a) Les autres éléments du résultat étendu comprennent la variation de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs, qui était de 245 M\$ en 2016 [(385) M\$ en 2015].

Note 17 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	2016	2015
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Clients et autres débiteurs	182	(14)
Matériaux, combustible et fournitures	(6)	(13)
Créditeurs et charges à payer	(96)	(35)
Intérêts courus	(59)	(36)
	21	(98)
Activités d'investissement sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des immobilisations corporelles	173	91
Intérêts payés	2 112	2 178

Note 18 Avantages sociaux futurs

Le Régime de retraite est un régime contributif entièrement capitalisé qui assure des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq meilleures années. Ces prestations sont indexées annuellement en fonction du taux le plus élevé entre le taux d'inflation, jusqu'à un maximum de 2 %, et le taux d'inflation réduit de 3 %.

Hydro-Québec offre d'autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que des avantages postérieurs à l'emploi. Les avantages postérieurs au départ à la retraite découlent de régimes collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et hospitalisation. Ces régimes sont des régimes contributifs dont les cotisations sont ajustées annuellement. Quant aux avantages postérieurs à l'emploi, ils découlent de régimes d'assurance salaire non contributifs qui fournissent des prestations

d'invalidité de courte et de longue durée. La plupart de ces régimes ne sont pas capitalisés, à l'exception du régime d'assurance salaire invalidité de longue durée, qui est entièrement capitalisé, et du régime d'assurance vie collective supplémentaire, qui est partiellement capitalisé.

Tous les régimes d'Hydro-Québec sont des régimes à prestations déterminées. Les obligations au titre des prestations projetées (évaluées par des actuaires indépendants) et les actifs à la juste valeur de ces régimes sont évalués en date du 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du Régime de retraite date du 31 décembre 2015. À cette date, le taux de capitalisation du régime était de 129,5 %. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2016.

ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS PROJETÉES ET DES ACTIFS DES RÉGIMES À LA JUSTE VALEUR

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2016	2015	2016	2015
Obligations au titre des prestations projetées				
Solde au début de l'exercice	23 126	22 275	1 420	1 339
Coût des services rendus	424	441	45	44
Cotisations des employés	163	148	–	–
Prestations versées et remboursements	(970)	(927)	(67)	(71)
Intérêts sur les obligations	766	880	48	53
Perte actuarielle	494	309	25	43
Modifications aux régimes	–	–	–	12
Solde à la fin de l'exercice	24 003	23 126	1 471	1 420
Actifs des régimes à la juste valeur				
Solde au début de l'exercice	22 243	20 778	72	76
Rendement réel des actifs ^{a)}	1 195	2 019	5	2
Cotisations des employés	163	148	–	–
Cotisations d'Hydro-Québec	304	225	18	13
Prestations versées et remboursements	(970)	(927)	(12)	(19)
Solde à la fin de l'exercice	22 935	22 243	83	72
Situation de capitalisation – Déficit des régimes	1 068	883	1 388	1 348
Présentée comme suit :				
Créditeurs et charges à payer	–	–	61	57
Autres passifs	1 068	883	1 327	1 291

a) Les frais d'administration et de gestion facturés par Hydro-Québec au Régime de retraite se sont établis à 15 M\$ en 2016 (16 M\$ en 2015).

Au 31 décembre 2016, les obligations cumulées au titre des prestations en vertu du Régime de retraite s'élevaient à 22 531 M\$ (21 681 M\$ au 31 décembre 2015). Contrairement aux obligations au titre des prestations projetées, les obligations cumulées au titre des prestations ne tiennent pas compte de l'hypothèse concernant le taux de croissance des salaires.

ACTIF DU RÉGIME DE RETRAITE

Les placements et les risques associés à leur détention sont gérés conformément à la Politique de gestion des placements de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec (la Politique de placement), qui est approuvée annuellement par le Conseil d'administration. Ces risques comprennent des risques de marché, de crédit et de liquidité. La Politique de placement prévoit la diversification des titres du portefeuille de référence en vue de maximiser le rendement attendu à l'intérieur d'un intervalle de risque acceptable qui tient compte de la volatilité du surplus ou du déficit du Régime de retraite. Des encadrements complémentaires définissent le processus d'autorisation pour chaque type de transaction et établissent les règles applicables à la gestion active des différents

portefeuilles ainsi qu'à la gestion du risque de crédit. La conformité à la Politique de placement et aux encadrements complémentaires fait l'objet de suivis réguliers. La Politique de placement permet l'utilisation de dérivés, tels que des contrats à terme, des options et des swaps.

Le tableau suivant présente la répartition cible des placements du Régime de retraite, telle qu'elle était établie dans la Politique de placement en vigueur le 31 décembre 2016 :

%	Répartition cible
Titres à revenu fixe	38
Actions	47
Placements alternatifs ^a	15
	100

a) Les placements alternatifs regroupent les placements immobiliers, les placements privés et les prêts hypothécaires commerciaux.

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements du Régime de retraite au 31 décembre selon la hiérarchie de la juste valeur et la nature des titres :

	2016				2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme ^a	–	234	–	234	–	213	–	213
Obligations ^{a,b}	1 038	7 671	–	8 709	593	6 908	–	7 501
Actions cotées	9 129	–	–	9 129	9 695	–	–	9 695
Placements immobiliers ^c	183	–	2 703	2 886	349	–	2 474	2 823
Prêts hypothécaires commerciaux ^a	–	72	–	72	–	76	–	76
Placements privés ^d	–	–	360	360	–	–	234	234
Fonds de couverture ^e	445	976	–	1 421	361	1 155	–	1 516
Dérivés ^f	(12)	(17)	–	(29)	(11)	24	–	13
	10 783	8 936	3 063	22 782	10 987	8 376	2 708	22 071
Autres ^g				182				206
				22 964^h				22 277 ^h

- a) La juste valeur des placements à court terme, des obligations et des prêts hypothécaires commerciaux classés au niveau 2 est essentiellement évaluée en fonction de la valeur actualisée des flux monétaires futurs nets, basée sur le rendement actuel du marché.
- b) Les actifs du Régime de retraite comprennent des titres émis par Hydro-Québec ainsi que par le gouvernement du Québec et certains de ses organismes, pour un montant total de 1 142 M\$ (1 137 M\$ en 2015).
- c) La juste valeur des placements immobiliers classés au niveau 3 est établie par des évaluateurs indépendants. La principale méthode utilisée est l'actualisation des flux monétaires futurs. Cette méthode s'appuie sur des données observables et non observables, notamment le taux d'actualisation et les flux monétaires futurs.
- d) La juste valeur des placements privés est établie selon des techniques comprenant notamment l'actualisation des flux monétaires futurs et le recours à des données comme les multiples de capitalisation des bénéfices ou le prix d'opérations comparables récentes.
- e) Les fonds de couverture sont évalués à la valeur fournie par les gestionnaires des fonds, qui est établie en fonction de la juste valeur des investissements sous-jacents ou selon la valeur de l'actif net.
- f) Les dérivés classés au niveau 2 sont évalués à partir des cours de clôture sur les marchés des sous-jacents ou en fonction de la valeur actualisée des flux monétaires futurs nets.
- g) Sont regroupés sous Autres la trésorerie ainsi que les intérêts et dividendes à recevoir.
- h) La juste valeur des placements ne tient pas compte du montant net des créditeurs et des débiteurs, qui correspond à un montant à payer de 29 M\$ (34 M\$ en 2015).

Le tableau suivant présente les rapprochements entre les soldes d'ouverture et de clôture des placements classés au niveau 3 :

	2016			2015		
	Placements immobiliers	Placements privés	Total	Placements immobiliers	Placements privés	Total
Solde au début de l'exercice	2 474	234	2 708	2 121	87	2 208
Gains nets non réalisés	15	11	26	68	50	118
Gains nets réalisés	6	3	9	28	2	30
Acquisitions et cessions	208	112	320	257	95	352
Solde à la fin de l'exercice	2 703	360	3 063	2 474	234	2 708

En 2016 et en 2015, il n'y a eu aucun reclassement entre le niveau 3 et les niveaux 1 et 2.

ACTIF DES AUTRES RÉGIMES

Au 31 décembre 2016, l'actif des autres régimes était composé d'obligations émises par Hydro-Québec, pour un montant total de 70 M\$ (67 M\$ au 31 décembre 2015), et de trésorerie, pour un total de 13 M\$ (5 M\$ au 31 décembre 2015). Les obligations sont classées au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

COÛT DES RÉGIMES

COMPOSANTES DU COÛT NET CONSTATÉ DE L'EXERCICE

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2016	2015	2016	2015
Coût des services rendus	424	441	45	44
Intérêts sur les obligations	766	880	48	53
Rendement prévu des actifs	(1 337)	(1 302)	(3)	(3)
Amortissement de la perte actuarielle nette	247	291	26	25
Amortissement du coût des (crédit pour les) services passés	16	29	(5)	(1)
Perte actuarielle (gain actuariel) sur le régime d'assurance salaire invalidité de longue durée	-	-	9	(4)
Coût net constaté de l'exercice	116	339	120	114

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Hydro-Québec utilise une méthode plus précise pour estimer le coût des services rendus et les intérêts sur les obligations au titre de ses régimes d'avantages sociaux futurs. Auparavant, ces coûts étaient estimés d'après un taux d'actualisation moyen pondéré, tiré de la courbe des taux d'intérêt servant à évaluer les obligations au titre des avantages sociaux futurs à l'ouverture de l'exercice. Selon la nouvelle méthode, des taux d'actualisation distincts sont tirés de cette courbe de manière à refléter les différentes échéances de paiement des prestations projetées.

De plus, l'hypothèse relative au taux de rendement prévu à long terme des actifs du Régime de retraite a été réévaluée à la baisse pour l'exercice 2016.

Ces changements d'estimations comptables ont été appliqués de manière prospective. Ils ont entraîné une diminution de 92 M\$ du coût net constaté au titre des avantages sociaux futurs pour l'exercice 2016.

COMPOSANTES DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU DE L'EXERCICE

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2016	2015	2016	2015
Perte actuarielle (gain actuariel)	636	(408)	14	48
Coût des services passés	-	-	-	12
Amortissement de la perte actuarielle nette	(247)	(291)	(26)	(25)
Amortissement du (coût des) crédit pour les services passés	(16)	(29)	5	1
Diminution (augmentation) totale des Autres éléments du résultat étendu	373	(728)	(7)	36
Moins				
Augmentation (diminution) de l'actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs	249	(397)	(4)	12
Diminution (augmentation) nette des Autres éléments du résultat étendu	124	(331)	(3)	24

COMPOSANTES DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2016	2015	2016	2015
Perte actuarielle nette non amortie	4 499	4 110	409	421
Coût des (crédit pour les) services passés non amortis	43	59	(30)	(35)
Total des montants comptabilisés dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu	4 542	4 169	379	386
Moins				
Actif réglementaire au titre des avantages sociaux futurs	2 879	2 630	243	247
Montant net comptabilisé dans le Cumul des autres éléments du résultat étendu	1 663	1 539	136	139

Pour l'exercice 2017, l'amortissement de la perte actuarielle nette et du coût des (crédit pour les) services passés dans le coût net constaté de l'exercice devrait s'établir à respectivement 222 M\$ et 11 M\$ pour le Régime de retraite et à respectivement 26 M\$ et (5) M\$ pour les autres régimes.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Les hypothèses actuarielles suivantes, utilisées pour déterminer les obligations et le coût net constaté au titre des prestations projetées des régimes, résultent d'une moyenne pondérée :

	Régime de retraite		Autres régimes	
	2016	2015	2016	2015
Obligations au titre des prestations projetées				
Taux à la fin de l'exercice (%)				
Taux d'actualisation des prestations projetées	3,83	3,89	3,84	3,89
Taux de croissance des salaires ^a	3,14	3,21	-	-
Coût net constaté				
Taux à la fin de l'exercice précédent (%)				
Taux d'actualisation du coût des services rendus	4,00	3,98	4,00	3,98
Taux d'actualisation des intérêts sur les obligations	3,34	3,98	3,41	3,98
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes ^b	6,50	6,75	3,95	3,33
Taux de croissance des salaires ^a	3,21	3,23	-	-
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs (années)	13	13	12	12

a) Ce taux tient compte de la progression des salaires ainsi que des possibilités de promotion en cours de carrière.

b) Le taux de rendement prévu à long terme de l'actif du Régime de retraite correspond à la moyenne du rendement attendu à long terme des différentes catégories d'actifs, pondérée par leur poids cible respectif, augmentée d'une prime de rééquilibrage, de diversification et de gestion active, et diminuée des frais de gestion et d'administration prévus.

Au 31 décembre 2016, le coût des soins de santé était basé sur un taux de croissance annuel de 4,00 % pour 2017. Par la suite, selon l'hypothèse retenue, ce taux augmentera de façon linéaire pour atteindre 6,50 % en 2021, puis diminuera pour s'établir au taux ultime de 4,50 % en 2036. Une variation de 1 % du taux de croissance aurait eu les incidences suivantes en 2016 et en 2015 :

	Augmentation de 1 %		Diminution de 1 %	
	2016	2015	2016	2015
Incidence sur le coût des services rendus et des intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées de l'exercice	9	9	(8)	(7)
Incidence sur les obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	99	110	(78)	(85)

PRESTATIONS QUI DEVRAIENT ÊTRE VERSÉES AU COURS DES DIX PROCHAINS EXERCICES

	Régime de retraite	Autres régimes
2017	1 000	68
2018	1 045	70
2019	1 092	72
2020	1 140	74
2021	1 188	76
2022-2026	6 660	420

En 2017, Hydro-Québec prévoit verser des cotisations de respectivement 280 M\$ et 18 M\$ au titre du Régime de retraite et des autres régimes.

Note 19 Engagements et éventualités

ENGAGEMENTS

ACHATS D'ÉLECTRICITÉ

Le 12 mai 1969, Hydro-Québec et la CF(L)Co ont signé un contrat en vertu duquel Hydro-Québec s'est engagée à acheter la quasi-totalité de l'énergie produite par la centrale des Churchill Falls, d'une puissance nominale de 5 428 MW. En 2016, ce contrat a été renouvelé automatiquement pour les 25 années suivantes selon les dispositions du contrat. Le 18 juin 1999, Hydro-Québec et la CF(L)Co ont conclu un contrat de garantie de disponibilité de 682 MW additionnels de puissance d'hiver, pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars, jusqu'en 2041.

Au 31 décembre 2016, Hydro-Québec avait également des engagements en vertu de contrats d'achat d'électricité conclus avec d'autres producteurs. Compte tenu des clauses de renouvellement, les échéances de ces contrats s'étalent jusqu'en 2052. Hydro-Québec s'était aussi engagée à acheter des droits de transport d'électricité.

Compte tenu de l'ensemble de ces engagements, Hydro-Québec prévoit effectuer les paiements suivants au cours des prochains exercices :

2017	1 717
2018	1 906
2019	1 956
2020	1 965
2021	2 094
2022 et suivants	30 214

INVESTISSEMENTS

Dans le cadre de ses projets de développement et de ses activités de maintien ou d'amélioration de la qualité de ses actifs, Hydro-Québec prévoit faire des investissements annuels en immobilisations corporelles et en actifs incorporels de l'ordre de 3,5 G\$ au Québec sur la période 2017-2021.

ÉVENTUALITÉS

GARANTIES

En vertu des modalités précisées dans le cadre de l'émission de certains titres d'emprunt à l'extérieur du Canada, Hydro-Québec s'est engagée à majorer le montant des intérêts payés à des non-résidents si des changements sont apportés aux lois fiscales canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu de personnes non résidentes. Hydro-Québec n'est pas en mesure d'estimer le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser au titre de ces garanties. Si un tel montant devenait exigible, elle aurait l'option de rembourser la plupart des titres en question. Au 31 décembre 2016, le coût amorti des dettes à long terme visées était de 4 389 M\$.

LITIGES

Dans le cours normal de ses activités de développement et d'exploitation, Hydro-Québec est parfois partie à des réclamations et poursuites judiciaires. La Direction est d'avis qu'une provision adéquate a été constituée à l'égard de ces litiges. Par conséquent, elle ne prévoit pas d'incidence défavorable importante de tels passifs éventuels sur la situation financière ni sur les résultats d'exploitation consolidés d'Hydro-Québec.

Entre autres actions en cours, certaines communautés autochtones ont intenté contre les gouvernements du Canada et du Québec et contre Hydro-Québec des recours fondés sur des revendications de droits ancestraux. Notamment, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam réclament une somme de 1,5 G\$ à titre de dédommagement par suite de diverses activités d'exploitation menées sur le territoire qu'ils revendiquent. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ces recours.

En juin 2009, les Innus de Uashat mak Mani-Utenam ont par ailleurs déposé auprès de la Cour supérieure du Québec une demande d'injonction visant à faire suspendre les travaux sur le chantier du complexe de la Romaine, demande à laquelle s'est greffée, en mai 2010, une demande d'injonction interlocutoire visant à faire suspendre les travaux sur les lignes de raccordement du complexe. En mars 2015, une proposition de règlement à l'amiable de ces demandes d'injonction a été acceptée par la grande majorité des demandeurs. En novembre 2015, le Procureur général du Québec a présenté une requête visant à faire déclarer irrecevables les recours en injonction des demandeurs dissidents. La Cour supérieure a accueilli cette requête dans sa décision du 23 février 2016. Les demandeurs dissidents ont porté la décision en appel, mais leur appel était irrégulièrement formé. Comme ils n'ont pas remédié au défaut dans le délai prescrit de six mois, la décision de février 2016 est considérée comme étant finale.

Par ailleurs, les Innus de Pessamit ont réactivé, en novembre 2006, un recours introduit en 1998 et visant notamment la reconnaissance de droits ancestraux rattachés à des terres du Québec où sont situées certaines installations de production hydroélectrique du complexe Manic-Outardes. Les Innus de Pessamit réclament une somme de 500 M\$. Hydro-Québec conteste le bien-fondé de ce recours. En juillet 2015, la Cour supérieure a accueilli une requête dans laquelle les Innus de Pessamit demandent la suspension des procédures jusqu'à la fin de janvier 2017 afin de leur permettre de poursuivre des discussions avec le gouvernement du Québec.

Note 20 Informations sectorielles

Hydro-Québec exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation isolables définis ci-après, les secteurs d'exploitation non isolables et autres activités étant regroupés sous la rubrique Activités corporatives et autres aux fins de présentation.

Production : Hydro-Québec Production exploite et développe le parc de production d'Hydro-Québec. Elle fournit un volume maximal annuel de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale à Hydro-Québec Distribution et peut aussi participer aux appels d'offres de cette division dans un contexte de libre concurrence. De plus, elle réalise des ventes d'électricité ainsi que des transactions d'arbitrage sur les marchés externes.

Transport : Hydro-Québec TransÉnergie exploite et développe le réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Elle commercialise les capacités de transit et gère les mouvements d'énergie sur le territoire québécois.

Distribution : Hydro-Québec Distribution exploite et développe le réseau de distribution d'Hydro-Québec et assure l'approvisionnement en électricité du marché québécois. Elle exerce également les activités liées à la vente d'électricité au Québec ainsi qu'aux services à la clientèle et à la promotion de l'efficacité énergétique.

Construction : Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés et la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) conçoivent et réalisent des projets de construction et de réfection d'équipements de production et de transport d'électricité, principalement pour le compte d'Hydro-Québec Production et d'Hydro-Québec TransÉnergie. Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés est chargée des projets qui se déroulent au Québec, sauf sur le territoire régi par la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*. La SEBJ construit les aménagements de production situés en territoire conventionné (au nord du 49^e parallèle) et peut également réaliser certains projets ailleurs au Québec ou dans le reste du monde.

Activités corporatives et autres : Les unités corporatives appuient les divisions dans la réalisation de leurs orientations. Elles comprennent le groupe – Direction financière et contrôle, la vice-présidence – Affaires corporatives et secrétariat général, la vice-présidence – Financement, trésorerie et caisse de retraite, la vice-présidence – Ressources humaines, la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications, la vice-présidence – Développement des affaires, acquisitions et stratégies, la direction principale – Gestion des filiales ainsi que trois directions principales relevant d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés, soit la direction principale – Centre de services partagés, la direction principale – Approvisionnement stratégique et la direction principale – Institut de recherche d'Hydro-Québec.

Les montants présentés pour chacun des secteurs sont fondés sur l'information financière qui sert à l'établissement des états financiers consolidés. Les conventions comptables utilisées pour le calcul de ces montants sont les mêmes que celles qui sont décrites à la note 1, Principales conventions comptables, et à la note 3, Réglementation.

Les opérations intersectorielles associées aux ventes d'électricité sont comptabilisées en fonction des tarifs de fourniture et de transport établis conformément aux dispositions de la *Loi sur la Régie de l'énergie*. Le tarif de fourniture y est fixé pour un volume maximal annuel de référence de 165 TWh d'électricité patrimoniale destiné au marché québécois.

Les produits et services intersectoriels sont évalués au coût complet, qui englobe l'ensemble des coûts directement associés à la livraison du produit ou du service.

Hydro-Québec réalise la grande majorité de ses produits au Québec, et la quasi-totalité de ses immobilisations corporelles est rattachée à des activités réalisées au Québec. En 2016, les produits provenant de l'extérieur du Québec se sont élevés à 1 771 M\$, dont 1 456 M\$ des États-Unis (respectivement 1 825 M\$ et 1 458 M\$ en 2015).

NOTE 20 INFORMATIONS SECTORIELLES (SUITE)

Les tableaux suivants présentent de l'information sur les résultats, l'actif et les activités d'investissement par secteurs :

							2016
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 766	75	11 434	3	61	–	13 339
Clients intersectoriels	4 716	3 140	80	2 222	1 685	(11 843)	–
Amortissement	775	917	779	4	122	–	2 597
Frais financiers	1 205	839	460	–	33	(5)	2 532
Bénéfice net	1 870	561	342	1	87	–	2 861
Actif total	32 773	21 476	13 546	59	7 501	(188)	75 167
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels avec effet sur la trésorerie	906	1 757	657	8	132	–	3 460

							2015
	Production	Transport	Distribution	Construction	Activités corporatives et autres	Éliminations inter- sectorielles et ajustements	Total
Produits							
Clients externes	1 833	120	11 752	–	49	–	13 754
Clients intersectoriels	4 791	3 188	82	2 098	1 665	(11 824)	–
Amortissement	766	1 033	806	4	104	–	2 713
Frais financiers	1 129	827	471	–	29	(7)	2 449
Bénéfice net	2 130	559	364	–	94	–	3 147
Actif total	33 108	20 944	13 425	58	7 829	(165)	75 199
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels avec effet sur la trésorerie	957	1 587	756	1	139	–	3 440

Note 21 Données comparatives

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation de l'exercice courant.

Rétrospective quinquennale

DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

M\$	2016	2015	2014	2013	2012
RÉSULTATS					
Produits	13 339	13 754	13 652	12 878	12 134
Charges					
Exploitation	2 438	2 527	2 366	2 460	2 375
Achats d'électricité et de combustible	1 866	1 938	1 968	1 568	1 183
Amortissement	2 597	2 713	2 593	2 483	2 405
Taxes	1 045	980	975	1 000	997
	7 946	8 158	7 902	7 511	6 960
Bénéfice d'exploitation	5 393	5 596	5 750	5 367	5 174
Frais financiers	2 532	2 449	2 425	2 429	2 438
Bénéfice provenant des activités poursuivies	2 861	3 147	3 325	2 938	2 736
Bénéfice (perte) provenant des activités abandonnées^a	-	-	-	4	(1 876)
Bénéfice net	2 861	3 147	3 325	2 942	860
DIVIDENDE	2 146	2 360	2 535	2 207	645
SOMMAIRE DES BILANS					
Actif total	75 167	75 199	73 108	73 110	70 508
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an et la dette à perpétuité	45 909	45 983	44 752	44 477	43 524
Capitaux propres	19 704	19 475	17 961	19 394	18 982
INVESTISSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVEC EFFET SUR LA TRÉSORERIE					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	3 460	3 440	3 815	4 335 ^b	3 932 ^b
RATIOS FINANCIERS					
Rendement des capitaux propres provenant des activités poursuivies (%) ^c	13,1	14,9	16,1	14,6	14,6
Taux de capitalisation (%) ^d	30,5	30,1	28,9	30,5	30,6
Marge bénéficiaire provenant des activités poursuivies (%) ^e	21,4	22,9	24,4	22,8	22,5
Couverture des intérêts ^f	2,16	2,20	2,23	2,09	2,02
Taux d'autofinancement (%) ^g	58,8	82,8	56,4	68,3	55,4

a) Les activités abandonnées sont liées à la décision prise en 2012 d'abandonner le projet de réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2 et de mettre fin aux activités nucléaires.

b) Y compris le Plan global en efficacité énergétique.

c) Quotient du bénéfice provenant des activités poursuivies par les capitaux propres moyens diminués du bénéfice moyen cumulatif (de la perte moyenne cumulative) provenant des activités abandonnées de l'exercice courant et des exercices précédents et du cumul des autres éléments du résultat étendu moyen. Pour la période de 2012 à 2016, le dénominateur est de respectivement 18 729 M\$, 20 141 M\$, 20 602 M\$, 21 091 M\$ et 21 842 M\$.

d) Quotient des capitaux propres par la somme des capitaux propres, de la dette à long terme, de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an, de la dette à perpétuité, des emprunts et du passif lié aux instruments dérivés, diminuée de l'actif lié aux instruments dérivés et du fonds d'amortissement.

e) Quotient du bénéfice provenant des activités poursuivies par les produits.

f) Quotient de la somme du bénéfice d'exploitation et du revenu net de placement par les intérêts sur titres d'emprunt.

g) Quotient des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation diminués du dividende versé par la somme des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, exclusion faite de la cession ou de l'acquisition nette de placements temporaires, et du remboursement de dette à long terme.

Note : Les données des exercices 2016 à 2014 sont présentées selon les PCGR des États-Unis, tandis que celles des exercices précédents sont présentées selon les PCGR du Canada, telles qu'elles ont été publiées dans le Rapport annuel 2014.

DONNÉES D'EXPLOITATION

	2016	2015	2014	2013	2012
GWh					
Ventes d'électricité^a					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	65 065	66 558	68 074	65 983	61 956
Commercial, institutionnel et petits industriels	45 483	45 335	45 189	44 620	43 775
Grands clients industriels	53 635	54 200	55 738	56 855	56 875
Autres	5 062	5 170	5 222	5 818	5 795
	169 245	171 263	174 223	173 276	168 401
Hors Québec					
Canada et États-Unis	32 744	29 864	26 624	32 208	28 089
Ventes totales d'électricité	201 989	201 127	200 847	205 484	196 490
M\$					
Produits des ventes d'électricité^a					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	5 155	5 222	5 162	4 825	4 452
Commercial, institutionnel et petits industriels	3 842	3 774	3 657	3 504	3 370
Grands clients industriels	2 265	2 350	2 389	2 439	2 317
Autres	311	316	308	317	303
	11 573	11 662	11 516	11 085	10 442
Hors Québec					
Canada et États-Unis	1 626	1 700	1 629	1 525	1 194
Produits totaux des ventes d'électricité	13 199	13 362	13 145	12 610	11 636
Aux 31 décembre					
Nombre d'abonnements					
Au Québec, par secteurs					
Résidentiel	3 924 992	3 890 956	3 857 782	3 821 012	3 777 196
Commercial, institutionnel et petits industriels	314 816	319 294	317 671	316 585	314 895
Grands clients industriels	183	181	183	186	188
Autres	4 550	4 290	4 214	4 207	3 988
Nombre total d'abonnements	4 244 541	4 214 721	4 179 850	4 141 990	4 096 267

a) Données relatives aux activités poursuivies.

DONNÉES D'EXPLOITATION (SUITE)

	2016	2015	2014	2013	2012
MW					
Puissance installée					
Centrales hydroélectriques	36 366	36 370	36 100	35 364	35 125
Centrales thermiques	542	542	543	704	704
Puissance installée totale	36 908^a	36 912	36 643	36 068	35 829
GWh					
Besoins globaux d'énergie^b	223 143	222 172	222 045	226 576	221 004
MW					
Besoins québécois de puissance à la pointe^c	36 005	37 349	38 743	39 031	38 797
km					
Lignes aériennes et souterraines					
Transport	34 292^d	34 272	34 187	33 885	33 911
Distribution	116 794	116 258	115 583	114 843	114 649
Total – Lignes aériennes et souterraines	151 086	150 530	149 770	148 728	148 560

a) En plus de la capacité de production de ses propres installations, Hydro-Québec dispose de la quasi-totalité de la production de la centrale des Churchill Falls (5 428 MW), en vertu d'un contrat avec la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited qui sera en vigueur jusqu'en 2041. Elle achète également toute la production de 39 parcs éoliens (3 508 MW) et de 5 petites centrales hydroélectriques (65 MW) ainsi que la quasi-totalité de la production de 7 centrales de cogénération à la biomasse et de 3 au biogaz (257 MW) appartenant à des producteurs indépendants. De plus, elle a accès à 1 056 MW en vertu de contrats à long terme avec d'autres fournisseurs.

b) Les besoins globaux d'énergie comprennent les kilowattheures livrés au Québec et aux réseaux voisins.

c) Le chiffre de 2016 était valide en date du 24 février 2017. Les valeurs indiquées correspondent aux besoins pour l'hiver débutant en décembre, y compris la puissance interruptible. La pointe d'une période donnée est déterminée d'après des mesures à intervalles fixes. Celle de l'hiver 2016-2017 s'est établie à 36 005 MW le 9 janvier 2017 à 8 h. Toutefois, la charge transmise sur le réseau a momentanément atteint 36 350 MW à 7 h 33.

d) Soit 34 020 km de lignes exploitées par Hydro-Québec TransÉnergie et 272 km, par Hydro-Québec Distribution.

AUTRES DONNÉES

	2016	2015	2014	2013	2012
%					
Hausse (baisse) tarifaire moyenne du 1^{er} janvier au 31 décembre	1,2^a	3,2 ^a	3,8 ^a	1,7	(0,4)
Aux 31 décembre					
Effectif total^b					
Permanent	17 282	17 475	17 793	17 861	18 926
Temporaire	2 270	2 319	2 250	2 382	2 670
	19 552	19 794	20 043	20 243	21 596
Féminin (%)	28,7	29,0	29,4	30,0	30,6

a) À l'exclusion du tarif L.

b) À l'exclusion du personnel des filiales et des coentreprises.

Données financières trimestrielles consolidées

					2016
M\$	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Exercice
Produits	4 302	2 815	2 740	3 482	13 339
Charges					
Exploitation	589	593	544	712	2 438
Achats d'électricité et de combustible	562	422	402	480	1 866
Amortissement	625	628	633	711	2 597
Taxes	289	240	239	277	1 045
	2 065	1 883	1 818	2 180	7 946
Bénéfice d'exploitation	2 237	932	922	1 302	5 393
Frais financiers	653	626	616	637	2 532
Bénéfice net	1 584	306	306	665	2 861

					2015
M\$	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	Exercice
Produits	4 618	2 920	2 804	3 412	13 754
Charges					
Exploitation	628	631	601	667	2 527
Achats d'électricité et de combustible	645	418	398	477	1 938
Amortissement	650	658	674	731	2 713
Taxes	301	229	202	248	980
	2 224	1 936	1 875	2 123	8 158
Bénéfice d'exploitation	2 394	984	929	1 289	5 596
Frais financiers	604	641	590	614	2 449
Bénéfice net	1 790	343	339	675	3 147

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration d'Hydro-Québec a connu en 2016 une période d'intense activité durant laquelle de très importantes décisions ont été prises relativement à des dossiers d'envergure. S'est ajouté un travail considérable en vue de l'adoption du *Plan stratégique 2016-2020*. La contribution des membres du Conseil a été essentielle au renouvellement de la pensée stratégique de l'entreprise, qui guide les actions de celle-ci pour les prochaines années.

Michael D. Penner

Président du
Conseil d'administration



De gauche à droite : Laurent Ferreira, Isabelle Hudon, Suzanne Gouin, Robert Keating, Michael D. Penner, Marie-Josée Morency, Geneviève Bich, Éric Martel, Marie-Anne Tawil, Michelle Cormier, Carl Cassista, Hélène V. Gagnon, Yvon Marcoux.

Membres du Conseil d'administration absents de la photo : Anik Brochu, Anne-Marie Croteau, Paul Stinis.

Michael D. Penner

Président du Conseil d'administration, Hydro-Québec

Nomination : 8 octobre 2014

Échéance : 14 mai 2018

Statut : administrateur indépendant

Diplômé de l'Université McGill et de l'Université Hofstra (New York) et membre du barreau de New York, où il a exercé comme avocat, Michael D. Penner a siégé au conseil d'administration de nombreux organismes et s'implique dans des événements et organisations de gouvernance internationale tels que la COP21 et le Partenariat mondial pour l'électricité durable. Il collabore également avec les nouveaux propriétaires de Peds Chaussettes, qu'il a vendue en 2016 et dont il a fait un chef de file à l'échelle mondiale dans le secteur du textile. M. Penner se consacre à diverses causes sociales, notamment à titre de coprésident de la campagne Centraide d'Hydro-Québec.

Éric Martel

Président-directeur général, Hydro-Québec

Nomination : 6 juillet 2015

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administrateur non indépendant

Éric Martel est titulaire d'un baccalauréat en génie électrique de l'Université Laval et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Avant de se joindre à Hydro-Québec en juillet 2015, il a occupé plusieurs postes de direction chez Bombardier entre 2002 et 2015, dont ceux de président de la division Avions d'affaires et président de la division Services à la clientèle. M. Martel a aussi travaillé pour plusieurs multinationales de renom telles que Pratt & Whitney, Rolls Royce, Procter & Gamble et Kraft Foods. Il siège au conseil du Partenariat mondial pour l'électricité durable. Il est très actif auprès de Centraide du Grand Montréal depuis la fin des années 1990.

Geneviève Bich

Vice-présidente – Ressources humaines, Metro inc.

Nomination : 9 septembre 2015

Échéance : 9 septembre 2019

Statut : administratrice indépendante

Titulaire d'un baccalauréat avec majeure en psychologie de l'Université McGill et d'un baccalauréat en droit de l'Université de Montréal, Geneviève Bich est membre du Barreau du Québec et de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec. De 1991 à 2008, elle a occupé plusieurs postes de gestion chez Bell Canada, notamment celui de vice-présidente – Ressources humaines et relations de travail. Avant de se joindre à Metro en 2013 à titre de vice-présidente – Ressources humaines, M^{me} Bich a œuvré au sein du Groupe Dynamite et d'Aimia. Elle siège au conseil d'administration du Collège de Bois-de-Boulogne.

Anik Brochu

Directrice – Projets spéciaux, Groupe T.A.P.

Nomination : 13 septembre 2006

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Diplômée en droit de l'Université d'Ottawa et membre du Barreau du Québec, Anik Brochu a été directrice générale de la Chambre de commerce de Val-d'Or de 1997 à 2008 et avocate au sein du cabinet Cain Lamarre Casgrain Wells de 2008 à 2010. En 2011, elle s'est jointe au Groupe T.A.P. où elle occupe maintenant le poste de directrice – Projets spéciaux. Elle siège au conseil du Centre de musique et de danse de Val-d'Or.

Carl Cassista

Président, Technologies Axion

Nomination : 26 septembre 2007

Échéance : 17 décembre 2018

Statut : administrateur indépendant

Diplômé de l'Université Laval et membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, Carl Cassista œuvre en génie électrique au sein de Technologies Axion depuis 1982. Il assure la présidence de cette entreprise depuis 1994 et a piloté son expansion en Amérique et en Europe. M. Cassista a siégé au conseil d'administration de nombreux organismes de développement à vocation économique.

Michelle Cormier

Associée à l'exploitation, Wynnchurch Capital (Canada) Ltd.

Nomination : 4 novembre 2009

Échéance : 17 décembre 2018

Statut : administratrice indépendante

Titulaire d'un baccalauréat en administration de l'Université Bishop's et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité de l'Université McGill, Michelle Cormier est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA, CA) et certifiée par le Collège des administrateurs de sociétés. Au cours de sa carrière, elle a occupé des postes de haute direction à Alcan Aluminium, aux Entreprises Repap et à la TNG Corporation. Elle siège au conseil d'administration de Cascades, des Industries Dorel, d'Uni-Sélect et de Champion Iron.

Anne-Marie Croteau

Vice-doyenne responsable des programmes professionnels de deuxième cycle et des relations externes, et professeure titulaire en gestion des technologies de l'information, École de gestion John-Molson, Université Concordia

Nomination : 6 juillet 2016

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Anne-Marie Croteau est titulaire d'un baccalauréat en mathématiques actuarielles de l'Université Concordia, d'un baccalauréat en administration des affaires et d'une maîtrise en technologies de l'information de HEC Montréal ainsi que d'un doctorat en administration de l'Université Laval. Elle est entrée à l'Université Concordia en 1997 et y poursuit sa carrière à la fois en administration et en enseignement de la gestion des technologies de l'information. Certifiée par le Collège des administrateurs de sociétés, elle siège au conseil de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques et de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Laurent Ferreira

Vice-président exécutif et directeur général, Dérivés et actions, Banque Nationale du Canada

Nomination : 17 décembre 2014

Échéance : 17 décembre 2018

Statut : administrateur indépendant

Titulaire d'un baccalauréat en science économique de l'Université du Québec à Montréal et d'une maîtrise en sciences de la gestion avec spécialisation en finance de HEC Montréal, Laurent Ferreira a été associé – Banque d'investissement – Marketing et dérivés à la société d'investissement américaine Bankers Trust. Il est entré à la Banque Nationale du Canada en 1998. Il siège au conseil d'administration de plusieurs organismes sans but lucratif.

Hélène V. Gagnon

Vice-présidente – Affaires publiques et communications mondiales, CAE Inc.

Nomination : 22 avril 2015

Échéance : 22 avril 2019

Statut : administratrice indépendante

Diplômée en droit civil et en *common law* de l'Université McGill, Hélène V. Gagnon est titulaire d'une maîtrise en administration et politique publiques de la London School of Economics. Elle est membre du Barreau du Québec et est agréée par la Société canadienne des relations publiques. M^{me} Gagnon est vice-présidente – Affaires publiques et communications mondiales de CAE depuis 2015 et a occupé des postes similaires chez Bombardier Aéronautique, chez Bombardier Transport et à Noranda. Elle est présidente du conseil d'administration d'Aéro Montréal et siège au conseil d'Aéroports de Montréal.

Suzanne Gouin

Administratrice de sociétés

Nomination : 26 septembre 2007

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université Concordia, où elle a suivi des cours de deuxième cycle en études des médias, Suzanne Gouin détient également un MBA de l'Université de Western Ontario et est accréditée par l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a occupé divers postes de direction dans des entreprises médiatiques, notamment celui de présidente-directrice générale de TV5 Québec Canada de 2002 à 2015. M^{me} Gouin siège au conseil d'administration du Fonds Bell, de la Fondation du Grand Montréal et du Printemps numérique.

Isabelle Hudon

Chef de la direction, Québec et vice-présidente principale, solutions clients, Financière Sun Life

Nomination : 30 novembre 2011

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Après une carrière en communications, Isabelle Hudon a été présidente et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et présidente de l'agence de publicité Marketel/ McCann-Erickson. En 2010, M^{me} Hudon s'est jointe à la Financière Sun Life où elle cumule depuis 2014 les fonctions de chef de la direction, Québec et de vice-présidente principale, solutions clients. Elle siège au conseil d'administration du Conseil des arts du Canada et est cofondatrice de l'Effet A, une initiative visant à promouvoir l'engagement professionnel des femmes.

Robert Keating

Sous-ministre, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Nomination : 9 novembre 2016

Échéance : 19 février 2017¹

Statut : administrateur non indépendant

Titulaire d'un baccalauréat en sciences sociales (économique), Robert Keating a fait des études de maîtrise en sciences économiques à l'Université Laval. Il a occupé de nombreux postes de gestion au sein de divers ministères du gouvernement du Québec, dont ceux de délégué général du Québec à Tokyo et à New York et de sous-ministre adjoint aux affaires bilatérales au ministère des Relations internationales. Avant d'être nommé sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Keating a été membre du conseil d'administration et président-directeur général de La Financière agricole du Québec.

Yvon Marcoux

Administrateur de sociétés

Nomination : 17 décembre 2014

Échéance : 17 décembre 2018

Statut : administrateur indépendant

Titulaire d'une licence en droit de l'Université Laval et d'une maîtrise en droit de l'Université de Toronto, Yvon Marcoux est membre du Barreau du Québec et avocat émérite. Il a occupé des postes de haute direction au Conseil du trésor et aux Affaires municipales du Québec ainsi qu'à la Banque Nationale, à la Banque Laurentienne, à Provigo et à la Société générale de financement du Québec, dont il a été le président du conseil et le président et chef de la direction. Il a siégé à l'Assemblée nationale du Québec et a notamment été ministre des Transports et ministre de la Justice et procureur général.

Marie-Josée Morency

Directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

Nomination : 6 juillet 2016

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administratrice indépendante

Détentrice d'un baccalauréat en communication de l'Université Laval, Marie-Josée Morency a commencé sa carrière en 1993 comme entrepreneure. Elle est très active dans le milieu des affaires depuis plus de vingt ans et s'implique dans sa communauté en siégeant à plusieurs comités et conseils

d'administration ainsi qu'en soutenant plusieurs causes. Elle a travaillé dans le domaine des communications au Saguenay pour l'Association québécoise de la fibrose kystique, l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec et Promotion Saguenay. Depuis 2010, elle occupe le poste de directrice générale de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord.

Paul Stinis

Premier vice-président et trésorier, BCE Inc.

Nomination : 22 avril 2015

Échéance : 6 juillet 2020

Statut : administrateur indépendant

Titulaire d'un baccalauréat en génie minier de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia, Paul Stinis a commencé sa carrière comme ingénieur dans l'industrie du pétrole et du gaz. Il a occupé divers postes de gestion au sein de deux banques majeures et celui de vice-président des finances et trésorier chez Bell Canada International. Il s'est joint en 2003 à BCE, où il a occupé les

fonctions de vice-président et trésorier adjoint avant d'être nommé premier vice-président et trésorier en 2009.

Marie-Anne Tawil

Présidente et chef de la direction, Les Investissements Iron Hill Inc.

Nomination : 7 décembre 2005

Échéance : 30 novembre 2015¹

Statut : administratrice indépendante

Titulaire d'une licence en droit civil et d'un baccalauréat en *common law* de l'Université d'Ottawa ainsi que d'un MBA de l'Université Concordia, Marie-Anne Tawil est membre du Barreau du Québec et est accréditée par l'Institut des administrateurs de sociétés. Elle a d'abord pratiqué le droit, notamment à titre de conseillère juridique et secrétaire de Québecor. Depuis 2000, elle est présidente et chef de la direction des Investissements Iron Hill. M^{me} Tawil siège au conseil d'administration de Centraide du Grand Montréal, de Stornoway Diamond, de Dundee Precious Metals et de Kruger. Elle est membre du comité de gouvernance de la fondation ONE DROP.

Rémunération et avantages des administrateurs en 2016^{a, b}

	Rémunération de base	Jetons de présence	Avantages imposables ^c
Geneviève Bich	18 291 \$	17 997 \$	6 106 \$
Anik Brochu	18 291 \$	19 711 \$	135 \$
Carl Cassista	24 007 \$	23 139 \$	6 106 \$
Michelle Cormier	24 007 \$	20 140 \$	6 597 \$
Anne-Marie Croteau	8 653 \$	4 285 \$	112 \$
Laurent Ferreira	18 291 \$	15 426 \$	135 \$
Hélène V. Gagnon	18 291 \$	14 569 \$	135 \$
Suzanne Gouin	18 291 \$	21 425 \$	2 566 \$
Isabelle Hudon	24 007 \$	14 998 \$	135 \$
Yvon Marcoux	24 007 \$	20 521 \$	216 \$
Marie-Josée Morency	8 653 \$	4 285 \$	2 912 \$
Michael D. Penner^d	66 982 \$	44 993 \$	7 572 \$
Paul Stinis	24 007 \$	16 712 \$	135 \$
Marie-Anne Tawil	18 291 \$	17 997 \$	6 106 \$

a) Rémunération fixée par le gouvernement en vertu du décret 610-2006 du 28 juin 2006.

b) Statutairement, les administrateurs non indépendants, Éric Martel et Robert Keating, ne reçoivent aucune rémunération de base, ni jetons de présence, à titre de membres du Conseil d'administration de la Société.

c) Primes d'assurance et bilans de santé payés par Hydro-Québec.

d) Comme l'indique le décret 877-2014, Michael D. Penner reçoit une rémunération annuelle de base de 55 550 \$ à laquelle s'ajoutent un montant forfaitaire de 857 \$ par présence aux réunions du Conseil d'administration et de ses comités et une somme additionnelle de 5 716 \$ pour la présidence du Comité de gouvernance et d'éthique et du Comité des technologies de l'information.

1. À l'expiration de son mandat, l'administrateur demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé de nouveau.

Rapport d'activité du Conseil d'administration et de ses comités



Fière de soutenir le milieu des arts visuels québécois, Hydro-Québec présente une partie des œuvres de sa collection dans des endroits passants afin d'en faire profiter le plus grand nombre. Karen Tam, *Pâté chinois/Mash-Up*, 2008, papier découpé. © Karen Tam.

Conseil d'administration

Présidé par Michael D. Penner, le Conseil d'administration s'est réuni à 11 reprises en 2016, tandis que ses comités ont tenu 43 réunions au cours de la même période. Le Conseil a approuvé le *Plan stratégique 2016-2020* d'Hydro-Québec et, en étroite collaboration avec la Direction, il a suivi de près les projets de croissance de la Société. Il a également approuvé de nombreux projets d'investissement dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, dont le remplacement des disjoncteurs de modèle PK, le renforcement du réseau de transport principal, et plus particulièrement le renforcement du réseau régional de la Gaspésie afin d'intégrer trois parcs éoliens retenus à la suite de l'appel d'offres A/O 2013-01 d'Hydro-Québec Distribution, ainsi que la construction du nouveau poste de Gracefield à 120-25 kV et de sa ligne de dérivation. Le Conseil a également autorisé des investissements visant le remplacement de l'infrastructure du réseau de stockage de données. Il a par ailleurs approuvé la création, la composition et le mandat du comité spécial sur la santé et la sécurité du travail ainsi que la nouvelle politique Fiabilité de notre réseau électrique. Au chapitre de ses activités récurrentes, le Conseil a examiné les objectifs de la Société et a approuvé les résultats financiers trimestriels et annuels de celle-ci, ainsi que les états financiers de son régime de retraite. Il a fait le suivi des principaux projets d'investissement de la Société et a examiné le portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels. Il a également approuvé le Plan d'affaires, les changements organisationnels et la nomination de cadres supérieurs relevant du président-directeur général.

COMITÉ EXÉCUTIF (A)

Le Comité exécutif, présidé par Michael D. Penner, n'a tenu aucune réunion en 2016.

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (B)

En 2016, le Comité de gouvernance et d'éthique, présidé par Michael D. Penner, a tenu cinq réunions. Il a examiné le *Rapport annuel 2015* d'Hydro-Québec, le bilan annuel du programme d'accueil et de formation continue des membres du Conseil d'administration ainsi que les bilans annuels relatifs à plusieurs politiques de la Société. Il a recommandé au Conseil l'approbation

du *Plan stratégique 2016-2020*, la mise à jour des mandats de certains comités du Conseil d'administration et la nomination du principal dirigeant de chacune des filiales en propriété exclusive d'Hydro-Québec de même que des administrateurs et auditeurs externes des filiales de premier rang en propriété exclusive. Le Comité a également supervisé l'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration et en a assuré le suivi en offrant des présentations portant notamment sur le processus de gestion des risques et la gestion de la relève des cadres. Des séances de formation en gouvernance seront offertes aux membres du Conseil au début de 2017. Enfin, le président du Conseil d'administration a rencontré individuellement chacun des administrateurs afin d'évaluer sa performance, conformément à l'article 4.0.5 de la *Loi sur Hydro-Québec*.

COMITÉ DE VÉRIFICATION (C)

Le Comité de vérification, présidé par Michelle Cormier, a tenu six réunions en 2016. Au titre de ses activités récurrentes, il a examiné les états financiers trimestriels et annuels d'Hydro-Québec et de son régime de retraite, de même que les états financiers annuels de la Société d'énergie de la Baie James. Il a également examiné le plan de contrôle annuel d'Hydro-Québec et en a fait le suivi. Il s'est assuré de l'indépendance des auditeurs, qu'il a rencontrés aux fins de la planification de l'audit annuel et de la réception des résultats de celui-ci, et il a recommandé au Conseil d'administration d'approuver les plans annuels d'audit et les lettres de mission pour l'exercice financier de la Société et de son régime de retraite. Il a procédé à l'évaluation des auditeurs indépendants. Il a pris connaissance des résultats des vérifications internes ainsi que des rapports relatifs au contrôle et à l'optimisation des activités et des ressources de la Société et à la gestion des risques connexes. Il a aussi effectué un suivi de la gestion des comptes clients d'Hydro-Québec Distribution et des travaux du Vérificateur général du Québec portant sur l'audit de performance d'Hydro-Québec. De plus, il a examiné le plan de vérification interne de la Société pour 2017 et en a recommandé l'approbation par le Conseil d'administration.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (D)

Présidé par Carl Cassista, le Comité des ressources humaines a tenu dix réunions en 2016, dont une avec le Comité des finances afin d'examiner le Plan d'affaires, les objectifs des dirigeants et le portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise. Le Comité a coordonné le processus d'évaluation du président-directeur général d'Hydro-Québec et a suivi le processus de gestion de la relève des cadres. Il a également évalué les résultats de la Société au regard de ses objectifs annuels. Il a examiné la rémunération globale des employés, des cadres et du président-directeur général d'Hydro-Québec ainsi que des employés et des dirigeants des filiales en propriété exclusive de la Société et en a recommandé l'approbation au Conseil d'administration. Il a en outre fait un suivi rigoureux des risques d'affaires liés aux ressources humaines. Enfin, il a pris connaissance du *Rapport d'activité de la protectrice de la personne 2015* et des redditions de comptes des politiques Nos ressources humaines et Notre sécurité.

COMITÉ D'ENVIRONNEMENT ET D'AFFAIRES PUBLIQUES (E)

Présidé par Isabelle Hudon, le Comité d'environnement et d'affaires publiques a tenu cinq réunions en 2016. Il a notamment examiné le bilan de la revue annuelle de la gestion environnementale réalisée par le président-directeur général ainsi que les rapports semestriels sur la conformité légale en matière d'environnement. Il a recommandé au Conseil d'administration d'approuver le programme d'entreprise en évaluation de la conformité environnementale. Il lui a également recommandé d'approuver l'octroi de dons et de commandites et d'actualiser la politique d'entreprise en la matière. Le Comité a examiné le bilan annuel des activités de communication de la Société et les indicateurs de performance afférents. Il a pris connaissance du bilan du programme des chaires de recherche universitaire ainsi que des rapports d'activité annuels de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement et des comités de liaison qu'Hydro-Québec a formés avec l'Union des producteurs agricoles et la Fédération québécoise des municipalités. Le comité a commenté le *Rapport sur le développement durable 2015* d'Hydro-Québec et rencontré le vérificateur du rapport. Il a également suivi le plan de communication et la campagne de publicité d'entreprise.

COMITÉ DES FINANCES (F)

Le Comité des finances, présidé par Paul Stinis, a tenu six réunions en 2016, dont une avec le Comité des ressources humaines dans le but d'analyser le Plan d'affaires, les objectifs et le portefeuille consolidé des risques d'affaires résiduels d'entreprise. Il a étudié divers programmes annuels et dossiers à caractère financier avant d'en recommander l'approbation par le Conseil : emprunts, garanties, gestion des risques financiers, swaps, gestion du fonds d'amortissement, instruments dérivés et sous-jacents. De plus, il a recommandé au Conseil l'approbation de la mise à jour des programmes de gestion des risques des activités de commercialisation et de courtage d'Hydro-Québec Production et des activités d'approvisionnement d'Hydro-Québec Distribution ainsi que des limites maximales de crédit par contrepartie pour chacune des fonctions concernées. Il a en outre assuré le suivi des grands projets d'investissement de la Société.

COMITÉ DE GESTION FINANCIÈRE DU RÉGIME DE RETRAITE (G)

En 2016, le Comité de gestion financière du régime de retraite, présidé par Yvon Marcoux, a tenu quatre réunions. Il a examiné l'évaluation actuarielle annuelle de la capitalisation et de la solvabilité du régime de retraite, les changements apportés à la Politique de gestion des placements de la caisse de retraite ainsi que le budget annuel alloué à la gestion de la caisse et à l'administration du régime et en a recommandé l'approbation par le Conseil d'administration. Il a aussi recommandé au Conseil d'approuver la reconduction du mandat de l'actuaire pour la prochaine évaluation actuarielle annuelle. De plus, il a pris connaissance du *Plan de contrôle 2016* du régime de retraite d'Hydro-Québec et a évalué la performance et la structure du portefeuille de la caisse ainsi que le rendement des gestionnaires de portefeuilles spécialisés. Il a bénéficié d'une présentation détaillée sur les placements privés et les placements alternatifs du portefeuille de la caisse. Enfin, il a suivi les mesures mises en place à la suite de la publication des règlements découlant de l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées*. Le comité a également suivi le processus d'évaluation, lancé en 2016, de l'empreinte carbone du portefeuille de la Caisse de retraite d'Hydro-Québec ainsi que l'évolution de la situation financière du régime de retraite.

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (H)

Présidé par Michael D. Penner, le Comité des technologies de l'information a tenu quatre réunions en 2016. Le comité a suivi de près le projet de transformation des services liés aux technologies de l'information, amorcé en 2015, ainsi que les indicateurs de performance de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications. Le comité a recommandé au Conseil d'administration d'approuver la deuxième phase du programme de pérennisation des liaisons hertziennes analogiques ainsi que le projet de remplacement de l'infrastructure du réseau de stockage de données. En outre, il a suivi les enjeux touchant la cybersécurité et pris connaissance de la reddition de comptes sur l'application de la politique Nos technologies de l'information.

COMITÉ SPÉCIAL SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (I)

Créé en décembre 2016, le comité spécial sur la santé et la sécurité du travail est coprésidé par Éric Martel et Yvon Marcoux. Ayant tenu trois réunions, il a défini son mandat afin d'en demander l'approbation au Conseil d'administration et il a procédé à la sélection de l'entreprise qui analysera les pratiques de la Société en matière de santé et sécurité du travail.

Présence des administrateurs aux réunions du Conseil et de ses comités en 2016

ADMINISTRATEURS	Notes	Conseil	A	B	C	D	E	F	G	H	I
	Nombre de réunions	11		5	6	10	5	6	4	4	3
Michael D. Penner ABCDEFGHI		11		5	6	10	5	6	4	4	3
Éric Martel A EFGHI	1	11		4	5	8	5	5	2	4	3
Geneviève Bich D I		10				9					3
Anik Brochu D E I		9				8	4				3
Carl Cassista B D H		10		4		10				4	
Michelle Cormier A C F I		10			6			6			3
Anne-Marie Croteau	2	6									
Laurent Ferreira C H		10			6					3	
Hélène V. Gagnon E I		10					5				3
Suzanne Gouin A D E	3	11				9	5		1		
Isabelle Hudon B E		9		4			5				
Robert Keating	4	2									
Yvon Marcoux B F G I	5	11		4				6	4	1	3
Marie-Josée Morency	2	6									
Paul Stinis A F G		10						6	4		
Marie-Anne Tawil B C H		10		4	5					3	
Comités du Conseil d'administration A Comité exécutif B Comité de gouvernance et d'éthique C Comité de vérification D Comité des ressources humaines E Comité d'environnement et d'affaires publiques F Comité des finances G Comité de gestion financière du régime de retraite H Comité des technologies de l'information I Comité spécial sur la santé et la sécurité du travail	Notes 1. Éric Martel assiste aux réunions du Comité de gouvernance et d'éthique, du Comité de vérification et du Comité des ressources humaines à titre d'invité. 2. Anne-Marie Croteau et Marie-Josée Morency sont entrées en fonction le 6 juillet 2016. 3. Suzanne Gouin a participé à titre de membre suppléante à la réunion du Comité de gestion financière du régime de retraite tenue le 15 décembre 2016. 4. Robert Keating est entré en fonction le 9 novembre 2016. 5. Yvon Marcoux a participé à titre de membre suppléant à la réunion du Comité des technologies de l'information tenue le 14 avril 2016.										

Gouvernance

Le Conseil d'administration d'Hydro-Québec respecte les exigences de la *Loi sur Hydro-Québec* en matière de gouvernance. À ce titre, il s'assure notamment que des mécanismes de contrôle appropriés sont en place et font l'objet d'une reddition périodique.

Indépendance

Les membres du Conseil d'administration, à l'exception d'Éric Martel, président-directeur général, et de Robert Keating, sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, sont des administrateurs indépendants, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de relations ni d'intérêts directs ou indirects, par exemple de nature financière, commerciale, professionnelle ou philanthropique, susceptibles de nuire à la qualité de leurs décisions à l'égard des intérêts de la Société.

Règles d'éthique

Le Conseil d'administration veille au respect des règles énoncées dans le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs d'Hydro-Québec*, qui découlent notamment du *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics*. Ce code est accessible au www.hydroquebec.com/a-propos/qui-sommes-nous/gouvernance-entreprise/conseil-administration.html.

Rémunération et avantages des administrateurs

La rémunération de tous les administrateurs indépendants est fixée par le décret 610-2006 et indexée périodiquement par le gouvernement. Elle se compose d'un montant annuel de base de 18 291 \$, auquel s'ajoute un jeton de présence de 857 \$ pour chaque réunion du Conseil et de ses divers comités. Un montant annuel de 5 716 \$ est versé aux présidents des comités du Conseil. En vertu du décret 877-2014, le président du Conseil reçoit une rémunération annuelle de 55 550 \$ et bénéficie de la même rémunération que les administrateurs indépendants pour la participation aux réunions du Conseil et de ses comités ainsi que pour la présidence d'un comité. Les membres du Conseil ont également droit au remboursement des frais de déplacement qu'ils engagent dans l'exercice de leurs fonctions.

Programme d'accueil et de formation des administrateurs

Au moment de son entrée en fonction, chaque membre du Conseil reçoit une formation concernant son rôle et ses responsabilités, la nature et le contexte commercial des principales activités d'Hydro-Québec ainsi que le cadre juridique et réglementaire de la Société. Le nouvel administrateur reçoit également une formation lui permettant de bien saisir les notions de base de l'électricité et il est appelé à visiter le centre de conduite du réseau et le parquet de transactions énergétiques.

Dans le cadre des réunions ordinaires du Conseil en 2016, les membres ont eu droit à des présentations portant notamment sur le processus de gestion intégrée des risques d'affaires de la Société, sur la gestion des stocks énergétiques, sur les marchés de l'électricité et sur le portefeuille d'assurances d'Hydro-Québec. Les membres du Conseil ont également eu l'occasion d'assister à une présentation détaillée portant sur les nouvelles avenues de croissance de l'entreprise.

Séparation fonctionnelle

En 1997, Hydro-Québec a mis en place une structure organisationnelle qui permet à certaines unités de travailler séparément les unes des autres tout en faisant partie de la même entreprise. C'est le principe de la séparation fonctionnelle. Les activités de ces unités sont soumises à des règles de conduite et d'éthique précises. Ainsi, le processus d'approvisionnement en électricité du Distributeur est régi par le *Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres*, qui garantit l'équité de la procédure d'appel d'offres pour tous les fournisseurs d'électricité. Par ailleurs, le *Code de conduite du Distributeur* s'applique aux transactions du Distributeur avec le Producteur concernant des approvisionnements qui ne sont pas soumis à la procédure d'appel d'offres. Il encadre aussi les transactions entre le Distributeur et ses entités affiliées, l'objectif étant d'empêcher que les activités commerciales de ces entités soient financées, en tout ou en partie, par les clients du service d'électricité. On peut consulter le *Code d'éthique sur la gestion des appels d'offres* au www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequbecois/documentation.html et le *Code de conduite du Distributeur* au www.hydroquebec.com/publications/fr/politiques-codes-ethique-conduite/. Hydro-Québec TransÉnergie est assujettie au *Code de conduite du Transporteur*, qui régit les relations entre le Transporteur et ses entités affiliées, et vise à prévenir toute forme de traitement préférentiel et d'inter-financement. Ce document se trouve au www.hydroquebec.com/publications/fr/politiques-codes-ethique-conduite/.

Enfin, il convient de mentionner le *Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité*, qui a pour but d'assurer que la fiabilité du réseau de transport demeure la priorité du coordonnateur de la fiabilité et de prévenir toute forme de traitement préférentiel pour les autres directions de la division, pour les entités affiliées du Transporteur et pour les autres utilisateurs du réseau.

L'application de chacun de ces codes fait l'objet d'une reddition de comptes annuelle auprès de la Régie de l'énergie.

Cadre de contrôle

La Direction de la Société maintient un cadre de contrôle interne dont le volet portant sur l'information financière s'appuie sur le référentiel COSO (Committee of Sponsoring Organizations) de la Treadway Commission, reconnu à l'échelle mondiale. Le cadre de contrôle interne contribue à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente et fiable, et que les biens d'Hydro-Québec sont convenablement comptabilisés et protégés. Il intègre notamment un processus de gestion des risques d'affaires et l'élaboration d'un plan de contrôle annuel qui requiert l'implication de toutes les divisions et unités corporatives. La vérification interne aide à déterminer si le cadre de contrôle est suffisant et efficace, et à évaluer les politiques et les directives de la Société. Elle comprend une vérification d'optimisation, qui vise à assurer l'efficacité, l'efficience et la rentabilité des activités de la Société.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société au 31 décembre 2016

	Salaire de base au 31 décembre	Rémunération incitative ^a	Avantages accessoires utilisés ^b	Avantages imposables			
				Nature de l'avantage	Allocation	Automobile	
						Frais d'usage, stationnement	Assurance vie et assurance santé
Éric Martel Président-directeur général d'Hydro-Québec	517 675 \$	119 450 \$	2 529 \$	Véhicule de fonction	–	–	7 609 \$
Réal Laporte Président d'Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés Président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie James ^c	425 000 \$	115 854 \$	822 \$	Indemnité pour usage d'un véhicule personnel ou fourniture d'un véhicule, plus stationnement	–	13 653 \$	7 964 \$
Richard Cacchione Président d'Hydro-Québec Production	411 990 \$	121 012 \$	5 000 \$		–	13 548 \$	9 240 \$
David Murray Président d'Hydro-Québec Distribution	400 000 \$	18 240 \$	3 339 \$		12 092 \$	3 640 \$	7 068 \$
Marc Boucher Président d'Hydro-Québec TransÉnergie	400 000 \$	–	–	8 908 \$	2 517 \$	3 694 \$	
<p>Régime de retraite de base d'Hydro-Québec (RRHQ)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cotisation usuelle prévue par le régime - Rente calculée en fonction du salaire moyen des cinq meilleures années - Crédit de 2,25 % par année de cotisation - Reconnaissance de 66,67 % de la rémunération incitative maximale comme salaire admissible aux fins du RRHQ, sous réserve d'un maximum de 20 % du salaire. <p>Programme de prestations supplémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cotisation assumée par Hydro-Québec - Prestations additionnelles pour compenser l'effet des limites fiscales du RRHQ (déplafonnement du maximum permis) - Paiement de prestations selon les mêmes modalités que celles qui sont prévues par le RRHQ <p>Autres dispositions applicables au président-directeur général d'Hydro-Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rente calculée en fonction du salaire moyen des trois meilleures années (moins rente payable par le RRHQ) - Crédit de 4 % par année de cotisation (moins crédit de rente accordé par le RRHQ) - Reconnaissance de 100 % de la rémunération incitative maximale comme salaire admissible (moins portion reconnue aux fins du RRHQ) 							

- a) Rémunération incitative versée en 2016. Le déclencheur financier fixé par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*, soit un bénéfice net établi à 2 750 M\$ selon les PCGR des États-Unis pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, a été atteint. En vertu de ces dispositions, Hydro-Québec devait également s'assurer de maintenir en 2015 sa masse salariale au même niveau qu'en 2013. Hydro-Québec a respecté cette disposition. La rémunération incitative liée aux objectifs de 2016 sera versée en 2017 à l'atteinte du déclencheur financier fixé par Hydro-Québec, ces dispositions ne s'appliquant plus en raison du retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec en 2015-2016.
- b) Avantages imposables liés à la planification financière et successorale, à la pratique sportive et aux associations professionnelles.
- c) Réal Laporte ne reçoit aucune rémunération distincte à titre de président-directeur général de la Société d'énergie de la Baie James.

Rémunération et avantages de la seule dirigeante rémunérée par une filiale en propriété exclusive au 31 décembre 2016

	Salaire de base au 31 décembre	Rémunération incitative ^a	Avantages accessoires ^b	Avantages sociaux
Sophie Paquette Directrice générale de la Société de transmission électrique de Cedars Rapids limitée	122 256 \$	17 818 \$	2 100 \$	Régime de retraite et régime d'assurances collectives d'Hydro-Québec

- a) Rémunération incitative versée en 2016. Le déclencheur financier fixé par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016*, soit un bénéfice net établi à 2 750 M\$ selon les PCGR des États-Unis pour la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016, a été atteint. En vertu de ces dispositions, Hydro-Québec devait également s'assurer de maintenir en 2015 sa masse salariale au même niveau qu'en 2013. Hydro-Québec a respecté cette disposition. La rémunération incitative liée aux objectifs de 2016 sera versée en 2017 à l'atteinte du déclencheur financier fixé par Hydro-Québec, ces dispositions ne s'appliquant plus en raison du retour à l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec en 2015-2016.
- b) Avantages imposables liés à la planification financière et successorale, à la pratique sportive et aux titres mensuels de transport.

Honoraires et indépendance des auditeurs

Les sociétés KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que le Vérificateur général du Québec sont les auditeurs d'Hydro-Québec pour l'exercice 2016. Les honoraires facturés par KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. et par Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l. en 2016 pour d'autres prestations que les services d'audit et de certification représentent 4,2 % des honoraires facturés, qui totalisent 5,1 M\$. Hydro-Québec a recours à divers mécanismes pour permettre au Comité de vérification de s'assurer du maintien de l'indépendance des auditeurs, dont un processus d'analyse préalable de tout mandat pouvant leur être confié. En ce qui concerne le Vérificateur général du Québec, aucun mandat de services professionnels ne peut lui être confié puisqu'il est au service exclusif de l'Assemblée nationale.

Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Hydro-Québec met tout en œuvre pour assurer la confidentialité des renseignements personnels de ses clients, de ses employés et de ses fournisseurs, conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, tout en respectant le droit à l'information du public. Pour faciliter l'accès aux documents dont la publication est prescrite par le *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, Hydro-Québec les diffuse sur le site www.hydroquebec.com/publications. Ce site fournit en outre des informations sur le droit d'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels, précisant notamment la marche à suivre pour formuler une demande d'accès à un document. On y trouve également les principales publications officielles de l'entreprise.

En 2016, Hydro-Québec a reçu 413 demandes d'accès à l'information, dont 154 ont été acceptées intégralement, 144 ont été partiellement acceptées et 67 ont été refusées. La plupart des refus étaient motivés par la nécessité de protéger les renseignements personnels de tiers ou par le fait que la divulgation des documents soulèverait des enjeux commerciaux, stratégiques ou de sécurité. En ce qui concerne les autres demandes, soit qu'Hydro-Québec n'a pu les accepter, notamment parce qu'elle ne détenait pas les documents demandés, soit que le demandeur s'est désisté. Vingt-huit réponses d'Hydro-Québec ont fait l'objet d'une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information (CAI) et aucune demande d'accès n'a nécessité de mesures d'accommodement particulières pour les personnes handicapées. Le délai moyen de traitement des demandes d'accès a été de 20 jours.

Enfin, les principes de protection des renseignements personnels et de l'accès aux documents ont été rappelés aux employés au moyen de communications et de séances de formation ainsi que dans le cadre de dossiers particuliers.

Éthique

Hydro-Québec accorde une grande importance à l'éthique dans tous les aspects de ses activités. À titre de société d'État, elle doit faire preuve d'une probité exemplaire. Cela n'est possible qu'avec l'appui constant de son personnel, qui doit respecter les normes les plus strictes en matière d'éthique et agir de manière irréprochable. Loyauté, intégrité, respect, discrétion et équité sont des principes d'éthique qui reflètent l'engagement social d'Hydro-Québec envers sa clientèle et la collectivité. Les règles d'éthique qui découlent de ces principes sont énoncées dans le *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, des dirigeants et des contrôleurs d'Hydro-Québec* et dans le *Code de conduite des employés*. Ce dernier document, accessible à l'adresse www.hydroquebec.com/publications/fr/politiques-codes-ethique-conduite/, vise deux objectifs : faciliter la compréhension des principes fondamentaux énoncés dans la politique Notre gestion, approuvée par le Conseil d'administration, et aider l'ensemble des employés à accomplir leurs tâches avec intégrité et loyauté dans le respect des principes d'éthique d'Hydro-Québec.

Encadrements linguistiques

En 2016, Hydro-Québec a poursuivi ses efforts pour assurer la qualité du français dans ses communications internes et externes. Divers cours de perfectionnement sont proposés au personnel, qui a également accès à une riche base de données terminologiques du domaine de l'électricité. La politique linguistique de l'entreprise fait périodiquement l'objet de rappels auprès des employés de la Société. Un site intranet consacré aux encadrements linguistiques auxquels Hydro-Québec est assujettie comporte divers outils qui facilitent leur application au quotidien.

Développement durable

Le Rapport sur le développement durable porte sur les principales actions menées par Hydro-Québec dans le domaine du développement durable, sur les progrès réalisés à ce chapitre et sur les choix énergétiques durables de la Société. Ce rapport s'inspire des lignes directrices de la Global Reporting Initiative. Il est diffusé sur le site www.hydroquebec.com/developpement-durable, qui fournit de nombreuses informations complémentaires concernant la performance de la Société en matière de développement durable.

Plan d'action de développement durable 2015-2020

En juillet 2015, Hydro-Québec publiait son *Plan d'action de développement durable 2015-2020*. L'entreprise contribue ainsi à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement durable, de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires et de l'*Agenda 21 de la Culture du Québec*. Hydro-Québec présente un compte rendu formel de sa performance au regard du Plan d'action dans son *Rapport sur le développement durable 2016*.

Action		Indicateur	Résultats au 31 décembre 2016
1	Réaliser des projets hydroélectriques	 Puissance cumulée disponible liée à la réalisation du complexe de la Romaine	910 MW
2	Augmenter la puissance de centrales hydroélectriques existantes	 Gains cumulés au titre de la puissance additionnelle disponible à la pointe	42 MW ^a
3	Poursuivre les actions en efficacité énergétique	Nouvelles économies d'énergie annuelles	534 GWh ^a
4	Poursuivre les efforts dans le domaine de l'électrification des transports	 Nombre de bornes du Circuit électrique en service et nombre de régions desservies	794 bornes ^a / 16 régions
		Ententes de partenariat de recherche-développement	5 ententes ^a
		Nombre de brevets détenus	572 brevets
5	Mieux faire connaître les connaissances acquises lors des études environnementales réalisées par Hydro-Québec	 Nombre de documents publiés sur le Web	3 documents publiés
6	Poursuivre la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, technologique et intangible de l'entreprise	 Nombre de mesures réalisées d'ici 2020	2 mesures
7	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables	 Émissions annuelles de gaz à effet de serre du parc de véhicules légers	22 852 t éq. CO ₂ ^a
		Nombre d'appels effectués en vidéoconférence annuellement	9 101 appels ^a
		Proportion d'imprimantes dans l'entreprise munies de la fonction d'impression écosécurisée	13 % ^a
8	Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques	 Nombre de mesures novatrices appliquées annuellement pour prendre en compte et protéger la biodiversité et les services écosystémiques	7 mesures ^a
9	Optimiser la prise en compte des principes de développement durable dans les projets et les activités	Nombre de projets ou d'activités ayant fait l'objet d'une analyse annuellement	1 projet
10	Favoriser l'intégration et l'accueil favorable des équipements du réseau d'Hydro-Québec	 Proportion de MRC auprès desquelles le programme d'information a été diffusé	2 % ^a
11	Intégrer la notion de cycle de vie à la démarche d'innovation	Nombre de projets dans lesquels les principes de développement durable et de l'éco-innovation ont été appliqués	1 projet
12	Maintenir l'état des connaissances sur l'analyse du cycle de vie de l'électricité distribuée au Québec	Nombre de mises à jour des données d'inventaire du cycle de vie du bouquet d'énergie électrique du Québec par année	1 mise à jour

a) Donnée préliminaire. La donnée finale sera publiée dans le *Rapport sur le développement durable 2016*.



Action associée à la mise en œuvre de la *Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*.



Action associée à la mise en œuvre de l'*Agenda 21 de la culture du Québec*.

Pour nous joindre

HYDRO-QUÉBEC

75, boulevard René-Lévesque Ouest
20^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
CANADA
Téléphone : 514 289-2211, poste 2316
Courriel : accueil@hydro.qc.ca

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

75, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
CANADA
Téléphone : 514 289-2518
Courriel : rel.inv@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com

Hydro-Québec remercie tous les employés
et les fournisseurs qui figurent sur les
photos du présent Rapport annuel.

© Hydro-Québec
Affaires corporatives et secrétariat général

Reproduction autorisée avec mention de la source

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-77636-9
2016G400F

La version française de ce document fait foi.

This document is also available in English.

Nos équipements de production, de transport et de distribution

PRODUCTION PUISSANCE INSTALLÉE EN MW

CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES						36 366 MW	
Robert-Bourassa	5 616	Sainte-Marguerite-3	882	Laforge-2	319	Rapides-des-Îles	176
La Grande-4	2 779	Laforge-1	878	Trenche	302	Chelsea	152
La Grande-3	2 417	Bersimis-2	869	La Tuque	294	Sarcelle	150
La Grande-2-A	2 106	Outardes-4	785	Romaine-1	270	La Gabelle	131
Beauharnois	1 876	Eastmain-1-A	768	Beaumont	270	Première-Chute	131
Manic-5	1 596	Carillon	753	McCormick	235	Les Cèdres	113
La Grande-1	1 436	Romaine-2	640	Rocher-de-Grand-Mère	230	Rapides-Farmer	104
René-Lévesque	1 326	Toulnostouc	526	Paugan	226	Rapides-des-Quinze	103
Jean-Lesage	1 229	Outardes-2	523	Rapide-Blanc	204	Autres (18 centrales de moins de 100 MW)	771
Bersimis-1	1 178	Eastmain-1	480	Shawinigan-2	200		
Manic-5-PA	1 064	Brisay	469	Shawinigan-3	194		
Outardes-3	1 026	Péribonka	385	Manic-1	184		
CENTRALES THERMIQUES			542 MW	CENTRALES HYDROÉLECTRIQUES EN CONSTRUCTION		640 MW	
Bécancour (à turbines à gaz)			411	Romaine-3		395	
Autres (23 centrales diesels des réseaux autonomes)			131	Romaine-4		245	

PUISSANCE INSTALLÉE DU PARC D'HYDRO-QUÉBEC		36 908 MW	AUTRES SOURCES		10 314 MW
Centrales hydroélectriques (62) ^a		36 366	Centrale des Churchill Falls de la Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited ^a		5 428
Centrales thermiques (24) ^b		542	39 parcs éoliens appartenant à des producteurs indépendants ^b		3 508
			7 centrales de cogénération à la biomasse et 3 au biogaz appartenant à des producteurs indépendants ^c		257
			5 petites centrales hydroélectriques appartenant à des producteurs indépendants ^b		65
			Autres fournisseurs ^d		1 056
a) Soit 61 exploitées par Hydro-Québec Production et 1, par Hydro-Québec Distribution.			a) Hydro-Québec dispose de la quasi-totalité de la production jusqu'en 2041.		
b) Soit 1 exploitée par Hydro-Québec Production et 23, par Hydro-Québec Distribution.			b) Hydro-Québec achète la totalité de la production.		
			c) Hydro-Québec achète la quasi-totalité de la production.		
			d) Hydro-Québec a accès à la production de ces fournisseurs.		

TRANSPORT

Tension	Lignes (km)	Postes (nombre)
765 et 735 kV	11 691 ^a	40
450 kV c.c.	1 218	2
315 kV	5 484	77
230 kV	3 259 ^b	54
161 kV	2 140	43
120 kV	6 957	219
69 kV et moins	3 543 ^c	101 ^d
Total	34 292	536

- a) Dont 261 km de lignes à 735 kV exploitées à 315 kV.
 b) Dont 33 km de lignes à 230 kV exploitées à 120 kV.
 c) Soit 3 271 km de lignes exploitées par Hydro-Québec TransÉnergie et 272 km, par Hydro-Québec Distribution.
 d) Soit 90 postes exploités par Hydro-Québec TransÉnergie et 11, par Hydro-Québec Distribution.

DISTRIBUTION

Tension	Lignes (km)
34 kV	744
25 kV	111 111
12 kV	4 674
4 kV et moins	265
Total	116 794

Nos grands équipements

